MOLIÈRE

LES FEMMES SAVANTES

COMÉDIE

NOUVELLE ÉDITION CLASSIQUE

AVEC INTRODUCTION,
NOTICE SUR MOLIÈRE COMÉDIEN ET AUTEUR DRAMATIQUE
ET UN COMMENTAIRE
HISTORIQUE, PHILOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

Émile PERSON
DOCTEUR ÈS LETTRES, AGRÉGÉ DES CLASSES SUPÉRIEURES
PROFESSEUR AU LYCÉE CONDORCET



PARIS
LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

Prix : 0 fr. 60 (Majoration de 70 %.

Nouveau prix 2,60



LIBRAIRIE
L. JOUAN
CAEN
98. RUE S^T PIERRE

LES

FEMMES SAVANTES

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD (4-16.)

MOLIÈRE

LES
FEMMES SAVANTES

COMÉDIE

NOUVELLE ÉDITION CLASSIQUE

Conforme à l'édition de 1673

AVEC

INTRODUCTION, NOTICE SUR MOLIÈRE COMÉDIEN ET AUTEUR DRAMATIQUE
ET UN COMMENTAIRE
HISTORIQUE, PHILOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

ÉMILE PERSON

Docteur ès lettres, Agrégé des Classes supérieures
Professeur au lycée Condorcet



PARIS

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY

Par Grâce et Privilege du Roy, donné à Paris le 31 Décembre 1670. Signé, Par le Roy en son Conseil, GUITONNEAU. Il est permis à I. B. P. Moliere, de faire imprimer par tel imprimeur ou Libraire qu'il voudra choisir, une Piece de Theatre de sa composition, intitulée *les Femmes sçavantes*; et ce pendant le temps et espace de dix ans, à compter du jour que la dite Piece sera achevée d'imprimer pour la première fois. Et defenses sont faites à toutes Personnes de quelque qualité et condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer la dite Piece, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droict de luy, à peine de six mil livres d'amende, et de tout despens, dommages et interests, ainsi que plus au long il est porté au dit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté, le 13 Mars 1671.

Signé : SEVESTRE, Syndic.

Achevé d'imprimer le 10 décembre 1672.

INTRODUCTION

I

MOLIÈRE COMÉDIEN

Molière fut non seulement un auteur dramatique, mais en même temps un acteur. Il composait et jouait ses pièces, et il ne semble pas avoir emprunté souvent à d'autres répertoires que le sien. Pour l'intelligence des détails de sa vie de poète comique et de comédien, il est indispensable d'avoir présents à la mémoire quelques faits et quelques dates.

Dans la première partie du règne de Louis XIV, celle qui comprend les dernières œuvres de Corneille, toutes celles de Molière, et toutes celles de Racine (sauf *Esther* et *Athalie*), il existe d'abord trois théâtres et trois groupes de comédiens français, à Paris : l'Hôtel de Bourgogne, le théâtre du Marais, la Troupe de Molière.

En 1673, à la mort de Molière, ces deux dernières troupes se réunissent à l'hôtel Guénégaud. Il n'y a plus que deux troupes, jusqu'en 1680.

A cette date, qui marque peut-être l'apogée, mais aussi le commencement de la décadence du grand roi et de la France, pour la politique comme pour la littérature, les deux théâtres, de l'Hôtel de Bourgogne et de la rue Guénégaud, sont réunis par ordre de Louis XIV, et pendant les trente-cinq dernières années du règne, il n'y a plus qu'un seul théâtre, celui des *Comédiens du Roy*.

I. — L'Hôtel de Bourgogne était situé dans l'angle formé par la rue Mauconseil et la rue Française, et appartenait aux confrères de la Passion. Dès les premières années de Louis XIII, des comédiens s'y étaient installés sous le nom de *Troupe royale des comédiens*; ils avaient adressé au roi, vers 1615, une requête à l'effet d'obtenir de lui tout à la fois d'être assurés de la jouissance perpétuelle de la salle et de n'en plus payer le prix de location aux confrères de la Passion.

La *Troupe royale,* dit M. E. Despois [1], resta en possession de son caractère en quelque sorte officiel sous Louis XIII et sous Louis XIV. En 1634, nous la voyons se recruter en s'adjoignant six comédiens de la troupe rivale du Marais, qui reçoivent du roi l'ordre de passer à l'Hôtel de Bourgogne [2]. Les comédiens de la *Troupe royale*, outre des gains considérables, avaient une subvention, et leur privilège n'était point un titre simplement honorifique. M. Édouard Fournier (*Théâtre français aux* XVIIe et XVIIIe *siècles*, p. 282) cite un *état des gages, appointements et pensions* pour 1641, où se trouve cette note : 12 000 livres pour la bande des comédiens de Bellerose (le principal acteur et le chef réel de la *Troupe royale*, à cette date) [3]. Même après l'apparition de la *Troupe* de Molière, qui obtint, elle aussi, le titre de *Troupe royale*, les *Grands Comédiens* vécurent longtemps sur leur réputation. Ils avaient joué à l'origine les principales pièces de Corneille; ils jouèrent plus tard toutes celles de Racine. Leur supériorité, pour la tragédie, n'était contestée par personne. Presque tous les auteurs portaient leurs pièces de

1. Une bonne partie des détails matériels de cette étude est empruntée au livre si intéressant de M. E. Despois, *le Théâtre français sous Louis XIV*.

2. Il est à croire que les six comédiens en question n'en éprouvèrent aucune contrariété. Selon une lettre de Corneille à l'abbé de Pure (3 novembre 1661), citée par M. Taschereau (*Vie de Corneille*, p. 105), les comédiens du Marais aspiraient tous à entrer à l'Hôtel de Bourgogne.

3. « Floridor, dit Tallemant des Réaux, las d'être aux Marais avec de méchants comédiens, acheta la place de Bellerose, avec ses habits, moyennant vingt mille livres; cela ne s'était jamais vu. Le chef ayant part et demie dans la pension que le roy donne aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, c'est ce qui faisoit donner cet argent. » (T. X, p. 49.) Selon les frères Parfaict, ce fut en 1643 que Floridor passa à l'Hôtel de Bourgogne.

préférence à l'Hôtel de Bourgogne. Depuis l'arrivée de Molière jusqu'à sa mort (1659-1673), les pièces nouvelles qui y furent jouées sont au nombre de plus de cent, sans préjudice du répertoire antérieur, très riche et très varié. Molière mort, plusieurs des meilleurs acteurs de sa troupe se joignent aux *Grands Comédiens*, qui se mettent à jouer les pièces de leur ancien rival. Dès lors l'*Hôtel de Bourgogne*, avec Baron, avec la Champmeslé alors dans tout l'éclat de sa gloire, avec les pièces de Racine, régna sans rivalité sérieuse pendant les premières années de cette période qui s'étend depuis la mort de Molière jusqu'à la fusion des deux troupes restantes.

II. — Le Théatre du Marais a subsisté pendant soixante-treize ans, dans des locaux différents, avec des troupes diverses, jusqu'à l'époque de la mort de Molière. Après d'assez nombreuses péripéties, on la voit se fixer définitivement en 1635, dans un Jeu de paume de la rue Vieille-du-Temple. Elle n'était pour ainsi dire pas sortie du Marais. Or on sait, et on voit par les nombreux et superbes hôtels qui sont restés debout, que ce quartier était, au XVIIe et au XVIIIe siècle, le centre du beau monde et de la société aristocratique du temps [1]. Un titre sérieux pour le *Théâtre du Marais* à la reconnaissance de la postérité, c'est, sinon d'avoir amené Corneille à Paris, au moins d'avoir facilité ses débuts. Outre les pièces de Corneille, dont il semble avoir eu la primeur, le théâtre avait pour se soutenir un acteur célèbre,

> L'inimitable Mondory,
> Lequel rime au grand Scudery.

Il joua avec succès dans leur nouveauté plusieurs pièces de Scarron et de Quinault, et surtout le *Timocrate* de Thomas Corneille, le plus grand succès dramatique du siècle. Vers la fin, il se fait une sorte de spécialité des pièces à machines, espèces d'opéras, où la musique ne figure que dans les

1. « La troupe des comédiens du roy, dit Chappuzeau (*Théâtre français*, p. 189), établie au Marais en 1620, s'y est maintenue plus de cinquante ans et a toujours été pourvue de bons acteurs et d'excellentes actrices, à qui les plus célèbres auteurs ont confié la gloire de leurs ouvrages. »

intermèdes, par exemple, *la Toison d'or*, de Pierre Corneille, et *les Amours de Jupiter et de Sémélé*, par l'abbé Boyer.

La gloire des comédiens du *Marais*, c'est d'avoir été les inventeurs d'un genre nouveau qui deviendra l'opéra.

En 1673, le théâtre fut fermé et les comédiens de cette troupe se réunirent les uns à l'Hôtel de Bourgogne, les autres à la troupe de Molière, quand celle-ci, privée de son chef, s'installa rue Mazarine, à l'hôtel Guénégaud.

III. — La Troupe de Molière nous est mieux connue que celle des deux autres théâtres rivaux, grâce aux registres de ses camarades Hubert et La Thorillière, grâce surtout au registre du comédien La Grange, dont M. Édouard Thierry vient de donner une édition, qui était attendue avec impatience par tous les amis de Molière. Dans son curieux manuscrit, qu'il écrivait évidemment pour lui seul, La Grange a enregistré jour par jour, depuis son entrée dans la troupe (à Pâques 1659), les pièces, les recettes, les incidents curieux qui intéressaient soit lui, soit ses camarades, à commencer par le chef, et toujours avec une bonhomie qui prouve à quel point les comédiens rendaient à Molière en estime et en affection la bonté et le dévouement qu'il leur témoigna jusqu'à la mort.

Molière revient à Paris en 1658, et joue bientôt devant Monsieur et devant le Roy, au Louvre. Dans les quinze années qui suivirent, il joua successivement au théâtre du *Petit-Bourbon*, dans la salle du *Palais-Royal*, enfin au théâtre *Guénégaud*.

L'hôtel du *Petit-Bourbon*, que Molière partageait avec les *Italiens*, provenait de la confiscation des biens du connétable de Bourbon, après sa trahison sous François Ier. Il était situé le long de la Seine, entre le vieux Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois. La grande salle de l'hôtel, d'une étendue exceptionnelle, servait aux ballets de la cour. Les États généraux de 1614 y avaient tenu séance. Sous Mazarin, les *Italiens* s'y étaient établis d'une façon permanente. En 1645, le cardinal y avait fait chanter le premier opéra italien qui fut joué en France. C'est dans cette salle que furent représentés *l'Etourdi*, *le Dépit amoureux*, *les Précieuses ridicules*, *le Cocu imaginaire*

Il fallut bientôt déménager. « Le lundi, 11 octobre (1660), dit le registre de La Grange, le théâtre du *Petit-Bourbon* commença à être démoli par M. de Ratabon, surintendant des bâtiments du roi, sans en avertir la troupe, qui se trouva fort surprise de demeurer sans théâtre. »

La *Troupe* de Molière, dépossédée violemment, s'adressa au roi et fut appuyée dans cette démarche par Monsieur [1]. Elle obtint la salle du *Palais-Royal*, que le sieur de Ratabon reçut l'ordre exprès d'approprier [2]. La salle du *Palais-Royal* appartenait alors au roi; ce ne fut que onze ans plus tard qu'elle passa entre les mains de la branche d'Orléans. Molière était donc installé solidement, et à partir de cette date, 1660, il n'a plus à redouter que les jalousies de ses rivaux et la haine des « bigots mis en jeu ».

C'était beaucoup, et il fallut tout le génie de Molière, tout le talent d'une troupe excellente, formée par lui et sous son inspiration directe, pour lutter contre les préventions et l'hostilité systématique d'un certain public, contre le prestige de l'*Hôtel de Bourgogne*, et la jalousie des auteurs. Car les auteurs ne lui apportaient guère leurs pièces; Molière et sa troupe n'ont joué avec succès que les pièces de Molière [3].

Aussi, épuisé par un métier si rude, obligé de travailler, d'inventer sans cesse, de jouer ses pièces, il mourut à la peine (17 février 1673). « Dans le désarroi où la troupe se trouva [4] après cette perte irréparable, le roi eut dessein de joindre les acteurs qui la composaient aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. » Lulli eut le talent d'évincer les compagnons de Molière de la salle où ils avaient représenté tant de chefs-d'œuvre depuis douze ans, et se l'appropria. Ceux-ci, fort embarrassés, ne sachant où aller, achetaient, le 23 mai suivant, rue Mazarine, le théâtre construit par M. de Sourdeac [5].

1. *Registre* de La Grange.

2. Cette salle était située vers l'angle actuel de la rue de Valois. Voy. Sauval, t. II, p. 161, et t. III, p. 47.

3. Ce n'est pas qu'il n'en usât largement avec les auteurs, ses confrères. A Racine, débutant et inconnu, il assura deux parts sur la recette. A Corneille « vieilli » il donna 2000 livres pour *Attila*. Boyer, pour son *Tonnaxare* (une chute!), reçut « dans une bourse brodée d'or et d'argent 550 livres ».

4. *Registre* de La Grange.

5. Le nouveau théâtre était installé dans le *Jeu de paume de la bouteille*,

Les débuts furent difficiles; on chercha longtemps le succès, et, en l'attendant, on végéta. Les recettes furent médiocres jusqu'en 1675 [1]. Enfin on mit la main sur une pièce à succès, *Circé*, due aux « bons auteurs » du *Mercure galant*, MM. de Visé et Thomas Corneille. Nos sympathies seraient plus vives pour l'hôtel *Guénégaud*, si les acteurs ne se fussent prêtés aux tentatives assez honteuses pratiquées par les Leclerc, les Coras, les Pradon pour faire concurrence aux pièces de Racine. *La Devineresse*, de MM. de Visé et Thomas Corneille, toute remplie d'allusions à des faits qui passionnaient vivement l'opinion publique, eut un immense succès de curiosité. Une autre bonne fortune échut au théâtre *Guénégaud*; Mlle de Champmeslé, quittant l'*Hôtel de Bourgogne*, y était entrée à Pâques 1679, apportant avec elle tout le répertoire de Racine.

Enfin, en août 1680, eut lieu la jonction des deux troupes de l'*Hôtel de Bourgogne* et du théâtre *Guénégaud*. On lit, à cette date, sur les registres de la *Comédie-Française* : « L'intention de Sa Majesté étant qu'il n'y eût plus dorénavant à Paris que cette seule compagnie, tant pour servir près de sa personne et à la cour, que pour le divertissement du public; aujourd'hui la jonction des deux troupes est faite, et messieurs de l'*Hôtel de Bourgogne* ont représenté avec nous, dimanche 25 août, *Phèdre* et les *Carosses d'Orléans* (recette, 1424 liv., 5 sous). Les comédiens italiens, qui représentaient

appartenant à M. de Laffemas, situé entre la rue des Fossés-de-Nesles (depuis rue Mazarine) et la rue de Seine, au bout de la rue Guénégaud, ur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le passage du Pont-Neuf.

1. Voici un échantillon des recettes (premier mois) :

Dimanche,	9 juillet 1675	(ouverture),	*Tartuffe*. . .	744 l.	15 s.
Mardi,	11	—	*Tartuffe*.	490	10
Vendredi,	14	—	*Femmes sçavantes*. . . .	661	5
Dimanche,	16	—	*Femmes sçavantes*. . . .	924	5
Mardi,	18	—	*Femmes sçavantes*. . . .	472	15
Vendredi,	21	—	*Avare*	677	15
Dimanche,	23	—	*Avare*	670	10
Mardi,	26	—	*Avare*	665	15
Vendredi,	28	—	*Tartuffe*.	520	10
Dimanche,	30	—	*Tartuffe*.	560	5

Avec tout cela, pour cette année, jusqu'à la fin de l'année thé trale (Pâques 1674), la part nette de chaque acteur se monte à 3510 livres et 6 sous. Voy. le *Registre* de La Grange

alternativement sur notre théâtre, sont allés à l'Hôtel de Bourgogne par le même ordre du roi qui a fait ladite jonction, à la charge que nous leur payerons par chacun an 800 livres. Ainsi notre compagnie représentera dorénavant la comédie tous les jours sans interruption [1]. »

II

MOLIÈRE AUTEUR DRAMATIQUE

A voir la place considérable que Molière et son œuvre occupent aujourd'hui, pour nous, parmi les écrivains et les productions littéraires du siècle de Louis XIV, on pourrait incliner à croire qu'il en fut toujours ainsi, que le grand poète fut tout d'abord accepté ou s'imposa, et que sa gloire a pleinement commencé de son vivant. Il n'en est rien. Quand on se reporte au milieu même des événements, et qu'on interroge les contemporains, on s'en aperçoit bien vite. Ni le public d'alors, ni le roi et la cour, ni même les esprits d'élite tels que Boileau, Corneille, Racine, La Fontaine, La Bruyère, Bossuet n'éprouvèrent pour Molière rien qui approche des sentiments que nous inspirent aujourd'hui le poète et son théâtre. Il semble qu'il en fut toujours ainsi, et que le temps seul donne aux belles choses leur suprême consécration. Horace l'avait déjà remarqué.

Cette vérité, les débuts de Molière, ses luttes, sa vie entière et sa mort même en sont la plus frappante des démonstrations.

D'une étude des plus consciencieuses qu'il a faites sur les documents, M. E. Despois a retiré la conviction qu'on a exagéré au delà de toute vraisemblance la renommée de Molière de son vivant, qu'on l'a singulièrement antidatée.

1. La Comédie-Française, même après la fusion des deux troupes, est loin d'être au bout de ses tribulations. Personne ne voulait de son voisinage. Ils essayèrent vingt installations, qui toutes furent successivement interdites, à la demande soit de *messieurs de la Sorbonne*, soit des curés et des moines près desquels ils songeaient à s'établir. Enfin ils réussissent à se fixer rue des Fossez-Saint-Germain-des-Prés, qui s'appela rue de l'Ancienne-Comédie. Ils y resteront près de cent ans.

En 1657, quelques mois avant que Molière et sa « troupe de campagne » vinssent se fixer à Paris, Tallemant des Réaux écrivait ceci : « Un garçon nommé Molière fait des pièces où il y a de l'esprit; ce n'est pas un merveilleux acteur, si ce n'est pour le ridicule. Il n'y a que sa troupe qui joue ses pièces: elles sont comiques. »

Quatre mois après les débuts de Molière à Paris, malgré le succès de *l'Étourdi* et du *Dépit amoureux*, Loret semble ignorer l'auteur de ces deux pièces [1].

En arrivant à Paris, Molière et sa troupe, sentant le besoin d'une protection, « se donnèrent à Monsieur, qui leur promit une pension ».

A la date du 14 août 1665, on trouve, sur le *Registre* de La Grange, la note suivante :

« La troupe alla à Saint-Germain-en-Laye. Le roi dit au sieur de Molière qu'il vouloit que... la troupe dorénavant lui appartînt, et la demanda à *Monsieur*. Sa Majesté donna en même temps 6000 livres de pension à la troupe qui prit congé de *Monsieur*, lui demanda la continuation de sa protection, et prit ce titre : *La troupe du roi au Palais-Royal.* »

Il y a certainement là, de la part de Louis XIV, une preuve d'intérêt et de bon vouloir. La pension fut même portée plus tard (1671) à 7000 livres. Mais il ne faut pas oublier que la pension de l'Hôtel de Bourgogne fut toujours de 12 000 livres; celle des comédiens italiens, de 15 000 livres. D'où l'on peut voir que, s'il est permis de prendre le chiffre des pensions comme *critérium* des sympathies royales, il s'en faut que Molière et sa troupe soient venus en première ligne.

La bienveillance du roi pour Molière n'est rien en comparaison de son faible pour l'acteur Scaramouche par exemple, un fort vilain caractère, bouffon avare, gourmand et légèrement escroc, mais qui eut l'honneur de divertir Sa Majesté pendant trente-deux ans. Scaramouche était fort aimé du roi, qui daignait s'intéresser à ses infortunes conjugales. Quand il mourut, il laissa 100 000 écus à son fils, prêtre, et fut inhumé avec un grand concours de monde à Saint-

1. *La Muse historique*, 15 février 1659.

Eustache, la même paroisse qui avait refusé d'inhumer Molière.

Une anecdote bien souvent citée permet de douter que le roi ait senti complètement la valeur de Molière. Elle est tirée des *Mémoires de Louis Racine* : « Boileau regarda toujours Molière comme un génie unique; et le roi lui demandait un jour quel était *le plus rare* des grands écrivains qui avaient honoré la France pendant son règne, il lui nomma Molière : « *Je ne le croyais pas*, répondit le roi; mais vous vous y connaissez mieux que moi. »

Les pièces de Molière qui furent le plus souvent représentées à la Cour, ont été celles qui étaient intercalées dans des divertissements et des ballets. Ce que Louis XIV semble surtout avoir apprécié dans Molière, c'est le poète fécond toujours prêt à fournir de brillants *impromptus* pour les féeries de Versailles [1].

Quant aux contemporains, à part un petit nombre et à leur tête Boileau, le prince de Condé, Madame, ils méconnurent absolument le génie de Molière. Louis XIV, lui, bien qu'il soit loin de lui avoir rendu pleine justice, a du moins eu le mérite de le comprendre dans une large mesure. Il apprécia Molière et lui maintint sa protection. Il ferma la bouche aux bigots exaspérés et fit jouer *le Tartuffe*. Il n'en est pas de même des contemporains. Attaques de ses rivaux, les *Grands Comédiens*, réserve marquée de Loret, silence obstiné ou critiques sournoises de la *Gazette* et de tous ceux qui faisaient les réputations, rien ne fut épargné à Molière. Bientôt même, à toutes ces malveillances coalisées, mais encore plus ou moins littéraires, s'ajoutent les haines des Tartuffes. Enfin, quand il meurt, on lui ferme les portes de cette même église, qui s'étaient ouvertes pour bien des comédiens, qui devaient s'ouvrir plus tard à deux battants pour le bouffon Scaramouche [2].

1. Un mot de Grimarest semble l'attester : « Il n'y a pas un an que le Roi eut occasion de dire qu'il avoit perdu deux hommes qu'il ne recouvreroit jamais : Molière et Lulli. » (*Réponse à la Critique sur la Vie de Molière*, 1706.)

2. Molière étant mort (15 février 1673), les comédiens se disposaient à lui faire un convoi magnifique; mais M. de Harlay, archevêque, ne voulut pas

Avant qu'un peu de terre obtenu par prière
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits en naissant rebutés.

Parmi les adversaires de Molière, Bossuet a trouvé moyen de se faire une place à part. Dans sa *Lettre* au père Caffaro (1694), théatin, *contre les spectacles,* l'implacable évêque consacrait à Molière la diatribe suivante :

« Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou que vous ne rangiez pas parmi les pièces d'aujourd'hui (Caffaro avait dit que la comédie *du jour* était moins déshonnête) celle d'un auteur qui vient à peine d'expirer, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens. — Ne m'obligez pas à les répéter; songez seulement si vous oserez soutenir à la face du Ciel des pièces où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours défendue et toujours plaisante, et la pudeur toujours offensée ou toujours en crainte d'être violée par les derniers attentats [1]. »

Ailleurs [2], Bossuet, encore plus amer et plus impitoyable, lance ainsi l'anathème contre la mémoire du grand poète :

« Il a fait voir à notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre, qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire,* ou son *Médecin par force,* reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi

permettre qu'on l'inhumât. En sa qualité de comédien, Molière était soumis à l'excommunication. Sur les prières de la femme de Molière, le roi fit dire à ce prélat qu'il fît en sorte d'éviter l'éclat et le scandale. M. l'archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement serait fait sans pompe et sans bruit. Il fut fait par deux prêtres, qui accompagnèrent le corps sans chanter et on l'enterra dans le cimetière qui est derrière la chapelle Saint-Joseph, dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent, ayant chacun un flambeau à la main. » (Brossette.)

1. *Lettre* au père Caffaro, *contre les spectacles.*

2. *Réflexions sur la Comédie.*

lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de Celui qui a dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez!* »

A la rigueur, Bossuet était ici dans son rôle d'évêque et dans la logique de sa fonction. On peut s'expliquer de la même manière la sortie de Bourdaloue, dans le sermon sur l'*Hypocrisie*, contre l'auteur de *Tartuffe*. On comprend moins les appréciations purement littéraires, où l'éloge est accompagné de tant de réserves, chez La Bruyère, Fénelon, Boileau, Bayle, Vauvenargues.

On lit dans le chapitre des *Ouvrages de l'esprit* : « Il n'a manqué à Térence que d'être moins froid; quelle pureté, quelle élégance, quels caractères! Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme et d'écrire purement : quel feu, quelle naïveté, quelle source de bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images et quel fléau du ridicule! Mais quel homme on aurait fait de ces deux comiques! »

Fénelon est beaucoup plus sévère; il admire peu et critique beaucoup [1]. « En pensant bien, il parle souvent mal. Il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores, qui approchent du galimatias... Il a outré souvent les caractères. Il a voulu, par cette liberté, plaire au parterre, et frapper les spectateurs les moins délicats, et rendre le ridicule plus sensible. Mais quoique on doive marquer chaque passion dans son plus fort degré, et par ses traits les plus vifs, pour en mieux montrer l'excès et la difformité, on n'a pas besoin de forcer la nature et d'abandonner la vraisemblance... Enfin je ne puis m'empêcher de croire, avec M. Despréaux, que Molière, qui peint avec tant de force et de beauté les mœurs de son pays, tombe trop bas quand il imite le badinage de la comédie. »

Boileau, ici, n'a que ce qu'il mérite, et Fénelon est dans son droit en s'appuyant sur son témoignage. Boileau eût dû

1. *Lettre sur les occupations de l'Académie.*

ou ne pas toucher au nom de Molière, ou porter sur lui un jugement complet, qui fût bien l'expression adéquate de son sentiment. Au lieu de cela, l'homme qui a *oublié* de mentionner La Fontaine dans son *Art poétique*, a commis sur Molière les six malheureux vers suivants :

C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.

Est-ce là juger Molière?

Bayle, dans son *Dictionnaire* (article POQUELIN), dit : « Il avait une facilité incroyable à faire des vers; mais il se donnait trop de liberté d'inventer de nouveaux termes et de nouvelles expressions; il lui échappait même fort souvent des barbarismes. »

Vauvenargues, dans sa préoccupation outrée du genre noble, dit à son tour : « Sans parler de la supériorité du genre sublime donné à Racine, on trouve dans Molière tant de négligences et d'expressions bizarres et impropres, qu'il y a peu de poètes, si j'ose le dire, moins corrects et moins purs que lui. »

On le voit : il s'en faut de tout que Molière, vivant ou mort, ait été apprécié à sa juste valeur par ses contemporains. Sa vie a été une longue et rude épreuve, où l'appui de quelques grands et la faveur royale sont loin d'avoir compensé la jalousie de ses rivaux et la haine de ses ennemis. Il a subsisté contre lui des préventions contre lesquelles rien n'a prévalu. Ceux des critiques du temps qui lui ont été le plus favorables, Boileau et La Bruyère, ne lui ont point rendu justice, et la postérité a dû reviser tous ces jugements. Singulière coïncidence! Les deux génies les plus rares, les deux gloires les plus indiscutables du siècle de Louis XIV, ont été en grande partie méconnus de leurs contemporains : Molière et La Fontaine. Tous ont passé devant les œuvres du grand fabuliste, et ils ne se sont pas aperçus qu'ils avaient devant

eux un poète original, un écrivain inspiré directement par la nature, un génie essentiellement français, égaré dans le siècle de l'imitation et de la convention.

En ce qui concerne Molière, tous les reproches qui lui furent adressés portent ou sur sa langue, ou sur le manque de noblesse de certains caractères. Ce siècle qui avait violemment rompu depuis Malherbe avec toutes les traditions littéraires de la France, n'a point pardonné à Molière, ni à La Fontaine, de parler quelquefois le français de nos pères, et de ne pratiquer point perpétuellement le genre solennel, le style pompeux qui seul désormais règne et gouverne en France. Mais la comédie est la comédie, et Molière a bien fait.

Quant au reproche plus grave de bouffonnerie, il y a une distinction à établir. Dans l'œuvre si considérable et si variée de Molière, parmi tant de pièces écrites au milieu des préoccupations de la composition et de la représentation, et dont quelques-unes ont été commandées, exécutées et jouées dans l'espace de quelques jours, est-il étonnant qu'on retrouve des traces d'improvisation, des négligences même? Molière, il ne faut pas l'oublier, est mort à la peine. Il a publié ses pièces au jour le jour. Le temps lui a manqué pour exécuter une édition complète de ses œuvres. Et puis, il faut le dire à sa louange, et c'est ce qu'il y a d'admirable en lui, il s'est fait lui-même et peu à peu. Il y a un progrès constant d'une comédie à l'autre. S'il a commencé par des farces, il a fini par la grande comédie. Il a sillonné dans tous les sens le champ de la gaieté, parcouru toute la gamme de la verve comique. Il n'est point juste de juger d'après *les Fourberies de Scapin* ou *Monsieur de Pourceaugnac* l'homme qui a fini par donner *le Tartuffe*, *le Misanthrope*, *les Femmes savantes*.

Si Molière a été méconnu, depuis longtemps il est réhabilité. Voltaire, entre tant de gloires, a eu encore celle de redresser sur ce point le jugement de ses compatriotes : « La bonne comédie fut ignorée jusqu'à Molière », écrit-il à M. Falkener. — Et ailleurs [1], à propos des *Femmes savantes* : « Le

1. Épître à Mme du Châtelet, en tête d'*Alzyre*.

ridicule même que Molière et Despréaux ont jeté sur les femmes savantes, a semblé, dans un siècle poli, justifier les préjugés de la barbarie. Mais Molière, ce législateur dans la morale et dans les bienséances du monde, n'a pas assurément prétendu, en attaquant les femmes savantes, se moquer de la science et de l'esprit. Il n'en a joué que l'abus et l'affectation; ainsi que, dans son *Tartuffe*, il a diffamé l'hypocrisie et non pas la vertu. »

Dans le catalogue des écrivains qui précède le *Siècle de Louis XIV*, Molière est proclamé le meilleur des poètes comiques de toutes les nations. Voltaire vient de relire, à ce propos, les poètes comiques de l'antiquité. « Il faut avouer, dit-il, que si l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils veulent faire, il faut avouer, dis-je, que Molière a tiré la comédie du chaos, ainsi que Corneille en a tiré la tragédie, et que les Français ont été supérieurs en ce genre à tous les peuples de la terre. Molière avait d'ailleurs une sorte de mérite, que ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni La Fontaine n'avaient pas. Il était philosophe et il l'était dans la théorie et dans la pratique. »

Dans le *Dictionnaire philosophique*, à l'article Bouffon, après avoir rapporté les six vers de Boileau cités plus haut, Voltaire ajoute : « Il faut considérer que Raphaël a daigné peindre des grotesques. Molière ne serait pas descendu si bas, s'il n'eût eu pour spectateurs que des Louis XIV [1], des Condé, des Turenne, des ducs de la Rochefoucauld, des Montausier, des Beauvillers, des dames de Montespan et de Thiange; mais il travaillait aussi pour le peuple de Paris, qui n'était pas encore décrassé; le bourgeois aimait la grosse farce et la payait. Les *Jodelets* de Scarron étaient à la mode. On est obligé de se mettre au niveau de son siècle avant d'être supérieur à son siècle; et, après tout, on aime quelquefois à rire... »

1. Voltaire oublie que Louis XIV prit toujours grand plaisir aux farces et aux bouffonneries italiennes, et que son acteur préféré fut Scaramouche.

« *Le Médecin malgré lui, les Fourberies de Scapin* ne sont point dans le style des *Jodelets* de Scarron. Molière ne va pas rechercher des termes d'argot, comme Scarron. Ses personnages les plus bas n'affectent point des plaisanteries de Gilles. La bouffonnerie est dans la chose, et non dans l'expression. »

C'est de notre temps surtout qu'on est pleinement revenu sur le compte de Molière. Écoutons Sainte-Beuve : « Les critiques du style de Molière, dans l'esprit des illustres qui les ont faites, ne portaient pas seulement sur quelques endroits trop négligés impossibles à défendre; elles s'étendaient jusqu'aux portions de sa tâche les plus franches et les plus larges. Il n'y a guère à s'y méprendre, c'est bien le *cossu* du style de Molière, qui déplaisait à ces élégants esprits... S'il y a quelque chose en notre poésie qui, pour l'ampleur du jet, pour l'ondoiement des contours et la flamme, pour les *mâles appas*, réponde aux belles pages de Bossuet, il ne faut le chercher que dans Molière. Que ne s'est-il rencontré un génie de même race pour remplir et peupler d'égale sorte l'autre sphère, celle du pathétique et de l'idéal! La grande poésie française était créée [1]. »

« Si les puristes comme Vaugelas et les précieuses formées autour de l'hôtel de Rambouillet avaient été utiles, cette utilité dès longtemps avait eu son effet, et l'excès seul se faisait désormais sentir. Molière le premier, voyant que les prétentions de tous ces grammairiens et instituteurs de beau langage se prolongeaient outre nature et quand le résultat était déjà plus qu'obtenu, s'impatienta et tira sur eux à poudre et à sel. Il mit en déroute l'arrière-garde des précieux et précieuses et nettoya le terrain. Dans toute sa carrière, des *Précieuses ridicules* aux *Femmes savantes*, il ne cessa de les harceler, de les poursuivre comme un fléau. Encore une fois, l'utile de ce côté était conquis et gagné; il ne restait que le traînant et le faux; il y donna le coup de balai par la main de ses servantes, de ses Martines, en même temps qu'il faisait parler la raison par la bouche de ses Henriettes [2]. »

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 300.
2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. VI, p. 485.

JUGEMENTS SUR *LES FEMMES SAVANTES.*

I. ..... On s'aperçut de toutes les ressources que Molière avait tirées de son génie pour enrichir l'indigence de son sujet. Si, d'un côté, Philaminte, Armande et Bélise sont entichées du pédantisme que l'hôtel de Rambouillet avait introduit dans la littérature, et du platonisme de l'amour qu'on avait aussi essayé de mettre à la mode, de l'autre se présentent des contrastes multipliés sous différentes formes : la jeune Henriette, qui n'a que de l'esprit naturel et de la sensibilité, et qui répond si à propos à Vadius qui veut l'embrasser :

Excusez-moi, monsieur, je n'entends pas le grec.

La bonne Martine, cette grosse servante, la seule de tous les domestiques que la maladie de l'esprit n'ait pas gagnée; Clitandre, homme de bonne compagnie, homme de sens et d'esprit, qui doit haïr les pédants, et qui sait s'en moquer; enfin, et par-dessus tout, cet excellent Chrysale, ce personnage tout comique et de caractère et de langage, qui a toujours raison, mais qui n'a jamais une volonté : qui parle d'or quand il retrace tous les ridicules de sa femme, mais qui n'ose en parler qu'en les appliquant à sa sœur; qui, après avoir mis la main de sa fille Henriette dans celle de Clitandre, et juré de soutenir son choix, un moment après trouve tout simple de donner cette même Henriette à Trissotin, et sa sœur Armande à l'amant d'Henriette, et qui appelle cela un accommodement. Le dernier trait de ce rôle est celui qui peint le mieux cette faiblesse de caractère, de tous les défauts le plus commun, et peut-être le plus dangereux. Quand Trissotin, trompé par la ruine supposée de Philaminte et de Chrysale, se retire brusquement, et qu'Henriette, de l'aveu même de Philaminte, détrompée sur Trissotin, devient la récompense du généreux Clitandre, Chrysale, qui dans toute cette affaire n'est que spectateur, et n'a rien mis du sien, prend la main de son gendre, et, lui montrant sa fille, s'écrie d'un air triomphant :

Je le savais bien, moi, que vous l'épouseriez,

et dit au notaire du ton le plus absolu :

> Allons, Monsieur, suivez l'ordre que j'ai prescrit,
> Et faites le contrat ainsi que je l'ai dit.

Que voilà bien l'homme faible, qui se croit fort quand il n'y a personne à combattre, et qui croit avoir une volonté quand il fait celle d'autrui ! Qu'il est adroit d'avoir donné ce défaut à un mari d'ailleurs beaucoup plus sensé que sa femme, mais qui perd, faute de caractère, tout l'avantage que lui donnerait sa raison! Sa femme est une folle ridicule, elle commande : il est fort raisonnable, il obéit. Voltaire a bien raison de dire à ce grand précepteur du monde :

> Et tu nous aurais corrigés,
> Si l'esprit humain pouvait l'être.

En effet, les hommes reconnaissent leurs défauts plus souvent et plus aisément qu'ils ne s'en corrigent : mais pourtant c'est un acheminement à se corriger, et il n'en est pas de tous les défauts comme de la faiblesse, qui ne se corrige jamais, parce qu'elle n'est que le manque de force, et qu'elle n'en est pas un abus.

Mais si Chrysale est comique quand il a tort, il ne l'est pas moins quand il a raison : son instinct tout grossier s'exprime avec une bonhomie qui fait voir que l'ignorance sans prétention vaut cent fois mieux que la science sans le bon sens. Le pauvre homme ne met-il pas tout le monde de son parti quand il se plaint si pathétiquement qu'on lui ôte sa servante, parce qu'elle ne parle pas bien français?

Molière n'a pas même négligé de distinguer les trois rôles de *Savantes* par différentes nuances : Philaminte, par l'humeur altière qui établit le pouvoir absolu qu'elle a sur son mari; Armande, par des idées sur l'amour follement exaltées, et par une fierté à la fois humiliée par les railleries fines d'Henriette et par la franchise de Clitandre; Bélise, par la persuasion habituelle où elle est que tous les hommes sont amoureux d'elle, persuasion poussée, il est vrai, jusqu'à un excès qui passe les bornes du ridicule comique, et qui ressemble à la démence complète. Ce rôle m'a toujours paru le

seul, dans les bonnes pièces de Molière, qui soit réellement ce qu'on appelle chargé. Il est sûr qu'une femme à qui l'on dit le plus sérieusement du monde, *je veux être pendu si je vous aime*, et qui prend cela pour une déclaration détournée, a, comme le disait tout à l'heure le bonhomme Chrysale, *le timbre un peu fêlé* [1]...

II. — *Les Femmes savantes* étaient un retour vers la comédie modérée, dont *le Misanthrope* est le modèle incomparable. Le tissu en est aussi léger, et les figures aussi solides. Montrer les ravages de la manie du bel esprit dans une honnête maison, voilà la pensée de la pièce. Une mère bel esprit veut marier sa fille à un méchant poète dont elle est entichée; le père veut qu'elle soit à l'amant à qui on l'a promise : voilà l'intrigue. Ce méchant poète est un cupide qui convoite la dot plus que la fille ; il est découvert : voilà le dénouement. Trissotin est un de ces sots qui le sont en toutes choses, sauf sur leur intérêt. Sorte de petit Tartuffe littéraire, dont l'espèce n'est pas rare d'ailleurs, il flatte le travers de la mère pour arriver à la fille, et par la fille à la dot. Comme Tartuffe, il trouble toute la maison; mais s'il y fait des dupes, il n'y manque pas non plus d'ennemis. Il diffère de Tartuffe en ce qu'il est dupe tout le premier de son travers, et qu'il a cette confiance du sot

Qui fait qu'à son mérite incessamment il rit.

A l'époque où Molière conçut sa pièce, on était entêté de beau langage. Il y avait des termes nobles et des termes bourgeois. C'était l'excès d'une des plus belles ambitions du temps, le perfectionnement de la langue. Beaucoup de femmes y avaient gâté leur naturel. Au lieu de perfectionner la langue à leur insu, comme fait la charmante Henriette, en sentant vivement et délicatement, et en parlant comme elles sentaient, elles ne prenaient garde qu'à n'être pas conformes à Vaugelas. Le mal, borné d'abord à la Cour, avait gagné la bourgeoisie. Pour rester dans le relevé, les femmes négligeaient leur ménage. Plus d'un rôt y avait brûlé, comme dit

1. La Harpe, *Cours de littérature*

le bonhomme Chrysale, et plus d'un pot en était trop salé. Molière vint au secours des filles négligées par leur mère, comme Henriette; des maris dont les hauts-de-chausses étaient décousus ou les rabats mal repassés, comme Chrysale; des servantes chassées, comme Martine, parce qu'elles s'obstinaient à ne point parler le français de Vaugelas.

A tout ce que le bel esprit donne de ridicules à une femme ou ajoute à ses autres travers, il oppose tantôt le simple bon sens d'un bourgeois honnête homme, tantôt le naturel d'une jeune fille dont le cœur est pur et dont l'esprit n'est point gâté par la mode. A Philaminte, que le bel esprit a rendue plus sèche, plus impérieuse, plus acariâtre qu'elle n'était; à la romanesque Bélise, qui a appris la vie dans la *Clélie* de Mlle de Scudéry, et qui croit tous les hommes épris d'elle; à Armande, autre dupe qui ne veut pas s'avouer ni laisser voir aux autres qu'elle aime, parce qu'il n'est pas du bel esprit d'aimer, et qui en est punie par la jalousie, il oppose Chrysale, Henriette, créations admirables et sans modèle, même dans Molière.

Il se fait tous les jours, à l'état civil, des maris comme Chrysale. Son travers est d'avoir peur de sa femme et de s'imaginer qu'il ne la craint pas. Il cède toujours, en croyant ne faire que sa volonté. Il obéit à haute voix, pour se persuader qu'il commande. Ses colères contre sa fille Armande, sur le dos de laquelle il battrait volontiers sa femme, s'il n'était si bon homme; sa résolution de résister à Philaminte, quand elle est loin; sa première charge, pleine de vigueur, quand elle paraît; le secours qu'il tire d'abord de son bon sens et de la révolte involontaire d'un esprit droit contre un esprit faux; puis, à mesure que Philaminte élève la voix, sa fermeté tombant, son caractère retirant peu à peu ce que son bon sens a avancé, et le mari cédant avec la persuasion qu'il ne fait que transiger; tout cela, c'est la nature observée avec profondeur et rendue avec la plus fine gaieté. Que ne pardonnerait-on pas d'ailleurs à Chrysale pour son excellent naturel? A la vue d'Henriette, sa fille préférée, et de Clitandre se tenant par la main, il s'écrie :

..... Ah! les douces caresses.
(A Ariste) Tenez, mon cœur s'émeut à toutes ces tendresses;
Cela regaillardit tout à fait mes vieux jours,
Et je me ressouviens de mes jeunes amours.

Jamais paroles plus charmantes ne sont sorties d'un cœur paternel. Ne nous y fions pourtant pas. Tout à l'heure le père ne soutiendra pas le mari, et il sera fort heureux pour Henriette que son oncle Ariste trouve moyen de rendre Trissotin odieux même à Philaminte, en démasquant le malhonnête homme sous le pédant.

Quel type charmant que l'aimable Henriette! Elle n'a ni l'ingénuité d'Agnès, qui vient de l'ignorance, ni cette ingénuité trompeuse sous laquelle se cache de la science défendue. C'est une personne d'esprit qui s'est formée et fortifiée dans son naturel par les travers mêmes de ses parents. Elle a le ton de la femme du monde, avec une candeur qui témoigne qu'elle en a trouvé le secret dans un cœur honnête et dans un esprit droit. Ce n'est pas le bon sens de Célimène, où l'égoïsme domine, et par lequel elle fait servir les autres à l'amusement de sa vanité; mais, comme Célimène, Henriette est sans illusions. Tendre, sans être romanesque, son bon sens a conduit son cœur : si Clitandre s'exalte en lui parlant d'amour, elle le ramène au vrai :

L'amour dans son transport parle toujours ainsi;
Des retours importuns évitons le souci.

Fille respectueuse et attachée à ses parents, elle n'est pas dupe de leurs défauts; et, quand il y va de son bonheur, elle sait se défendre d'une manière douce mais ferme. Dans la conduite, elle est sensée, discrète, honorable. Je n'ai pas peur de l'honnête liberté de ses discours : une fille qui montre ainsi sa pensée n'a rien à cacher; et si j'étais à la place de Chrysale, j'aurais bien plus de souci d'Armande, dont le front rougit au seul mot de mariage, que d'Henriette qui désire honnêtement la chose, et qui ne voit l'amour que dans un mariage où le cœur est approuvé par la raison [1].

1. Nizard, *Histoire de la littérature française.*

III. ..... Qu'on ne s'imagine pas non plus que Molière prétende, comme le bonhomme Chrysale, réduire le savoir des femmes

A connoître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse ;

seulement il ne veut pas qu'elles poussent l'amour du grec jusqu'à embrasser des pédants, et surtout à leur donner leurs filles en mariage. Il montre sans animosité, mais avec une verve de comique plus vive et plus étincelante que nulle part ailleurs, quels peuvent être les périls de ce travers, de cet engouement de bel esprit qui enlève aux femmes les qualités aimables et solides par où elles sont véritablement femmes. Ni Mme de La Fayette, ni Mme de Sévigné, si discrètement et si convenablement instruites, ne sont atteintes par les traits qui frappent Philaminte, Armande et Bélise. *Les Femmes savantes*, n'en déplaise aux Vadius et aux Trissotins, frappés de compagnie, sont une des meilleures leçons qu'ait pu donner la haute comédie. Le génie de Molière s'y produit dans toute sa force, avec une aisance, une pureté, une touche plus sûre peut-être encore que celle du *Misanthrope*, et, si on osait le dire, du *Tartuffe* même. Sans contredit, si la matière était d'égale importance, cette admirable comédie pourrait sans désavantage disputer le prix à ces deux chefs-d'œuvre, entre lesquels hésite l'admiration ; telle qu'elle est, on ne voit pas par où elle peut donner prise à la critique, et l'on s'émerveille que le poète ait pu trouver tant de ressources dans un sujet secondaire, qu'il avait déjà effleuré en maître par *les Précieuses ridicules* [1].

III

BIBLIOGRAPHIE

1. Editions originales faites du vivant de Molière.

L'Estourdy, ou les Contre-temps, comédie (5 a. v.) représentée sur le théâtre du Palais-Royal. Par I.-B. P. Molière. *Paris*, *Gabriel Quinet* (ou *Claude Barbin*), 1663, in-12.

1. Gérusez, *Histoire de la littérature*.

2. Dépit Amoureux, comédie (5 a. v.) représ. sur le théâtre du Palais-Royal. De I.-B. P. Molière. *Paris, Claude Barbin* (ou *Gabriel Quinet*), 1663, in-12.

3. Les Précieuses Ridicules, comédie (3 a. pr.) représentée au Petit-Bourbon. *Paris, Guillaume de Luyne*, 1660, in-12.

4. Sganarelle, ou le Cocu imaginaire, comédie (1 a. v.). *Paris, Jean Ribou*, 1600, in-12.

5. L'Escole des Maris, comédie (5 a. v.), par I.-B. P. Molière. Représentée sur le théâtre du Palais-Royal. *Paris, Charles de Sercy*, 1661, in-12.

6. L'Escole des Femmes, comédie (5 a. v.), par I.-B. P. Molière, avec Dédicace à Madame et Préface. *Paris, Guillaume de Luyne*, 1663, in-12.

7. Les Fascheux, comédie (5 a. v. avec prologue), de I.-B. P. Molière. Représentée sur le théâtre du Palais-Royal. *Paris, Guillaume de Luyne*, 1662, in-12.

8. La Critique de l'Escole des Femmes, comédie (1 a. pr.), par I.- B. P. Molière (avec dédicace à la Reine-Mère). *Paris, Charles de Sercy*, 1663, in-12.

9. La Princesse d'Élide, comédie héroïque, par Molière, meslée de musique et d'entrée de ballet. *Paris, Robert Ballard*, 1669, in-4.

10. Le Mariage forcé, comédie (1 a. pr.), par I.-B. P. de Molière. *Paris, Jean Ribou*, 1668, in-12.

11. L'Amour Médecin, comédie (3 a. pr. avec Préface), par I.-B. P. Molière. *Paris, Pierre Trabouillet*, 1666.

12. Le Misanthrope, comédie (5 a. v., avec la lettre écrite sur le *Misanthrope* par de Visé). Par I.-B. P. de Molière. *Paris, Jean Ribou*, 1667, in-12.

13. Le Médecin malgré luy, comédie (3 a. pr.). *Paris, Jean Ribou*, 1667, pet. in-12.

Privilège daté du 8 oct. 1666, accordé à « Jean-Baptiste Poquelin de Molière, comédien de la troupe du duc d'Orléans.»

14. Le Sicilien ou l'Amour Peintre, comédie (1 a. pr.), par I.-B. P. de Molière. *Paris, Jean Ribou*, 1668, in-12.

15. L'Imposteur ou le Tartuffe, comédie (5 a. v.), par I.-B. P. de Molière. *Imprimé aux despens de l'Autheur, et se vend à Paris, chez Jean Ribou*, 1669, in-12.

16. Amphitryon, comédie (3 a. v. et prol. v. l.), avec dédicace à Monsieur le Prince. Par I.-B. P. de Molière. *Paris, Jean Ribou*, 1668, in-12.

17. L'Avare, comédie (5 a. pr.). Par J.-B. P. Molière. *Paris, Jean Ribou,* 1669, in-12.

18. Georges Dandin ou le Mari Confondu, comédie (3 a. pr.), par I.-B. P. de Molière. *Paris*, *Jean Ribou*, 1669, in-12.

19. Monsieur de Pourceaugnac, comédie (5 a. pr.), avec des intermèdes, faite à Chambort, pour le divertissement du Roy, par I.-B. P. Molière. *Paris*, *Jean Ribou*, 1670, in-12.

20. Le Bourgeois gentilhomme, comédie-ballet (5 a. pr. avec intermèdes en vers), faite à Chambort pour le divertissement du Roy, par I.-B. P. Molière. *Et se vend pour l'Autheur, à Paris, chez Pierre Le Monnier*, 1671, in-12.

21. Psiché, tragédie-ballet, par I.-B. P. Molière (5 a. v. avec prol.). *Et se vend pour l'Autheur, à Paris, chez Pierre Le Monnier*, 1671, in-12.

22. Les Fourberies de Scapin, comédie (3 a. pr.), par I.-B. P. Molière. *Et se vend pour l'Autheur*, *à Paris*, *chez Le Monnier*, 1671, in-12.

23. Les Femmes sçavantes, comédie (5 a. v.), par I.-B. P. Molière. *Et se vend pour l'Autheur*, *à Paris, au Palais et chez Pierre Promé*, 1673, in-12.

Cette édition, qui se vendait pour l'auteur, avait été imprimée, à ses frais et sous ses yeux, avec son orthographe. Cette pièce, dont le privilège spécial avait été demandé et obtenu par l'auteur, nonobstant le privilège général pour l'impression de ses œuvres, en date du 18 mars 1671, parut sans dédicace et sans préface, un mois avant la mort de Molière, qui en avait certainement revu les épreuves. On peut même supposer que cette première édition se vendit assez mal, puisque Pierre Trabouillet, qui en avait des exemplaires, les remit en vente cinq ans plus tard avec un nouveau titre portant son nom et son adresse, et daté de 1676. C'est cette édition dont nous reproduisons exactement le texte. C'est la seule qui soit incontestablement de Molière, qui fasse réellement foi.

Molière étant mort le 17 février 1673, toutes les autres

éditions de ses œuvres sont posthumes, ont été faites sur les manuscrits ou sur des copies des manuscrits de Molière, produits par sa veuve.

On trouve plusieurs éditions posthumes du *Malade imaginaire.*

Les meilleures sources pour l'étude de la vie et des œuvres de Molière sont :

Notes sur la vie de Molière, par de Visé.

Abrégé de la vie de Molière, par Charles Perrault, de l'Académie française.

Notice historique et critique sur la vie de J. B. Poquelin, par Bayle, 1697.

Notice sur la vie de Molière, par Moreri.

La vie de M. de Molière, par le sieur de Grimarest, 1705; réédité par L. Aimé-Martin, 1824.

Vie de Molière avec des jugements sur ses ouvrages (par Voltaire), 1739.

Histoire de la vie de Molière, de sa troupe et de ses comédies, par les frères Parfaict.

Vie de Molière, par J. Taschereau, 1825.

Histoire de la vie et des ouvrages de Molière, par J. Taschereau, 1825, 1844, 1851, 1863.

Le Théâtre français sous Louis XIV, par Eugène Despois, Paris, Hachette, 1874.

Le manuscrit de Lagrange, comédien.

Éloge de Molière, par Arsène Houssaye, 1865.

La veuve de Molière, par le bibliophile Jacob.

Citons enfin un livre indispensable, d'une érudition achevée :

La *Bibliographie moliéresque*, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob). Paris, Fontaine, 1875.

2e ÉDITION POSTÉRIEURE A MOLIÈRE

Enfin, en 1682, paraissent LES ŒUVRES POSTHUMES de M. de Molière, imprimées pour la première fois, enrichies de figures en taille-douce. *Paris*, *Thierry*, *Barbin* et *Trabouillet*, 1682, 2 vol. in-12, avec privilège spécial (20 août 1682). Édition contenant : *Dom Garcie de Navarre*, *ou le Prince jaloux*; *l'Impromptu de Versailles*; *Dom Juan ou le Festin de Pierre*;

Mélicerte; *les Amants magnifiques*; *la Comtesse d'Escarbagnas* et *le Malade imaginaire*.

Plusieurs impressions ou réimpressions partielles, peu nombreuses.

Il y eut de nombreuses réimpressions faites dans les Pays-Bas, au XVIIe siècle, d'après les éditions originales de Paris, chez *Elzevier*, *Raphael*, *Smith*, *Wolfgang*, *George de Backer*, *Guillaume le Jeune*.

Il y a trace de plus de 500 réimpressions en France et à l'étranger depuis la mort de Molière jusqu'à ce jour, sans compter les éditions arrangées pour la jeunesse, les traductions en latin, languedocien, italien, dialecte génois, en espagnol, portugais, roumain, anglais, néerlandais, dialecte limbourgeois, en allemand, danois, suédois, russe, serbo-croate, polonais, tchèque, grec, persan, arménien, magiar, turc.

PERSONNAGES	ACTEURS
CHRYSALE, Bon Bourgeois	MOLIÈRE.
PHILAMINTE, Femme de Chrysale	Mlle HERVÉ.
ARMANDE, } Filles de Chrysale et de Philaminte.	Mlle BÉJART.
HENRIETTE, } Filles de Chrysale et de Philaminte.	Mlle DE BRIE.
ARISTE, Frère de Chrysale	DU CROISY.
BELISE, Sœur de Chrysale	HUBERT.
CLITANDRE, Amant d'Henriette	LA GRANGE.
TRISSOTIN, Bel esprit	DE BRIE.
VADIUS, Savant	BEAUVAL.
MARTINE, Servante de cuisine	Mlle BEAUVAL
L'ÉPINE, Laquais.	
JULIEN, Valet de Vadius.	
LE NOTAIRE.	

La scène est à Paris [*dans la maison de Chrysale*[1]].

1. Ces mots : « dans la maison de Chrysale », ont été ajoutés par l'éditeur de 1734.

LES FEMMES SAVANTES

ACTE PREMIER

SCÈNE I

ARMANDE, HENRIETTE

ARMANDE.

Quoi, le beau nom de fille [1] est un titre, ma sœur,
Dont vous voulez quitter [2] la charmante douceur?

1. *Fille*. Dès le premier mot, nous sommes avertis que nous avons en face de nous une de ces *précieuses ridicules*, si nombreuses à cette époque, qui ont rompu avec les sentiments les plus naturels du cœur humain, inventé un platonisme de toutes pièces, sans oublier le vocabulaire et le langage. Les unes appelaient le mariage *l'amour fini*; les autres *l'abime de la liberté*; d'autres déclaraient *qu'elles ne brutaliseraient jamais avec un homme de chair*. Il nous faut consulter à cet égard, le *Dictionnaire des Précieuses*, de Somaize, édit. Livet, t. I, p. 172. La répugnance pour le mariage était élevée à la hauteur d'une théorie. Beaucoup la mettaient en pratique. Telle fut Mlle de Rambouillet, qui laissa soupirer dix ans durant (1635-1645) l'austère de Montausier. C'était alors une sorte de courant; et il n'est pas facile de dire si Mlle de Scudéry, qui contribua tant à propager ces étranges maximes, dans *Cyrus*, puis dans *Clélie*, reçut ou communiqua davantage cette singulière impulsion. — Déjà en 1659, dans *les Précieuses ridicules*, Molière faisait pressentir les Armande, les Philaminte et les Belise. Madelon disait (scène v) à Gorgibus, son père : « Mon père, voilà ma cousine qui vous dira aussi bien que moi, que le mariage ne doit arriver qu'après les autres aventures. Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments, pousser le doux, le tendre et le passionné, et que sa recherche soit dans les formes... »

2. *Quitter*. Du bas latin *quietare* : m. à m. rendre tranquille, d'où le sens d'exempter de, renoncer à, laisser.

« Vous écrivez extrêmement bien... ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait. » (SÉVIGNÉ, 18 février 1671.)

Laissez là cet habit, quittez ce vil métier.
(RAC., *Ath.*, II, 7.)

Et de vous marier vous osez faire fête [1]?
Ce vulgaire dessein vous peut monter en tête?

HENRIETTE.

Oui, ma sœur.

ARMANDE.

Ah! ce oui se peut-il supporter?
Et sans un mal de cœur saurait-on l'écouter?

HENRIETTE.

Qu'a donc le mariage en soi qui vous oblige [2],
Ma sœur...

ARMANDE.

Ah! mon Dieu, fi!

HENRIETTE.

Comment?

ARMANDE.

Ah fi, vous dis-je.
Ne concevez-vous point ce que, dès qu'on l'entend,
Un tel mot à l'esprit offre de dégoûtant?
De quelle étrange image on est par lui blessée?
Sur quelle sale vue il traîne la pensée?
N'en frissonnez-vous point? et pouvez-vous, ma sœur,
Aux suites de ce mot résoudre votre cœur?

HENRIETTE.

Les suites de ce mot, quand je les envisage,

1. *Fête.* Faire fête s'employait avec diverses sortes de compliments. On disait : Faire fête à quelque chose, c'est-à-dire témoigner un grand désir de l'avoir, ou beaucoup de joie à en jouir :

Il le (*un oiseau*) croit en son pot, et déjà lui fait fête.
(La Font., *Fabl.,* II, 12.)

Faire fête de quelqu'un ou de quelque chose, l'espérer, s'en réjouir d'avance : « Elle l'avait invité à souper, comme bel esprit, et jamais il ne parut si sot, parmi une demi-douzaine de gens à qui elle avait fait fête de lui » (Mol., *Critique,* 2.)

2. *Oblige* n'a pas ici le sens absolu de lier, bien qu'il l'ait quelquefois dans Molière :

Mes plus ardents respects n'ont pu vous obliger;
Vous avez voulu rompre, il n'y faut plus songer.
(*Dépit amoureux,* IV, 3.)

Il y a ici réticence; ce qui donne beaucoup plus de vivacité au dialogue. Le sens complet serait : qui vous oblige à exprimer un tel dégoût pour le mariage. Mais Armande coupe la parole à sa sœur et l'empêche d'achever.

Me font voir un mari, des enfants, un ménage;
Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner,
Qui blesse la pensée, et fasse frissonner.

ARMANDE.

De tels attachements, ô ciel! sont [1] pour vous plaire?

HENRIETTE.

Et qu'est-ce qu'à mon âge on a de mieux à faire,
Que d'attacher à soi, par le titre d'époux,
Un homme qui vous aime, et soit aimé de vous;
Et de cette union, de tendresse suivie,
Se faire les douceurs d'une innocente vie?
Ce nœud bien assorti n'a-t-il pas des appas [2]?

ARMANDE.

Mon Dieu, que votre esprit est d'un étage [3] bas!
Que vous jouez au monde un petit personnage,
De vous claquemurer [4] aux choses du ménage,

1. *Sont pour vous plaire.* Molière emploie fréquemment cette locution, *être pour,* dans le sens de *être capable de, être de nature à.*

> Puisque vous y donnez, dans les vices du temps,
> Morbleu, vous n'êtes pas pour être de mes gens.
> (*Misanthr.*, I, 1.)
> Le sentiment d'autrui n'est jamais pour lui plaire.
> (*Ibid.*, II, 5.)

2. *Appas* est le pluriel d'*appat*. L'ancienne orthographe était *appast*; au pluriel *appasts* ou *appas*. Les irrégularités auxquelles ce mot a donné lieu, et dont la plus forte a été d'écrire *appas* au singulier, tiennent à ce qu'on a fait d'un mot unique deux mots différents. Il se dit des personnes et des choses, et a dans l'un et l'autre cas le sens de *charmes*, *attraits*. La relation n'est pas difficile à saisir avec les éléments étymologiques : *à*, et l'ancien français *past* (paître).

3. *Etage*. Au figuré, dans le sens de rang, condition.

> Ils (*les Dieux*) descendent bien moins dans de si bas étages (*le vulgaire*)
> Que dans l'âme des rois, leurs vivantes images.
> (CORN., *Hor.*, III, III.)
> Il tutoie en parlant ceux du plus haut étage.
> (MOL., *Misanthr.*, II, V.)

4. *Claquemurer*. C'est proprement mettre en une prison étroite (étym. : *claquer*, et *mur*; *claquer*, c'est-à-dire jeter).

> Il nous faudrait toutes
> Dans des couvents claquemurer.
> (LA FONT., *Aveux.*)
> O Marc-René (*d'Argenson, lieut. de police*), de qui la faveur grande
> Fait ici-bas tant de gens murmurer,
> Vos beaux avis m'ont fait claquemurer,
> Que quelque jour le bon Dieu vous le rende!
> (VOLT., *Bastille.*)

Et de n'entrevoir point de plaisirs plus touchants,
Qu'un idole d'époux, et des marmots d'enfants!
Laissez aux gens grossiers, aux personnes vulgaires,
Les bas amusements de ces sortes d'affaires.
A de plus hauts objets élevez vos désirs,
Songez à prendre un goût [1] des plus nobles plaisirs;
Et, traitant de mépris [2] les sens et la matière,
A l'esprit, comme nous, donnez-vous toute [3] entière :
Vous avez notre mère en exemple à vos yeux,
Que du nom de savante on honore en tous lieux;
Tâchez, ainsi que moi, de vous montrer sa fille;
Aspirez aux clartés [4] qui sont dans la famille,

1. *Goût*. Inclination qu'on a pour certaines choses, et plaisir qu'on y trouve. On dirait plutôt aujourd'hui prendre goût à. Cf. mettre en goût, donner envie, désir; entrer en goût, commencer à se plaire à; être en goût, avoir envie, désir.

Les femmes docteurs ne sont pas de mon goût.
(Mol., *Femmes sav.*, II, iii.)
Ah! tu prends, pendard, goût à la bâtonnade.
(Id., *Amphytr.*, I, ii.)

2. *De mépris*. Pour dire, *avec mépris*. Voltaire traite cette locution de barbarisme de phrase. Le moindre défaut de Voltaire est de faire le procès à tout ce qui n'appartient pas à la langue de son temps, et de ne se douter même pas qu'il puisse y avoir une histoire de la langue française. L'emploi de la préposition *de*, entre un verbe et un nom, pour exprimer les divers compléments des verbes, était général au xviie siècle, en prose, et surtout en poésie.

« Les prudents du siècle eurent beau lui représenter qu'il fallait éblouir les âmes grossières de quelque apparence de gloire. » (Fléch., *Panég.*, II, p. 357.)

Venez, de l'huile sainte il faut vous consacrer.
(Rac., *Ath.*, IV, vii.)
Tous les jours je l'invoque, et d'un soin paternel
Il me nourrit des dons offerts sur son autel.
(Id., *ibid.*, II, vii.)

3. *Toute*. Cette orthographe avait pour elle l'autorité de Vaugelas, mais fut alors condamnée par l'Académie. Voir l'historique de la discussion, dans les *Remarques sur la Langue française*, par Vaugelas, édit. A. Chassang, *i*, I, p. 179-182.

4. *Clartés*. Bien que synonyme du mot *lumières*, *clartés* ne s'emploie plus aujourd'hui dans ce sens.

Vous avez des clartés que mon insuffisance.....
(Corn., *Sertor.*, II, iii.)
Venez, derrière un voile écoutant leurs discours,
De vos propres clartés me prêter le secours.
(Rac., *Esth.*, III viii.)

Et vous rendez sensible aux charmantes douceurs
Que l'amour de l'étude épanche dans les cœurs :
Loin d'être aux lois d'un homme en esclave asservie,
Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie,
Qui nous monte [1] au-dessus de tout le genre humain,
Et donne à la raison l'empire souverain,
Soumettant à ses lois la partie animale
Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale [2].
Ce sont là les beaux feux, les doux attachements
Qui doivent de la vie occuper les moments;
Et les soins où [3] je vois tant de femmes sensibles,
Me paraissent aux yeux des pauvretés horribles.

HENRIETTE.

Le ciel [4], dont nous voyons que l'ordre est tout puissant,
Pour différents emplois nous fabrique en naissant;

1. *Monter*. Dans le sens actif il est assez rare, surtout dans le style soutenu.

Après un tel bonheur,
Deux ans les ont montés au haut degré d'honneur.
(Corn., *l'Illus. com.*, IV, x.)

2. *Ravale*. *Ravaler*, c'est proprement faire descendre de nouveau (étym. : *re...* et *avaler, aller, aval*), et par extension rabattre, rabaisser. Quant à l'idée de récidive contenue dans le mot, elle s'explique par le raisonnement suivant : La nature nous a faits, à beaucoup d'égards, semblables aux animaux; mais nous, savantes, nous nous sommes élevées par la philosophie au-dessus du genre humain. Nous marier, ce serait retourner au rang des « *bêtes* ».

Et lorsqu'une cabale,
Un flot de vains auteurs follement te ravale.
(Boileau, *Epître VII, à Racine.*)

3. *Où*, avec un nom pour antécédent, remplace souvent, au xviie siècle, le pronom relatif, *lequel*, complément d'une préposition, et la préposition elle-même qui le gouvernerait, quand il s'agit de temps ou de lieu.

La mort ne surprend point le sage;
Il est toujours prêt à partir,
S'étant su lui-même avertir
Du temps où l'on se doit résoudre à ce voyage.
(La Font., *Fabl.*, III, viii, 1.)
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.
(Boil., *Epît.*, I.)

4. *Le ciel*. Au langage précieux, aux idées et aux sentiments extravagants d'Armande, Molière va opposer la simplicité et le naturel d'Henriette. Les deux types se dessinent et ressortent de toute la puissance du contraste. Molière dans *le Misanthrope* (acte I, scène i), avait déjà tiré un grand effet de l'opposition entre Alceste et Philinte.

Et tout esprit n'est pas composé d'une étoffe
Qui se trouve taillée à faire un philosophe.
Si le vôtre est né propre aux élévations
Où montent des savants les spéculations,
Le mien est fait, ma sœur, pour aller terre à terre,
Et dans les petits soins son faible [1] se resserre.
Ne troublons point du ciel les justes règlements [2],
Et de nos deux instincts suivons les mouvements.
Habitez, par l'essor [3] d'un grand et beau génie,
Les hautes régions de la philosophie,
Tandis que mon esprit se tenant ici-bas,
Goûtera de l'hymen les terrestres appas [4].
Ainsi dans nos desseins l'une à l'autre contraire,
Nous saurons toutes deux imiter notre mère;
Vous, du côté de l'âme et des nobles désirs,
Moi, du côté des sens et des grossiers plaisirs;
Vous, aux productions d'esprit et de lumière,
Moi, dans celles, ma sœur, qui sont de la matière.

ARMANDE.

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler [5];

1. *Faible*. Pris substantivement, pour désigner ce qu'il y a de défectueux en quelqu'un ou en quelque chose. Etym. : *flebilis, fleb'lis;* la chute du premier a donné *feble* et dans le dialecte du Berry *feuble*.

« Toutes les grandeurs ont leur faible. » (Boss., *Visit.*, I.)

2. *Règlements*. Dispositions, statuts. Exemples : règlements d'administration, de police. « C'est le génie des Français de faire de très bons règlements, et de les exécuter très mal. » (Pellisson, *Hist. Acad.*, IV.)

3. *Essor*. C'est proprement l'action de l'oiseau qui s'élance pour prendre son vol. Au figuré, c'est le mouvement moral, comparé à l'essor de l'oiseau, par lequel un homme, un esprit, une âme se portent aux choses élevées. — Etym. du bas latin *exaurare*, prendre le vent, de *ex* et *aura*; d'où le français *essorer*.

Et quand je me demande un titre légitime,
D'où prendre quelque gloire et chercher quelque estime,
Je vois pour tout appui de mes plus hauts essors
Le néant que je suis et le rien d'où je sors.
(Corn., *Imit.*, III, 40.)

4. *Appas*. Voy. *sup.*, v. 25.

5. *Ressembler*. Molière avait d'abord écrit ainsi ces deux vers :

Quand sur une personne on prétend s'ajuster,
C'est par les beaux côtés qu'il la faut imiter.

Boileau, selon Monchesnay (*Bolæana*), proposa et fit adopter à Molière les deux vers qu'on lit aujourd'hui.

Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
Ma sœur, que de tousser et de cracher comme elle.

HENRIETTE.

Mais vous ne seriez pas ce dont vous vous vantez,
Si ma mère n'eût eu [1] que de ces beaux côtés;
Et bien vous prend, ma sœur, que son noble génie
N'ait pas vaqué [2] toujours à la philosophie.
De grâce, souffrez-moi, par un peu de bonté
Des bassesses à qui vous devez la clarté [3];
Et ne supprimez point, voulant qu'on vous seconde,
Quelque petit savant qui veut venir au monde.

ARMANDE.

Je vois que votre esprit ne peut être guéri [4]
Du fol entêtement de vous faire un mari;
Mais sachons, s'il vous plaît, qui vous songez à prendre;
Votre visée [5] au moins n'est pas mise à Clitandre?

HENRIETTE.

Et par quelle raison n'y serait-elle pas?
Manque-t-il de mérite? Est-ce un choix qui soit bas?

1. *Eu.* Pour la pensée exprimée dans ces deux vers, comparez Racine, *Phèdre* (1677) :

> Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés!
> Vous-même où seriez-vous, vous qui la combattez,
> Si toujours Antiope à ses lois opposée
> D'une pudique ardeur n'eût brûlé pour Thésée?

2. *Vaqué.* Se livrer, s'adonner à une chose : du latin *vacare,* être vide de, être libre pour.

> Comme l'ours en un jour ne disait pas deux mots,
> L'homme pouvait sans bruit vaquer à son ouvrage.
> (LA FONT., *Fabl.,* VIII, 10.)

3. *Clarté.* Voy. *sup.*, v. 40.
4. *Guéri.* Mot d'origine germanique, *wehren,* défendre, protéger, ce qui est aussi le sens propre et primitif de guérir. En picard, *garir*; en Berry et en provençal, *guarir.* « Je le pansay, Dieu le guarit. » (Ambroise Paré.)
5. *Visée.* Proprement, direction de la vue vers un but à atteindre, d'où dessein, intention.

> Elle est sage, elle m'aime, et votre amour l'outrage;
> Prenez visée ailleurs, et troussez-moi bagage.
> (MOL., *Éc. des Mar.,* II, IX.)

ARMANDE.

Non; mais c'est un dessein qui serait malhonnête,
Que de vouloir d'une autre enlever la conquête;
Et ce n'est pas un fait dans le monde ignoré,
Que Clitandre ait pour moi hautement soupiré.

HENRIETTE.

Oui, mais tous ces soupirs chez vous sont choses vaines,
Et vous ne tombez point aux bassesses humaines;
Votre esprit à l'hymen renonce pour toujours,
Et la philosophie a toutes vos amours :
Ainsi, n'ayant au cœur nul dessein pour Clitandre,
Que vous importe-t-il [1] qu'on y puisse prétendre?

ARMANDE.

Cet empire que tient la raison sur les sens,
Ne fait pas renoncer aux douceurs des encens;
Et l'on peut, pour époux, refuser un mérite
Que pour adorateur on veut bien à sa suite.

HENRIETTE.

Je n'ai pas empêché qu'à vos perfections
Il n'ait continué ses adorations;
Et je n'ai fait que prendre, au refus de votre âme,
Ce qu'est venu m'offrir l'hommage de sa flamme.

ARMANDE.

Mais à l'offre des vœux d'un amant dépité,
Trouvez-vous, je vous prie, entière sûreté?
Croyez-vous pour vos yeux [2] sa passion si forte,
Et qu'en son cœur pour moi toute flamme soit morte?

1. *Que vous importe-t-il?* On dirait aujourd'hui : Que vous importe qu'on y puisse prétendre? ou bien, en quoi vous importe-t-il que...?

2. *Vos yeux.* L'œil, dans la langue érotique du temps, est pris à chaque instant pour symbole de la beauté répandue sur toute la personne, et se reflétant surtout dans les yeux. Un bel œil, de beaux yeux, signifient une belle femme.

Sur mes pareils, Néarque, un bel œil est bien fort.
(CORN., *Poly.*, I, I.)

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux Dieux.
(LA ROCHEF.)

HENRIETTE.

Il me le dit, ma sœur, et pour moi je le croi.

ARMANDE.

Ne soyez pas, ma sœur, d'une si bonne foi [1].
Et croyez, quand il dit qu'il me quitte et vous aime,
Qu'il n'y songe pas bien, et se trompe lui-même.

HENRIETTE.

Je ne sais, mais enfin, si c'est votre plaisir,
Il nous est bien aisé de nous en éclaircir [2].
Je l'aperçois qui vient, et sur cette matière
Il pourra nous donner une pleine lumière.

SCÈNE II

CLITANDRE, ARMANDE, HENRIETTE

HENRIETTE.

Pour me tirer d'un doute où me jette ma sœur,
Entre elle et moi, Clitandre, expliquez [3] votre cœur;
Découvrez-en le fond, et nous daignez apprendre
Qui de nous à vos vœux [4] est en droit de prétendre.

1. *Foi.* Ici, créance que l'on accorde aux hommes ou aux choses. « Mme de Montmorency avait dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime. » (J.-J. Rouss., *Conf.*, XI.)

Quiconque le peut croire ainsi que vous et moi,
S'il a manqué de sens, n'a pas manqué de foi.
(Corn., *le Ment.*, III, ii.)

2. *Éclaircir.* De même qu'on disait *clarté* pour *lumière*, ainsi on employait *éclaircir* dans le sens d'*éclairer*.

J'ignore de quel crime on a pu me noircir,
De tous ceux que j'ai faits je vais vous éclaircir.
(Rac., *Britann.*, IV, ii.)

O Ciel combien de fois je l'aurais éclaircie,
Si je n'eusse à sa haine exposé que ma vie!
(Id., *Bajazet*, II, v.)

3. *Expliquer.* Sens très conforme à l'étymologie : *explicare*, déployer.

On dit plus, vous souffrez sans en être offensée
Qu'il vous ose, Madame, expliquer sa pensée.
(Rac., *Britann.*, II, iii.)

4. *Vœux.* Soins galants, désir amoureux.

Pour la même beauté nous faisons mêmes vœux.
(Corn., *Rodog.*, I, v.)

Son cœur (*de Gabrielle d'Estrées*) né pour aimer, mais fier et généreux,
D'aucun amant encore n'avait reçu les vœux.
(Volt., *Henr.*, IX.)

ARMANDE.

Non, non, je ne veux point à votre passion
Imposer la rigueur d'une explication;
Je ménage les gens, et sais comme embarrasse [1]
Le contraignant effort de ces aveux en face.

CLITANDRE.

Non, madame, mon cœur qui dissimule peu,
Ne sent nulle contrainte à faire un libre aveu.
Dans aucun embarras un tel pas [2] ne me jette,
Et j'avouerai tout haut, d'une âme franche et nette [3],
Que les tendres liens où je suis arrêté [4],
Mon amour et mes vœux sont tout de ce côté.
Qu'à nulle émotion cet aveu ne vous porte;
Vous avez bien voulu les choses de la sorte.
Vos attraits m'avaient pris, et mes tendres soupirs
Vous ont assez prouvé l'ardeur de mes désirs :
Mon cœur vous consacrait une flamme immortelle;
Mais vos yeux [5] n'ont pas cru leur conquête assez belle;
J'ai souffert sous leur joug cent mépris différents,
Ils régnaient sur mon âme en superbes tyrans [6],

1. *Embarrasse*. Étym. : en, barre, dans le sens de barrière.

2. *Pas*. Au figuré : acte comparé à un pas qui se fait. « Je suis un peu triste de ne plus savoir ce qui se passe en Hollande; quand je suis partie, on était entre la paix et la guerre; c'était le pas le plus important où la France se soit trouvée depuis très longtemps. » (SÉVIGNÉ, 16 juillet 1672.)

Par des faits glorieux tu vas te signaler.
Poursuis. Tu n'as pas fait ce pas pour reculer.
(RAC., *Britann.*, V, VI.)

3. *D'une âme franche et nette*. Sur *de*, employé en ce sens, voy. *sup.*, v. 35.

4. *Arrêté*, retenu, concorde très bien avec l'idée de liens. Étym. : *ad*, à, *restare*, rester, c'est-à-dire faire rester, et non, comme le veulent certains étymologistes, de l'allemand *Rest*, ou *Rast*, repos. — A ces mots, Clitandre se tourne vers Henriette.

5. *Vos yeux*. Voy. *sup.*, v. 111.

6. Plus haut, tendres liens, tendres soupirs, flamme immortelle; ici, superbes tyrans, sont un faible échantillon des métaphores mises en circulation par le génie de la galanterie de l'époque. Molière ici ne persifle pas; Clitandre est, avec Henriette, l'arbitre du bon goût, du vrai, du naturel, l'antithèse des Armande, des Belise, des Philaminte, des Trissotin et des Vadius. Le *cultorisme*, l'*euphuisme* et autres maladies d'importation étrangère avaient tellement dépravé le goût de l'époque que, tout en les combattant par la théorie et par l'exemple, nos grands écrivains ne nous en paraissent pas toujours exempts eux-mêmes.

Et je me suis cherché, lassé de tant de peines,
Des vainqueurs plus humains, et de moins rudes chaînes.
Je les ai rencontrés, madame, dans ces yeux [1],
Et leurs traits à jamais me seront précieux;
D'un regard pitoyable [2] ils ont séché mes larmes,
Et n'ont pas dédaigné le rebut de vos charmes.
De si rares bontés m'ont si bien su toucher,
Qu'il n'est rien qui me puisse à mes fers arracher;
Et j'ose maintenant vous conjurer, madame,
De ne vouloir tenter nul effort sur ma flamme,
De ne point essayer [3] à rappeler un cœur
Résolu de mourir dans cette douce ardeur.

ARMANDE.

Eh, qui vous dit, monsieur [4], que l'on ait cette envie
Et que de vous enfin si fort on se soucie?
Je vous trouve plaisant [5] de vous le figurer,
Et fort impertinent de me le déclarer.

1. Clitandre se tourne ici vers Henriette.

2. *Pitoyable*. Qui est plein de pitié pour quelqu'un, sans aucune nuance de mépris.

Si le ciel pitoyable eût écouté mes vœux.
(Corn., *Hor.*, III, v.)

« Le missionnaire rendait les maîtres plus pitoyables, et les esclaves plus vertueux. » (Chateaub., *Génie*, IV, iv, 7.)

3. *Essayer à*, avec l'infinitif, était plus usité au XVII[e] siècle que *essayer de*, qui a prévalu. « C'est le plus grand sujet de félicité de la condition des rois de ce qu'on essaye sans cesse à les divertir par toutes sortes de plaisirs. » (Pascal, *Pensées*, t. I, p. 266, éd. Lahure.)

Essayez sur ce point à la faire parler.
(Corn., *Hor.*, I, iv.)

4. *Eh, qui vous dit, monsieur*. L'analogie est frappante avec la situation et le langage de la prude Arsinoé (*Misanth.*, V, vi) :

Eh, croyez-vous, Monsieur, qu'on ait cette pensée,
Et que de vous avoir on soit tant empressée?
Je vous trouve un esprit bien plein de vanité,
Si de cette créance il peut s'être flatté.
Le rebut de Madame est une marchandise
Dont on aurait grand tort d'être si fort éprise.
Détrompez-vous, de grâce...

5. *Plaisant*. Qui divertit, qui fait rire, mais en mauvaise par , et avec ironie.

Par la sambleu, Messieurs, je ne croyais pas être
Si plaisant que je suis.
(Mol., *Misanthr.*, II, vii.)

HENRIETTE.

Eh, doucement, ma sœur. Où donc est la morale
Qui sait si bien régir la partie animale,
Et retenir la bride [1] aux efforts du courroux?

ARMANDE.

Mais vous qui m'en parlez, où la pratiquez-vous,
De [2] répondre à l'amour que l'on vous fait paraître,
Sans le congé [3] de ceux qui vous ont donné l'être?
Sachez que le devoir vous soumet à leurs lois,
Qu'il ne vous est permis d'aimer que par leur choix,
Qu'ils ont sur votre cœur l'autorité suprême,
Et qu'il est criminel d'en disposer vous-même [4].

HENRIETTE.

Je rends grâce aux bontés que vous me faites voir,
De m'enseigner si bien les choses du devoir;
Mon cœur sur vos leçons veut régler sa conduite,
Et pour vous faire voir, ma sœur, que j'en profite,

1. *La bride*. Métaphore plus d'une fois employée par Bossuet. « Ils tenaient les soldats en bride. » (*Hist.*, III, v, 7.) — « Le sénat tenait en bride les gouverneurs. » (*Ibid.*, III, 6.) — Tantôt Dieu retient les passions, tantôt il leur lâche la bride. (*Ibid.*, III, 7.)

On doit tenir la bride aux grands empressements
Qu'on a de faire éclat de tels amusements.
(Mol., *Misanthr.*, I, ii.)

2. *De*, entre deux verbes, formait alors une locution remarquable, avec un sens équivalant à : de ce que, vu que, puisque, quand, comme si.

Je mérite la mort de mériter sa haine.
(Corn., *Cid*, III, i.)
Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes,
Et je le donnerais à bien d'autres qu'à moi.
De se voir sans chagrin au point où je me vois.
(Mol., *Sgan.*, XVI.)

« Est-ce pour rire, ou si tous deux vous extravaguez de vouloir que je sois médecin? » (Id., *Méd. m. lui*, I, vi.)

3. *Congé*. Libération temporaire ou définitive d'un service quelconque et, par extension, permission en général. Étym. : *commeare*, aller, s'en aller, de *cum*, avec, et *meare*, aller; l'*e* ou l'*i* se changeant en *j* dans ces sortes de mots.

Et si dans quelque chose ils vous ont outragé,
Je puis vous assurer que c'est sans mon congé.
(Mol., *l'Et.*, I, iii.)

4. Quelle récidive féconde! Ces quatre vers expriment la même pensée, mais avec une gradation bien sensible.

Clitandre, prenez soin d'appuyer [1] votre amour
De l'agrément de ceux dont j'ai reçu le jour;
Faites-vous sur mes vœux [2] un pouvoir légitime,
Et me donnez moyen de vous aimer sans crime.

CLITANDRE.

J'y vais de tous mes soins travailler hautement [3]
Et j'attendais de vous ce doux consentement.

ARMANDE.

Vous triomphez, ma sœur, et faites une mine
A vous imaginer [4] que cela me chagrine.

HENRIETTE.

Moi, ma sœur, point du tout. Je sais que sur vos sens
Les droits de la raison sont toujours tout puissants,
Et que, par les leçons qu'on prend dans la sagesse,
Vous êtes au-dessus d'une telle faiblesse.
Loin de vous soupçonner d'aucun chagrin, je crois
Qu'ici vous daignerez vous employer pour moi,
Appuyer sa demande, et de votre suffrage
Presser l'heureux moment de notre mariage.
Je vous en sollicite; et pour y travailler...

ARMANDE.

Votre petit esprit se mêle [5] de railler,
Et d'un cœur qu'on vous jette on vous voit toute fière.

1. *Appuyer de, sur, par*, s'emploie au figuré dans le sens de soutenir, aider. « Vous n'appuyez votre bonheur que sur le mensonge. » (PASC., *Prov.*, 17.)

Tu n'as de fils qu'Octave, et nulle adoption
N'a d'un autre César appuyé ta maison.
(VOLT., *M. de Cés.*, I, 1.)

2. *Vœux*. Voy. *sup.*, 124.
3. *Hautement*. D'une façon manifeste, ouvertement.

Montrons-leur hautement que nous avons des yeux.
(CORN., *Nicom.*, IV, VI.)

4. *Vous faites une mine à vous imaginer*. La pensée complète serait : vous faites une mine telle, qu'on dirait que vous vous imaginez. On voit ce que l'ellipse fait gagner à la phrase d'énergie et de vivacité.
5. *Se mêle*. S'immiscer dans des affaires étrangères à sa profession, à ses habitudes. « Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins

HENRIETTE.

Tout jeté qu'est ce cœur, il ne vous déplaît guère,
Et si vos yeux sur moi le pouvaient ramasser,
Ils prendraient aisément le soin de se baisser.

ARMANDE.

A répondre à cela je ne daigne descendre,
Et ce sont sots discours qu'il ne faut pas entendre.

HENRIETTE.

C'est fort bien fait à vous, et vous nous faites voir
Des modérations qu'on ne peut concevoir.

SCÈNE III

CLITANDRE, HENRIETTE

HENRIETTE.

Votre sincère aveu ne l'a pas peu surprise.

CLITANDRE.

Elle mérite assez une telle franchise,
Et toutes les hauteurs de sa folle fierté
Sont dignes, tout au moins, de ma sincérité.
Mais, puisqu'il m'est permis [1], je vais à votre père,
Madame...

HENRIETTE.

Le plus sûr est de gagner ma mère.
Mon père est d'une humeur à consentir à tout [2],

(de Louis XIV); quand il marche, tout se croit également menacé. » (Boss., *Mar. Thér.*)

> De quoi se mêle Rome, et d'où prend le sénat,
> Vous vivant, vous régnant, ce droit sur votre État?
> (Corn., *Nicom.*, II, iii.)

1. *Il m'est permis.* Le pronom *il* se met avec les verbes impersonnels, et, comme ici, avec les verbes employés impersonnellement : il fait beau temps; il doit s'y attacher de l'intérêt.

> Il m'en doit bien souvenir, ma foi!
> (Mol., *Préc. ridic.*, XII.)
> Il faut ne rien vous dire; il est assez aisé.
> (Id., *Misanthr.*, III, vii.)

2. Sur cette tournure elliptique, voy. *sup.*, 180. — Il est difficile de mieux

Mais il met peu de poids aux choses qu'il résout.
Il a reçu du ciel certaine bonté d'âme,
Qui le soumet d'abord à ce que veut sa femme;
C'est elle qui gouverne et, d'un ton absolu,
Elle dicte pour loi ce qu'elle a résolu.
Je voudrais bien vous voir pour elle, et pour ma tante [1],
Une âme, je l'avoue, un peu plus complaisante,
Un esprit qui, flattant les visions [2] du leur,
Vous pût de leur estime attirer la chaleur.

CLITANDRE.

Mon cœur n'a jamais pu, tant il est né sincère,
Même dans votre sœur flatter leur caractère,
Et les femmes docteurs ne sont point de mon goût.
Je consens qu'une femme ait des clartés [3] de tout,
Mais je ne lui veux point la passion choquante
De se rendre savante afin d'être savante;
Et j'aime que souvent aux questions [4] qu'on fait,
Elle sache ignorer les choses qu'elle sait;
De son étude enfin je veux qu'elle se cache,
Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache,
Sans citer les auteurs, sans dire de grands mots,
Et clouer de l'esprit à ses moindres propos.
Je respecte beaucoup madame votre mère,

peindre, sans manquer au respect qu'une fille doit à son père, le caractère débonnaire, l'âme subalterne de Chrysale. Henriette n'en peut dire davantage. Molière avait à concilier l'esprit de la femme, les intérêts de l'amante et la piété filiale.

1. *Ma tante.* Belise, sœur de Chrysale, dont le type forme une variété si originale dans le groupe des trois femmes savantes, à côté de Philaminte et d'Armande.

2. *Les visions.* Idées folles, extravagances : le contraire d'une vue sainte et d'une perception adéquate. « Ce nous est une douce rente, que ce Monsieur Jourdain, avec les visions de noblesse et de galanterie qu'il est allé se mettre en tête. » (MOL., *Bourg. gent.*, I, 1.)

> Ma foi, ma chère sœur, vision toute claire.
> De ces chimères-là vous devez vous défaire.
> (*Inf.*, III, III.)

3. *Clartés.* Voy. *sup.*, 40.

4. *Aux questions.* *A* s'employait alors indifféremment pour *dans.*

> Viens, suis-moi, va combattre, et montrer à ton roi
> Que ce qu'il perd au comte, il le recouvre en toi.
> (CORN., *Cid*, III, VI.)

Mais je ne puis du tout approuver sa chimère [1],
Et me rendre l'écho des choses qu'elle dit
Aux encens [2] qu'elle donne à son héros d'esprit,
Son monsieur Trissotin [3] me chagrine, m'assomme,
Et j'enrage de voir qu'elle estime un tel homme,
Qu'elle nous mette au rang des grands et beaux esprits
Un bénêt [4] dont partout on siffle les écrits,
Un pedant [5] dont on voit la plume libérale
D'officieux papiers fournir toute la halle.

HENRIETTE.

Ses écrits, ses discours, tout m'en semble ennuyeux,
Et je me trouve assez votre goût et vos yeux;
Mais comme sur ma mère il a grande puissance,
Vous devez vous forcer à quelque complaisance.
Un amant fait sa cour où s'attache son cœur,
Il veut de tout le monde y gagner la faveur;

1. *Chimère.* Vaines imaginations, idées étranges.

Les Chimères, le rien, tout est bon; je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens;
C'est un parterre où Flore épand ses biens.
(La Font., *Fabl.*, X, 1.)

2. *Aux encens.* C'est-à-dire au milieu des encens. Sur l'emploi de *à* pour *dans*, voy. *sup.*, 221. — *Héros* est pris ici dans le sens d'objet de l'admiration.

« Le chevalier était son héros. » (Hamilt., *Gramm.*, 6.)

3 *Monsieur Trissotin.* Il est à peu près certain que Trissotin, qui joue dans les *Femmes savantes* un si triste personnage, n'est autre que l'abbé Cotin, si fort maltraité également dans les *Satires* de Boileau. Il semble bien cependant que Cotin n'ait pas été un homme sans mérite. Il prêcha quatorze carêmes à la Cour. Il était fort instruit, savait le grec, l'hébreu, le syriaque, et fut membre de l'Académie française. Heureux, s'il eût borné là sa gloire! Mais il ne put s'empêcher de publier un *Recueil de rondeaux* (1650), et ses *Œuvres galantes en prose et en vers* (1663). C'est ce qui le perdit.

4. *Un benêt.* Un niais, un sot. Étym. : prononciation normande de *benoît. Benêt*, ou *benest*, veut dire *bénit*, à cause de cette opinion vulgaire que les simples d'esprit sont favorisés du ciel. « Bienheureux, dit l'Évangile, les pauvres d'esprit! »

5. *Pédant* signifie littéralement celui qui enseigne. « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants; c'étaient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis. » (Pasc., *Pens.*, VI, 52, éd. Havet.) Le mot se prend presque toujours en mauvaise part, et désigne quelqu'un qui, avec peu de lumière et peu de savoir-vivre, affecte un air de suffisance.

Et pour n'avoir personne à sa flamme contraire,
Jusqu'au chien du logis il s'efforce de plaire.

CLITANDRE.

Oui, vous avez raison; mais monsieur Trissotin
M'inspire au fond de l'âme un dominant [1] chagrin.
Je ne puis consentir, pour gagner ses suffrages,
A me déshonorer, en prisant ses ouvrages;
C'est par eux qu'à mes yeux il a d'abord paru,
Et je le connaissais avant que l'avoir vu [2].
Je vis dans le fatras [3] des écrits qu'il nous donne,
Ce qu'étale en tout lieu sa pédante personne,
La constante hauteur de sa présomption,
Cette intrépidité de bonne opinion,
Cet indolent état de confiance extrême,
Qui le rend en tout temps si content de soi-même,
Qui fait qu'à son mérite incessamment il rit,
Qu'il se sait si bon gré de tout ce qu'il écrit,
Et qu'il ne voudrait pas changer sa renommée
Contre tous les honneurs d'un général d'armée [4].

1. *Un dominant chagrin* est une tristesse qui domine au fond de l'âme tout autre sentiment. On dit ainsi : goût dominant, passion dominante.

Je veux, je tâche en vain d'éviter par la fuite
Ce charme dominant qui marche à votre suite.
(CORN., *Attila*, III, II.)

2. *Avant que.* Cette locution conjonctive avait plusieurs variantes : 1° *Avant que*, avec le subjonctif et un *ne* explétif : « Lorsque le tigre leur fend et leur déchire le corps, c'est pour y plonger la tête et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source qui tarit presque toujours avant que sa soif ne s'éteigne. » (BUFFON, *Tigre.*) 2° *Avant que de*, avec l'infinitif.

Avant que de combattre, ils s'estiment perdus.
(CORN., *Cid*, IV, 3.)

2° *Avant de*, avec l'infinitif.

Avant de vous venger,
Polyphonte, dit-il, prétend l'interroger.
(VOLT., *Tanc.*, III, V.)

3° *Avant que*, sans *de*, avec l'infinitif : « Il falloit expliquer cela avant qu'en venir au fait. » (SAINT-SIMON, 166, 199.) Étym. : *abante* (qu'on trouve dans des inscriptions), de *ab*, de, et *ante*, avant.

3. *Fatras.* Amas de choses fastidieuses, paroles ou écrits. « Il accumule cent fatras dans sa mémoire. » (J.-J. ROUSS., *Emile*, II.)

Ne réplique point; je connais ton fatras.
(BOIL., *Chapelain décoiffé*, III.)

4. *Général d'armée.* « Il y a, dans cette tirade contre un sot présomptueux,

HENRIETTE.

C'est avoir de bons yeux que de voir tout cela.

CLITANDRE.

Jusques à sa figure encor la chose alla,
Et je vis, par les vers qu'à la tête il nous jette,
De quel air il fallait que fût fait le poète;
Et j'en avais si bien deviné tous les traits,
Que, rencontrant un homme un jour dans le Palais [1],
Je gageai que c'était Trissotin en personne,
Et je vis qu'en effet la gageure était bonne.

HENRIETTE.

Quel conte!

CLITANDRE.

Non, je dis la chose comme elle est :
Mais je vois votre tante. Agréez, s'il vous plaît,
Que mon cœur lui déclare ici notre misère,
Et gagne sa faveur auprès de votre mère [2].

une verve admirable de mépris et de colère; elle convenait à Molière, l'homme de génie le plus modeste et le plus difficile envers lui-même. Entendant un jour ces vers de la satire que Boileau lui a adressée :

Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver;
Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire.

« Voilà, dit-il au satirique, en lui serrant la main, la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement content. » (AUGER.)

1. *Le Palais.* Le Palais de justice, autrefois *Palais de la cité.* Il fut longtemps la résidence des rois, et le siège de la Justice et du Parlement. Sous Louis XII et pendant la minorité de Louis XIV, la *Grand'salle* (aujourd'hui la *salle des Pas Perdus*) était le rendez-vous de la société distinguée, des causeurs politiques. On appelait le *Gros Pilier*, l'endroit où aimaient à se retrouver les plus fameux avocats. Au *Palais* étaient attenantes des galeries, entre les piliers desquelles étaient des boutiques, surtout de libraires. En 1634, Corneille avait fait une comédie en cinq actes, intitulée *la Galerie du Palais.*

2. *Votre mère.* Dans cette scène excellente, dit Auger, tous les personnages principaux sont esquissés : c'est ici l'exposition des caractères, comme c'était tout à l'heure (sc. I et II) celle du sujet de l'intrigue. Nous connaissons déjà, avant qu'ils paraissent, et le faible Chrysale, et l'impérieuse Philaminte, et le ridicule Trissotin. De plus, Clitandre, en faisant éclater son aversion pour le faux bel esprit, se peint lui-même et nous montre d'avance l'homme qui, dans la grande scène du quatrième acte, doit venger la raison, l'esprit et le bon goût.

SCÈNE IV

CLITANDRE, BELISE

CLITANDRE.

Souffrez, pour vous parler, madame, qu'un amant
Prenne l'occasion de cet heureux moment,
Et se découvre [1] à vous de la sincère flamme...

BELISE

Ah! tout beau [2], gardez-vous de m'ouvrir trop votre âme.
Si je vous ai su mettre au rang de mes amants,
Contentez-vous des yeux pour vos seuls truchements [3],
Et ne m'expliquez point par un autre langage
Des désirs qui chez moi passent pour un outrage;
Aimez-moi, soupirez, brûlez pour mes appas [4],
Mais qu'il me soit permis de ne le savoir pas;
Je puis fermer les yeux sur vos flammes secrètes,
Tant que vous vous tiendrez aux muets interprètes [5],

1. *Se découvre.* Se découvrir signifiait, au figuré, *se faire connaître*, *s'expliquer :* rien ne s'oppose à ce qu'il ait un complément amené par les prépositions *sur*, ou *de*.

2. *Tout beau,* dans Corneille, n'appartenait qu'au style le plus élevé, pour signifier : *doucement, modérez-vous.*

> Tout beau, ma passion, deviens un peu moins forte.
> (CORN., *Cinna*, I, II.)
> Tout beau, Flaminius, je n'y suis pas encore.
> (ID., *Nicom.*, IV, IV.)

3. *Truchements.* Interprètes, et par extension tout ce qui sert à faire comprendre quelque chose. C'est le même mot que *drogman*, de l'arabe *tardjemân*, interprète.

> Ses regards, truchements de l'ardeur qui la touche.
> (LA FONT., *Adonis.*)

4. *Appas.* Voy. *sup.*, 25.

5. *Muets interprètes.* Les yeux (voy. *sup.*, 111). La périphrase. la métaphore, l'allégorie, étaient les procédés de langage les plus recherchés des *Précieuses.* La carte du pays de *Tendre* est le chef-d'œuvre du genre. On y voit le fleuve *Inclination*, ayant sur sa rive droite les villages de *Jolis Vers* et d'*Epîtres galantes*; sur la gauche, ceux de *Complaisance*, de *Petits Soins* et d'*Assiduité*; plus loin les hameaux de *Légèreté* et d'*Oubli*, avec le lac d'*Indifférence.* Une route conduit au district d'*Abandon* et de *Perfidie*; mais en suivant le cours naturel du fleuve, on arrive à la ville de *Tendre-sur-Estime*, et à celle de *Tendre-sur-Inclination.* On voit s'il était temps que Molière vînt enfin, à corps redoublés, faire justice de ce galimatias.

Mais si la bouche vient à s'en vouloir mêler,
Pour jamais de ma vue il vous faut exiler.

CLITANDRE.

Des projets de mon cœur ne prenez point d'alarme.
Henriette, madame, est l'objet qui me charme;
Et je viens ardemment conjurer vos bontés
De seconder l'amour que j'ai pour ses beautés.

BELISE.

Ah! certes le détour est d'esprit, je l'avoue [1],
Ce subtil faux-fuyant mérite qu'on le loue;
Et, dans tous les romans [2] où j'ai jeté les yeux,
Je n'ai rien rencontré de plus ingénieux.

CLITANDRE.

Ceci n'est point du tout un train d'esprit, madame,
Et c'est un pur aveu de ce que j'ai dans l'âme.
Les cieux, par les liens d'une immuable ardeur,
Aux beautés d'Henriette ont attaché mon cœur;
Henriette me tient sous son aimable empire,
Et l'hymen d'Henriette est le bien où j'aspire;
Vous y pouvez beaucoup, et tout ce que je veux
C'est que vous y daigniez favoriser mes vœux.

BELISE.

Je vois où doucement veut aller la demande,
Et je sais sous ce nom ce qu'il faut que j'entende.

1. *Je l'avoue.* Belise, coquette entre deux âges, se trouve en germe dans les *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, chez qui une certaine Hespérie a le faible de trouver, elle aussi, partout des amants. Molière prenait son bien partout où il le trouvait, même chez Saint-Sorlin; mais il transformait ses emprunts, et donnait du prix à ce qui était sans valeur. Imiter ainsi, c'est créer.

2. *Les romans* sont pour Belise la loi et les prophètes. Il s'agit de cette volumineuse et indigeste littérature, si fort en vogue alors, où, sous des noms turcs, grecs, romains, s'étalaient la galanterie, la recherche, la ridicule sentimentalité de la société contemporaine. Gomberville, par exemple, avait composé *Polexandre* (5 volumes d'environ 1200 pages chacun), la *Jeune Alcidiane, Caritée et Cythérée.* La Calprenède a sur la conscience *Cléopâtre* (12 vol. in-8°), *Cassandre* et les sept premiers volumes de *Pharamond.* Mlle de Scudéry a écrit et publié sous le nom de son frère *Ibrahim ou l'Illustre Bassa, Artamène ou le Grand Cyrus, Clélie, histoire romaine* (10 vol. in-8° d'environ 800 pages), et enfin *Almahide.*

La figure est adroite, et pour n'en point sortir,
Aux choses [1] que mon cœur m'offre à vous repartir,
Je dirai qu'Henriette à l'hymen est rebelle,
Et que, sans rien prétendre [2], il faut brûler pour elle.

CLITANDRE.

Eh, madame, à quoi bon un pareil embarras,
Et pourquoi voulez-vous penser ce qui n'est pas?

BELISE.

Mon Dieu, point de façons; cessez de vous défendre [3],
De ce que vos regards m'ont souvent fait entendre;
Il suffit que l'on est contente du détour
Dont s'est adroitement avisé votre amour,
Et que, sous la figure où le respect l'engage,
On veut bien [4] se résoudre à souffrir son hommage,

1. *Aux choses.* Sur ce sens de *à*, voy. *sup.*, 221.

2. *Sans rien prétendre.* Avec un complément direct, dans le sens de réclamer, exiger comme un droit : « Son frère Florien prétendit l'empire par droit de succession, comme le plus proche héritier. » (BOSSUET, *Hist.*, I, 10.)

Tu prétends un peu trop : mais quoi que tu prétendes,
Rends-toi digne du moins de ce que tu demandes.
(CORN., *Cinna*, IV, VI.)

3. *Vous défendre de.* Vous cacher de, nier : « Vous ne vous rendez pas encore et vous vous défendez d'être médecin. » (MOL., *Méd. m. lui,* I, VI.)

Je ne m'en défends point; mes pleurs, belle Ériphile,
Ne tiendraient pas longtemps contre les soins d'Achille.
(RAC., *Iphig.*, II, III.)

4. *On veut bien.* Il faut comparer cette scène avec le passage correspondant des *Visionnaires* de Desmarets.

HESPERIE.

Ma sœur, dites le vray : que vous disait Phalante?

MELISSE.

Il me parlait d'amour.....

HESPERIE.

O la ruse excellente!
Donc il s'adresse à vous, n'osant pas m'aborder,
Pour vous donner le soin de me persuader.

MELISSE.

Ne flattez point, ma sœur, votre esprit de la sorte :
Phalante me parlait de l'amour qu'il me porte.

HESPERIE.

Vous pensez m'abuser d'un entretien moqueur,
Pour prendre mieux le temps de le mettre à mon cœur
Mais, ma sœur, croyez-moi, n'en prenez point la peine,
En vain vous me direz que je suis inhumaine.

Pourvu que ces transports par l'honneur éclairés
N'offrent à mes autels que des vœux épurés.

CLITANDRE.

Mais...

BELISE.

Adieu, pour ce coup ceci doit vous suffire,
Et je vous ai plus dit que je ne voulais dire.

CLITANDRE.

Mais votre erreur...

BELISE.

Laissez, je rougis maintenant,
Et ma pudeur s'est fait un effort surprenant.

CLITANDRE.

Je veux être pendu, si je vous aime, et sage...

BELISE.

Non, non, je ne veux rien entendre davantage.

CLITANDRE [1].

Diantre [2] soit de la folle avec ses visions.

Le débat continue entre les deux sœurs :

MELISSE.

Mais laissez-moi donc dire.....

HESPERIE.

Ah! Dieux, quelle pitié!

MELISSE.

Qu'il ne vous aime point, et que c'est moi qu'il aime.

HESPERIE.

Ah, ma sœur, quelle ruse afin de m'attraper!

MELISSE.

Comment par ce discours pourrais-je vous tromper?

HESPERIE.

Par cette habileté vous pensez me séduire
Et dessous votre nom me conter son martyre.

1. Clitandre, à partir de ce moment, est seul sur le théâtre. Une nouvelle scène commence en réalité, et presque toutes les éditions modernes l'indiquent : ce serait la scène v. Mais l'édition de 1673, que nous suivons de tout point, n'en porte nullement trace. Quant à ce monologue de Clitandre, c'est le seul qu'on trouve dans *les Femmes savantes*; il n'y en a pas un seul dans *le Misanthrope* ni dans le *Tartuffe*. Il est évident, comme le remarque Auger, que pour Molière c'était un procédé dont il valait mieux se passer, et ce n'est point fortuitement qu'il s'en est abstenu dans ses trois principaux chefs-d'œuvre.

2. *Diantre*, étymologiquement, n'est qu'un euphémisme pour déguiser le

A-t-on rien vu d'égal à ces préventions?
Allons commettre un autre aux soins que l'on me donne,
Et prenons le secours d'une sage personne.

mot *diable*, comme *bieu*, pour *Dieu*, dans *corbleu* (corps de Dieu). *Diantre soit de...* se dit pour envoyer au diable la personne ou la chose qui importune : « Il courait à travers pays comme si le diantre l'eût emporté. » (DESPER., *Contes*, XXIX.)

ACTE II

SCÈNE I

ARISTE

Oui [1], je vous porterai, la réponse au plus tôt,
J'appuierai [2], presserai, ferai tout ce qu'il faut.
Qu'un amant, pour un mot, a de choses à dire!
Et qu'impatiemment il veut ce qu'il désire!
Jamais...

SCÈNE II

CHRYSALE, ARISTE,

ARISTE.

Ah! Dieu vous gard', mon frère.

CHRYSALE.

Et vous aussi,
Mon frère.

ARISTE.

Savez-vous ce qui m'amène ici?

1. *Oui.* Ariste et Clitandre viennent de s'entretenir. Le premier s'est chargé de la grave mission de demander la main d'Henriette, mission dont il va s'acquitter dans la scène suivante. Clitandre disparaît pour le laisser seul avec Chrysale. Le rôle d'Ariste est assez secondaire, mais suffisamment justifié par le bon goût, les sentiments distingués, en un mot par le caractère estimable que Molière lui a prêté. Il honore et ennoblit la pièce. — Toutes les éditions modernes font remarquer ici, en italiques, qu'au moment où Ariste prononce ces premiers vers, Clitandre disparaît et lui parle encore. L'édition originale ne porte point toutes ces surcharges. Nous les supprimerons, sauf à signaler en note ces mouvements de scène quand il le faudra.

2. *J'appuierai.* Ce vers indique assez l'objet de l'entretien qui vient d'avoir lieu, et avec quelle chaleur, quel enthousiasme, Clitandre a supplié Ariste de faire la demande officielle de la main d'Henriette

CHRYSALE.

Non; mais, si vous voulez, je suis prêt à l'entendre.

ARISTE.

Depuis assez longtemps vous connaissez Clitandre?

CHRYSALE.

Sans doute, et je le vois qui fréquente chez nous [1].

ARISTE.

En [2] quelle estime est-il, mon frère, auprès de vous?

CHRYSALE.

D'homme d'honneur, d'esprit, de cœur et de conduite,
Et je vois peu de gens qui soient de son mérite.

ARISTE.

Certain désir qu'il a conduit ici mes pas,
Et je me réjouis que vous en fassiez cas.

CHRYSALE.

Je connus feu son père en mon voyage à Rome.

ARISTE.

Fort bien.

CHRYSALE.

C'était, mon frère, un fort bon gentilhomme.

ARISTE.

On le dit.

CHRYSALE.

Nous n'avions alors que vingt-huit ans,
Et nous étions, ma foi, tous deux, de verts-galants [3].

1. *Qui fréquente chez nous. Fréquenter* est aujourd'hui plutôt actif; il a été employé comme neutre pendant tout le XVIIIe siècle. « Il est assez facile de surprendre le sanglier dans les blés et dans les avoines, où il fréquente toutes les nuits. » (BUFFON, *Cochon.*) — « Si tout ce qu'on dit est vrai, vous me feriez plaisir de ne plus fréquenter chez nous. » (VOLT., *Ecoss.*, IV, 1.)

> Heureux si ses discours (*de Régnier*) craints du chaste lecteur
> Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur.
> (BOIL., *Art. poét.*)

2. *En* a pour antécédent Clitandre. Les écrivains du XVIIe siècle font grand usage des pronoms *en* et *y*, pour éviter la préposition et le complément. Voy. *sup.*, 301, 302.

3. *Verts-galants.* Les verts-galants étaient à l'origine (XVe siècle) une sorte

ARISTE.

Je le crois.

CHRYSALE.

Nous donnions [1] chez les dames romaines,
Et tout le monde, là, parlait de nos fredaines :
Nous faisions des jaloux.

ARISTE.

Voilà qui va des mieux :
Mais venons au sujet qui m'amène en ces lieux [2].

SCÈNE III

BELISE, CHRYSALE, ARISTE

ARISTE.

Clitandre auprès de vous me fait son interprète,
Et son cœur est épris des grâces d'Henriette.

CHRYSALE.

Quoi? de ma fille?

ARISTE

Oui, Clitandre en est charmé,
Et je ne vis jamais amant plus enflammé.

de bandits, ainsi nommés à cause qu'ils se tenaient dans les bois, et ils n'avaient pas trop mauvaise réputation parce qu'ils ne s'attaquaient guère qu'aux seigneurs et aux riches. Au figuré, vert-galant (par souvenir des verts-galants et de leurs exploits) signifia un homme vif, alerte, vigoureux, et surtout empressé auprès du sexe.

Et jusque-là qu'amour me tienne
Toujours joyeux et vert-galant.
(DANCOURT, *Vert-galant*, sc. XXVI.)

1. *Nous donnions*. *Donner*, neutre, signifie quelquefois se porter avec ardeur ou impétuosité, en heurtant et poussant au besoin. « Les Suédois s'avancèrent la baïonnette au bout du fusil, ayant au dos une neige furieuse qui donnait au visage des ennemis. » (VOLT., *Charles XII*, 2.)

De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant
Semblent si fort donner dans les mœurs d'à présent.
(MOL., *Misanthr.*, I, I.)

2. A ce moment, Belise entre doucement et écoute Chrysale et Ariste qui ne l'ont pas vue.

BELISE, à Ariste.

Non, non ; je vous entends, vous ignorez l'histoire,
Et l'affaire n'est pas ce que vous pouvez croire.

ARISTE.

Comment, ma sœur ?

BELISE.

Clitandre abuse vos esprits,
Et c'est d'un autre objet que son cœur est épris.

ARISTE.

Vous raillez. Ce n'est pas Henriette qu'il aime ?

BELISE.

Non ; j'en suis assurée.

ARISTE.

Il me l'a dit lui-même.

BELISE.

Eh, oui.

ARISTE.

Vous me voyez, ma sœur, chargé par lui
D'en faire la demande à son père aujourd'hui.

BELISE.

Fort bien.

ARISTE.

Et son amour même m'a fait instance [1]
De presser les moments d'une telle alliance.

BELISE.

Encore mieux. On ne peut tromper plus galamment.
Henriette, entre nous, est un amusement,
Un voile ingénieux, un prétexte, mon frère,
A couvrir [2] d'autres feux dont je sais le mystère ;
Et je veux bien tous deux vous mettre hors d'erreur.

1. *M'a fait instance* est l'équivalent de m'a demandé avec instance. Ainsi s'explique le complément amené par *de*.

2. *Couvrir*. Métaphore, au lieu de cacher. « Les affections temporelles couvrent les biens spirituels où elles conduisent : les joies temporelles couvrent les maux éternels qu'elles causent. » (PASCAL, dans *Cousin*.)

Étant jeune, j'ai su bien user des plaisirs,
Ores j'ai d'autres soins en semblables désirs,
Je veux passer mon temps et couvrir le mystère.
(REGNIER, *Sat. XIII.*)

ARISTE.

Mais puisque vous savez tant de choses, ma sœur,
Dites-nous, s'il vous plaît, cet autre objet qu'il aime.

BELISE.

Vous le voulez savoir?

ARISTE.

Oui. Quoi?

BELISE.

Moi.

ARISTE.

Vous?

BELISE.

Moi-même.

ARISTE.

Hai, ma sœur!

BELISE.

Qu'est-ce donc que veut dire ce hai?
Et qu'a de surprenant le discours que je fais?
On est faite d'un air, je pense, à pouvoir dire
Qu'on n'a pas pour un cœur [1] soumis à son empire;
Et Dorante, Damis, Cleonte, et Licidas,
Peuvent bien faire voir qu'on a quelques appas [2].

ARISTE.

Ces gens vous aiment?

BELISE.

Oui, de toute leur puissance.

ARISTE.

Ils vous l'ont dit?

1. *Qu'on n'a pas pour un cœur.* Les locutions *ne..... pour un, ne pas..... pour un* signifient *pas seulement un.* « On n'avait pas alors pour un seul prophète : un presbytérien anglais, qui étudiait à Utrecht, combattit tout ce que disait Jurieu sur les sept fioles et les sept trompettes de l'Apocalypse. » (VOLT., *Dictionn. philos.*, PROPHÉTIES, 2.)

Quel sujet auriez-vous de vous plaindre de moy? —
Je n'en ai pas pour un, je crois en avoir mille.
(DANCOURT, *Mme Artus*, IV, VII.)

2. *Appas.* Voy. *sup.*, 25.

BELISE.

Aucun n'a pris cette licence;
Ils m'ont su revérer si fort jusqu'à ce jour,
Qu'ils ne m'ont jamais dit un mot de leur amour.
Mais pour m'offrir leur cœur, et vouer [1] leur service,
Les muets truchements [2] ont tous fait leur office.

ARISTE.

On ne voit presque point céans [3] venir Damis.

BELISE.

C'est pour me faire voir un respect plus soumis.

ARISTE.

De mots piquants, partout, Dorante vous outrage.

BELISE.

Ce sont emportements d'une jalouse rage.

ARISTE.

Cleonte et Licidas ont pris femme tous deux.

BELISE.

C'est par un désespoir où j'ai réduit leurs feux.

ARISTE.

Ma foi, ma chère sœur, vision [4] toute claire.

CHRYSALE, à Belise.

De ces chimères-là vous devez vous défaire.

BELISE.

Ah! chimères! Ce sont des chimères, dit-on!
Chimères, moi! Vraiment chimères est fort bon!
Je me réjouis fort de chimères, mes frères,
Et je ne savais pas que j'eusse des chimères.

1. *Vouer*. Promettre par vœu.

> Je t'ai voué mes jours, ils te sont consacrés.
> (Volt., *Oreste*, III, viii.)

2. *Les muets truchements*. Voy. *sup.*, 278.
3. *Céans*. Ici dedans, en parlant de la maison où l'on est. Étym. : *çai*, une des anciennes formes de *ça*, et *ens*, de *intus*, dedans.

> Qu'est-ce qu'on fait céans? Comme est-ce qu'on s'y porte?
> (Mol., *Tart.*, I, v.)

4. *Vision*. Voy. *sup.*, 213.

SCÈNE IV

CHRYSALE, ARISTE

CHRYSALE.

Notre sœur est folle, oui.

ARISTE.

Cela croît tous les jours.
Mais encore une fois reprenons le discours.
Clitandre vous demande Henriette pour femme;
Voyez quelle réponse on doit faire à sa flamme.

CHRYSALE.

Faut-il le demander? J'y consens de bon cœur,
Et tiens son alliance à singulier honneur.

ARISTE.

Vous savez que de bien il n'a pas l'abondance,
Que...

CHRYSALE.

C'est un intérêt qui n'est pas d'importance;
Il est riche en vertus, cela vaut des trésors;
Et puis son père et moi n'étions qu'un en deux corps.

ARISTE.

Parlons à votre femme, et voyons à la rendre
Favorable...

CHRYSALE.

Il suffit, je l'accepte pour gendre.

ARISTE.

Oui; mais pour appuyer [1] votre consentement,
Mon frère, il n'est pas mal d'avoir son agrément.
Allons...

CHRYSALE.

Vous moquez-vous? Il n'est pas nécessaire,
Je réponds de ma femme, et prends sur moi l'affaire.

1. *Appuyer*. Voy. *sup.*, 173.

ARISTE.

Mais...

CHRYSALE.

Laissez faire, dis-je, et n'appréhendez pas.
Je vais la disposer aux choses de ce pas.

ARISTE.

Soit. Je vais là-dessus sonder votre Henriette,
Et reviendrai savoir...

CHRYSALE.

C'est une affaire faite;
Et je vais à ma femme en parler sans délai.

SCÈNE V

MARTINE, CHRYSALE

MARTINE.

Me voilà bien chanceuse! Hélas l'an dit bien vrai [1],
Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage;
Et service d'autrui n'est pas un héritage.

CHRYSALE.

Qu'est-ce donc? Qu'avez-vous, Martine?

MARTINE.

Ce que j'ai?

CHRYSALE.

Où.

MARTINE.

J'ai que l'on me donne aujourd'hui mon congé,
Monsieur.

CHRYSALE.

Votre congé!

1. *Hélas l'an dit bien vrai. An* est même chose que *on*, mais il était inutile de substituer *on* à *an*, comme on l'a fait (1682). Martine parle une langue à elle. On retrouve ce mot ailleurs encore dans Molière. « Il aime à bouffonner; et l'an dirait qu'il a quelque petit coup à la tête. » (*Méd. m. luy*, II, 1.) — Étym. : *home, om, on*, est le nominatif du mot dont le régime est *home* On comprend comment le mot *homme*, *home*, a pu devenir le substantif abstrait *on*, puis le pronom indéfini.

MARTINE.

Oui. Madame me chasse.

CHRYSALE.

Je n'entends pas cela. Comment?

MARTINE.

On me menace,
Si je ne sors d'ici, de me bailler cent coups.

CHRYSALE.

Non, vous demeurerez, je suis content de vous;
Ma femme bien souvent a la tête un peu chaude;
Et je ne veux pas, moi...

SCÈNE VI

PHILAMINTE, BELISE, CHRYSALE, MARTINE

PHILAMINTE.

Quoi! Je vous vois, maraude[1]!
Vite, sortez, friponne; allons, quittez ces lieux,
Et ne vous présentez jamais devant mes yeux.

CHRYSALE.

Tout doux.

PHILAMINTE.

Non, ç'en est fait.

CHRYSALE.

Eh!

PHILAMINTE.

Je veux qu'elle sorte.

CHRYSALE.

Mais, qu'a-t-elle commis, pour vouloir de la sorte...

1. *Maraude*. Rien de plus obscur encore que le sens propre et l'origine de ce mot. Il se trouve déjà dans Villon; primitivement, il signifiait en français pauvre gueux. Diez, Mahn, Ménage, ont hasardé ces étymologies qui ne sont que des conjectures.

PHILAMINTE.

Quoi, vous la soutenez?

CHRYSALE.

En aucune façon

PHILAMINTE.

Prenez-vous son parti contre moi?

CHRYSALE.

Mon Dieu, non;
Je ne fais seulement que demander son crime.

PHILAMINTE.

Suis-je pour la chasser sans cause légitime?

CHRYSALE.

Je ne dis pas cela; mais il faut de nos gens...

PHILAMINTE.

Non, elle sortira, vous dis-je, de céans [1].

CHRYSALE.

Hé bien, oui. Vous dit-on quelque chose là contre?

PHILAMINTE.

Je ne veux point d'obstacle aux désirs que je montre.

CHRYSALE.

D'accord.

PHILAMINTE.

Et vous devez, en raisonnable époux,
Être pour moi contre elle, et prendre mon courroux [2].

CHRYSALE.

Aussi fais-je. Oui, ma femme avec raison vous chasse,
Coquine, et votre crime est indigne de grâce.

1. *Céans*. Voy. *sup.*, 386.

2. *Prendre mon courroux*. Soutenir, adopter. « C'est prendre les vrais intérêts du christianisme que de soutenir que les démons n'ont point été les auteurs des oracles. » (FONTEN., *Orac.*, I, 5.)

Elle vous a banni, j'ai pris votre querelle.
(CORN., *Sertor.*, IV, II.)
Loin d'être les premiers à prendre ma vengeance,
Eux-mêmes font obstacle à mon ressentiment.
(MOL., *Amph.*, IV, II.)

MARTINE.

Qu'est-ce donc que j'ai fait?

CHRYSALE, bas.

Ma foi, je ne sais pas.

PHILAMINTE.

Elle est d'humeur encore à n'en faire aucun cas!

CHRYSALE.

A-t-elle, pour donner matière à votre haine,
Cassé quelque miroir, ou quelque porcelaine?

PHILAMINTE.

Voudrais-je la chasser, et vous figurez-vous
Que pour si peu de chose on se mette en courroux?

CHRYSALE.

Qu'est-ce à dire [1]? L'affaire est donc considérable?

PHILAMINTE.

Sans doute. Me voit-on femme déraisonnable?

CHRYSALE.

Est-ce qu'elle a laissé, d'un esprit négligent,
Dérober quelque aiguière ou quelque plat d'argent

PHILAMINTE.

Cela ne serait rien.

CHRYSALE.

Oh! oh! peste, la belle!
Quoi, l'avez-vous surprise à n'être pas fidèle?

PHILAMINTE.

C'est pis que tout cela.

CHRYSALE.

Pis que tout cela?

PHILAMINTE.

Pis.

CHRYSALE.

(A Martine.) (A Philaminte.)
Comment! diantre, friponne! Euh! a-t-elle commis?...

1. *Qu'est-ce à dire?* s'adresse à Martine. Le reste du vers est pour Philaminte.

PHILAMINTE.

Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté mon oreille
Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas,
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas [1].

CHRYSALE.

Est-ce là?...

PHILAMINTE.

Quoi, toujours malgré mes remontrances,
Heurter le fondement de toutes les sciences,
La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois,
Et les fait la main haute [2] obéir à ses lois!

CHRYSALE.

Du plus grand des forfaits je la croyais coupable.

PHILAMINTE.

Quoi, vous ne trouvez pas ce crime impardonnable?

CHRYSALE.

Si fait.

PHILAMINTE.

Je voudrais bien que vous l'excusassiez.

CHRYSALE.

Je n'ai garde.

BELISE.

Il est vrai que ce sont des pitiés.
Toute construction est par elle détruite,
Et des lois du langage on l'a cent fois instruite.

1. *Vaugelas* était alors la grande autorité en matière de langage, quoiqu'il fût mort depuis 22 ans. Il avait été membre de l'Académie française lors de la fondation (1635), et avait consacré sa vie à l'étude et au perfectionnement de la langue française. Lorsque l'Académie commença, en 1638, à s'occuper de son Dictionnaire, Vaugelas en fut nommé rédacteur. Il était très assidu aux réunions de l'Hôtel de Rambouillet et autres Sociétés littéraires. En présence de l'incertitude, du désordre qui régnaient dans la langue, le public sentait la nécessité d'un travail de réglementation, et la mode était aux recherches grammaticales. Outre sa collaboration aux travaux de l'Académie, Vaugelas publia pour son compte des *Remarques sur la langue française* (Paris, 1647), qui contribuèrent à fixer bien des points. Ce travail vient d'être réédité, avec des commentaires et des notes critiques d'un grand intérêt, par M. A. Chassang (Paris, 2 vol. in-8°, 1880).

2. *La main haute.* Au propre, terme de manège : c'est le contraire de *rendre la main.* Tenir la main haute à quelqu'un, c'est ne lui rien passer.

MARTINE.

Tout ce que vous prêchez est, je crois, bel et bon,
Mais je ne saurais, moi, parler votre jargon [1].

PHILAMINTE.

L'impudente! Appeler un jargon le langage
Fondé sur la raison et sur le bel usage!

MARTINE.

Quand on se fait entendre, on parle toujours bien,
Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien.

PHILAMINTE.

Hé bien, ne voilà pas encore de son style?
Ne servent pas de rien!

BELISE.

O cervelle indocile!
Faut-il qu'avec les soins qu'on prend incessamment,
On ne te puisse apprendre à parler congrûment?
De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

MARTINE.

Mon Dieu, je n'avons point étugué comme vous,
Et je parlons [2] tout droit comme on parle cheux nous.

PHILAMINTE.

Ah! peut-on y tenir!

BELISE.

Quel solécisme horrible!

PHILAMINTE.

En voilà pour tuer [3] une oreille sensible.

1. *Jargon.* Ici langage corrompu ou étranger, que l'on n'entend pas. Le plaisant est que c'est Martine qui accuse les autres de jargonner. « Il faut, dans le commerce des dames, de l'esprit ou du jargon qui en ait l'apparence. » (VOLT., *Dictionn. philos. : Esprit.*). — Etym. : *jars* (le mâle de l'oie domestique). On dit : le jars jargonne, pour exprimer le cri de cet oiseau.

2. *Je parlons.* François Ier disait et écrivait : *j'avons, j'allons.* D'où l'on voit que ces formes, considérées comme des vices de la rusticité, sont nées au Louvre, et sont descendues de la bouche des rois dans celle des paysans. (F. GÉNIN.)

3. *En voilà pour tuer. Pour*, dans ces locutions, équivaut à *de quoi.* « Il

BELISE.

Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel!
Je n'est qu'un singulier, *avons* est pluriel.
Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire?

MARTINE.

Qui parle d'offenser grand'mère ni grand-père?

PHILAMINTE.

O ciel!

BELISE.

Grammaire est prise à contre sens par toi,
Et je t'ai dit déjà d'où vient ce mot.

MARTINE.

Ma foi,
Qu'il vienne de Chaillot, d'Auteuil ou de Pontoise,
Cela ne me fait rien.

BELISE.

Quelle âme villageoise!
La grammaire, du verbe et du nominatif,
Comme de l'adjectif avec le substantif,
Nous enseigne les lois.

MARTINE.

J'ai, Madame, à vous dire
Que je ne connais point ces gens-là.

PHILAMINTE.

Quel martyre!

BELISE.

Ce sont les noms des mots, et l'on doit regarder
En quoi [1] c'est qu'il les faut faire ensemble accorder.

(Sévigné) s'ennuie fort dans la charge de guidon; cette place est jolie à 19 ou 20 ans; mais, quand on y a demeuré 7 ans, c'est pour en mourir de chagrin. » (Sévigné, 9 octobre 1675.)

1. *En quoi c'est qu'il les faut.* Molière affectionne l'emploi du mot *c'est, c'était*, dans des phrases où nous ne le mettrions plus.

Qu'est-ce qu'on fait céans? Comme est-ce qu'on s'y porte?
(Mol,, *Tart.,* I, v.)
Et si c'était qu'à moi la chose pût tenir.
(Id., *Misanthr.,* IV, v)

MARTINE.

Qu'ils s'accordent entre eux, ou se gourment [1], qu'importe?

PHILAMINTE, à sa sœur.

Hé! mon Dieu, finissez un discours de la sorte.
(A son mari.)
Vous ne voulez pas, vous, me la faire sortir?

CHRYSALE.

Si fait. A son caprice il me faut consentir.
Va, ne l'irrite point : retire-toi, Martine.

PHILAMINTE.

Comment! vous avez peur d'offenser la coquine?
Vous lui parlez d'un ton tout à fait obligeant!

CHRYSALE, bas.

Moi? Point [2]. Allons, sortez. Va-t'en, ma pauvre enfant.

SCÈNE VII

CHRYSALE, PHILAMINTE, BELISE

CHRYSALE.

Vous êtes satisfaite, et la voilà partie.
Mais je n'approuve point une telle sortie;

1. *Se gourment. Gourmer* signifiait alors battre à coups de poing. « Pressé des deux frères, qui le gourmaient comme des lions. » (Scarr., *Rom. com.*, II, 17.) — « Buckingham disait qu'il avait aimé trois reines, et qu'il avait été obligé de les gourmer toutes trois. » (Retz, III, 384.) — Dans *le Fidèle* de Pierre Larivey (1550-1612), il y a une scène qui rappelle celle-ci. — Une servante, nommée Babille, va trouver un pédant nommé Josse. Celui-ci, au lieu de songer à ce qu'elle lui dit, épilogue sur les fautes de langue de la pauvre fille qui, en s'excusant, en fait de plus grosses encore que les premières. « Babille : Le seigneur Fidèle sont-ils en la maison? — Le Pédant : *Femina proterva*, rude, indoncte, imperite, ignare, qui t'a enseigné à parler de cette façon? Tu as fait une faute en grammaire, une discordance au nombre parce que Fidèle est *numeri singularis*, et sont *numeri pluralis*. — Babille : Toutes ces vôtres niaiseries ne m'importent rien. — Le Pédant : En ce sens, on ne dit pas *ne m'importent rien,* parce que *duæ negationes affirmant*. — Babille : Je n'ai point appris toutes ces choses-là; chacun sait ce qu'il a appris. — Le Pédant : Sentence de Sénèque au livre *De Moribus : Unus quisque scit, quod didicit.* »

2. *Moi? Point.* Ce premier hémistiche est dit par Chrysale avec une fermeté affectée. Dans le second, le bonhomme reparaît.

C'est une fille propre aux choses qu'elle fait,
Et vous me la chassez pour un maigre sujet [1].

PHILAMINTE.

Vous voulez que toujours je l'aie à mon service
Pour mettre incessamment mon oreille au supplice?
Pour rompre toute loi d'usage et de raison,
Par un barbare amas de vices d'oraison [2],
De mots estropiés, cousus par intervalles,
De proverbes traînés dans les ruisseaux des halles [3]?

BELISE.

Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours;
Elle y met Vaugelas en pièces tous les jours;
Et les moindres défauts de ce grossier génie,
Sont ou le pléonasme, ou la cacophonie.

CHRYSALE.

Qu'importe qu'elle manque aux lois de Vaugelas,
Pourvu qu'à la cuisine elle ne manque pas?
J'aime bien mieux, pour moi, qu'en épluchant ses herbes,
Elle accommode mal les noms avec les verbes,
Et redise cent fois un bas ou méchant mot,
Que de brûler ma viande, ou saler trop mon pot.
Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.
Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage;

1. Chrysale cède aux caprices de sa femme; mais il ne s'y rend pas. Il semble même n'avoir écarté Martine que pour la défendre avec plus de liberté. Chrysale est un homme faible, mais c'est aussi un homme plein de raison, et les convenances sont toujours de son côté. En effet, quelque tort que puisse avoir une maîtresse de maison, un honnête homme ne doit jamais l'humilier devant sa servante. Aussi Chrysale attend-il, pour blâmer Philaminte, que Martine se soit retirée. (Aimé Martin.)

2. *Oraison.* Sens du latin *oratio,* discours, langage. « L'avantage qu'il y a à avoir un mot de moins à placer dans l'oraison. » (La Bruy. XIV.)

3. *Des halles.* On avait imprimé, en 1658, une espèce de code philologique à l'usage des Précieuses, intitulé : *les Lois de la Galanterie,* où Molière semble avoir puisé quelques-unes des pruderies de langage de Philaminte et de Bélise. On y lit : « Vous parlerez toujours dans les termes les plus polis dont la cour reçoive l'usage, fuyant ceux qui sont trop anciens. Vous vous garderez surtout d'user de proverbes et de quolibets, car si vous vous en serviez, ce serait parler en bourgeois, et le langage des halles. S'il y a des mots inventés depuis peu, et dont les gens du monde prennent plaisir de se servir, ce sont ceux-là qu'on doit avoir incessamment à la bouche... »

Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots,
En cuisine, peut-être, auraient été des sots.

PHILAMINTE.

Que ce discours grossier terriblement assomme!
Et quelle indignité, pour ce qui s'appelle homme,
D'être baissé sans cesse aux soins [1] matériels,
Au lieu de se hausser vers les spirituels!
Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense?
Et ne devons-nous pas laisser cela bien loin?

CHRYSALE.

Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin.
Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère.

BELISE.

Le corps avec l'esprit, fait figure, mon frère;
Mais, si vous en croyez tout le monde savant,
L'esprit doit sur le corps prendre le pas devant;
Et notre plus grand soin, notre première instance
Doit être à le nourrir du suc de la science.

CHRYSALE.

Ma foi, si vous songez à nourrir votre esprit,
C'est de viande [3] bien creuse, à ce que chacun dit;
Et vous n'avez nul soin, nulle sollicitude
Pour...

1. *Soins.* Occupations, soucis. « En même temps, chrétiens, un autre soin me travaille; ce n'est pas un ouvrage humain que je médite; je ne suis pas ici un historien qui... » (Boss , *Reine d'Anglet.*)

A quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous?
(LA FONT., *Fabl.*, XI, 8.)

2. *Instance* Soin extrême, pressant. On ne trouve qu'ici ce mot employé en ce sens : ce qui permet de le porter au compte du langage précieux de Belise.

3. *Viande bien creuse.* Vide, peu substantielle. *Dru* en serait le contraire, dans le sens où le prend La Bruyère : « Enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé. »

PHILAMINTE.

Ah ! *sollicitude* à mon oreille est rude :
Il pue [1] étrangement son ancienneté.

BELISE.

Il est vrai que le mot est bien collet monté [2].

CHRYSALE.

Voulez-vous que je dise ? Il faut qu'enfin j'éclate,
Que je lève le masque, et décharge ma rate [3].
De folles on vous traite, et j'ai fort sur le cœur...

PHILAMINTE.

Comment donc?

CHRYSALE.

C'est à vous que je parle, ma sœur.
Le moindre solécisme en parlant vous irrite :
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.
Vos livres éternels ne me contentent pas,
Et hors un gros Plutarque à mettre mes rabats [4],
Vous devriez brûler tout ce meuble inutile,
Et laisser la science aux docteurs de la ville ;
M'ôter, pour faire bien, du grenier de céans,

1. *Il put*, du verbe *puir*, primitif venu de *putere*. Montaigne dit : « *C'est puir* que sentir bon. » La forme *puer* est postérieure.

2. *Collet monté*. Un *collet monté* était un collet raide, fait de carton et de fil d'archal, qui obligeait les gens à tenir la tête haute et droite. C'est ce qui fait dire d'une personne qui affecte la gravité, qu'elle est collet monté. C'est en ce sens que Mme de Sévigné, parlant du chevalier de Méré, dit : « Son chien de style, et la ridicule critique qu'il fait en *collet monté* d'un esprit libre, badin et charmant comme Voiture... » Les collets montés étaient passés de mode. Si Belise veut dire quelque chose, et si le vers a un sens (ce qui n'est pas prouvé), peut-être est-ce d'archaïsme qu'elle accuse le terme *sollicitude*.

3. Tout décidé qu'il est à lever le masque et à décharger sa rate, Chrysale bat en retraite devant Philaminte et a tout juste assez de cœur pour fondre sur Belise.

4. *Plutarque... Rabats*. Dans le *Roman bourgeois* de Furetière, un personnage ridicule, nommé Bélastre, va chez un libraire, et lui demande *un livre. Quel livre?* dit le marchand. *A quoi voulez-vous vous en servir? — C'est pour mettre mes rabats en presse,* repond Bélastre. — On a remarqué qu'il y a un *Plutarque*, dans l'inventaire après décès de Marie Cretté, la mère de Molière ; et que trois volumes in-folio du même Plutarque, un à Paris et deux à Auteuil, figurent dans le catalogue des livres de Molière.

Cette longue lunette à faire peur [1] aux gens,
Et cent brimborions [2] dont l'aspect importune :
Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune,
Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous,
Où nous voyons aller tout sens dessus dessous.
Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes
Qu'une femme étudie, et sache tant de choses :
Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
Et régler la dépense avec économie,
Doit être son étude et sa philosophie.
Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés,
Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez,
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint [3] d'avec un haut-de-chausse [4].
Les leurs ne lisaient point, mais elles vivaient bien ;
Leurs ménages étaient tout leur docte entretien ;

1. *Cette longue lunette à faire peur...* Au vers 562 : *un gros Plutarque à mettre mes rabats.* La préposition *à*, dans ces sortes de locutions, doit être considérée comme l'équivalent de *bon à, propre à.* « Je me sens un cœur à aimer toute la terre. » (Mol., *D. Juan*, I, ii.)

Un cœur qui jamais n'a fait la moindre chose
A mériter l'affront où ton mépris l'expose.
(Id., *Sgan.*, XVI.)

2. *Brimborions.* Le sens primitif du mot paraît avoir été *prières*, de *breviarium*, d'où *breviarion*, estropié en *briborion, brimborion.* « Le mot de brimborium, dont nous usons quand nous disons que quelqu'un dit des brimborions, vient du latin *breviarium.* » (Pasquier, *Rech.*, VIII.)

3. *Pourpoint.* C'est le nom qu'on donnait autrefois à l'habit français qui a précédé les justaucorps, et qui couvrait le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture.

Un bon pourpoint bien long et fermé comme il faut,
Qui pour bien digérer tienne l'estomac chaud.
(Mol., *Ec. des Mar.*, I, i.)

4. *Haut-de-chausse.* Les chausses étaient un caleçon ; on les appelait haut-de-chausse, quand elles n'atteignaient que le genou ; la partie qui continuait s'appelait bas-de-chausses ; le pied se nommait chausson.

Le mot de Chrysale est en germe dans Montaigne : « A l'aventure, nous et la théologie ne requerrons pas beaucoup de science aux femmes : et François, duc de Bretagne, fils de Jean V, comme on lui parla de son mariage avec Isabeau, fille d'Écosse, et qu'on lui ajouta qu'elle avait été nourrie simplement et sans aucune instruction de lettres, répondit « qu'il l'en aimait mieux, et qu'une femme était assez savante quand elle savait mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari. » (*Essais*, I, iv.)

Et leurs livres, un dé, du fil, et des aiguilles,
Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles.
Les femmes d'à présent sont bien loin de ces mœurs :
Elles veulent écrire et devenir auteurs.
Nulle science n'est pour elles trop profonde,
Et céans beaucoup plus qu'en aucun lieu du monde :
Les secrets les plus hauts s'y laissent concevoir,
Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir.
On y sait comment vont lune, étoile polaire,
Vénus, Saturne, et Mars, dont je n'ai point affaire;
Et dans ce vain savoir, qu'on va chercher si loin,
On ne sait comment va mon pot, dont j'ai besoin.
Mes gens à la science aspirent pour vous plaire,
Et tous ne font rien moins que ce qu'ils ont à faire.
Raisonner est l'emploi de toute ma maison,
Et le raisonnement en bannit la raison.
L'un me brûle mon pot, en lisant quelque histoire;
L'autre rêve à des vers, quand je demande à boire;
Enfin je vois par eux votre exemple suivi,
Et j'ai des serviteurs, et ne suis point servi.
Une pauvre servante au moins m'était restée,
Qui de ce mauvais air n'était point infectée,
Et voilà qu'on la chasse avec un grand fracas,
A cause qu'elle manque à parler Vaugelas [1].
Je vous le dis, ma sœur, tout ce train-là me blesse,
Car c'est, comme j'ai dit, à vous que je m'adresse.
Je n'aime point céans tous vos gens à latin;
Et principalement ce monsieur Trissotin.
C'est lui qui dans des vers vous a tympanisées [2] :
Tous les propos qu'il tient sont des billevesées [3],

1. *Parler Vaugelas,* comme on dit parler français. Leur Vaugelas est pour elles tout un langage.

2. *Tympaniser,* c'est faire connaître à grand bruit, et désavantageusement; rendre tristement célèbre. « Tympaniser, pour publier et divulguer, est un mot de raillerie qui ne doit jamais être employé en une matière sérieuse. » (VAUGELAS, *Remarques sur la langue française,* éd. A. Chassang, t. II, p. 467.)

Et s'il faut que sur vous on ait la moindre prise,
Gare qu'aux carrefours on ne vous tympanise.
(MOL., *Éc. des Femmes*, I, I.)

3. *Billevesées.* Discours frivole, idées chimériques, vaines occupations. —

On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé,
Et je lui crois, pour moi, le timbre un peu fêlé [1].

PHILAMINTE.

Quelle bassesse, ô Ciel! et d'âme, et de langage!

BELISE.

Est-il de petits corps [2] un plus lourd assemblage!
Un esprit composé d'atomes plus bourgeois [3]?
Et de ce même sang se peut-il que je sois!
Je me veux mal de mort d'être de votre race,
Et, de confusion, j'abandonne la place.

SCÈNE VIII

PHILAMINTE, CHRYSALE

PHILAMINTE.

Avez-vous à lâcher encore quelque trait?

CHRYSALE.

Moi? Non. Ne parlons plus de querelle, c'est fait;
Discourons d'autre affaire. A votre fille aînée

Etym. : *vesée, vezée*, est l'équivalent de vessie; *bille* paraît être une altération de balle : belle vessie, chose de vent, chose de rien. « Ayez en révérence le cerveau caséiforme, qui vous paît de ces belles bille-vezées. » (RABELAIS, *Prol. du* 1er *liv.*) — « Je n'ai parlé de ces charmantes billevesées que pour faire savoir les opinions de Newton. » (VOLT., *Lett. vers*, 80.) — « Toutes les billevesées de la métaphysique ne valent pas un argument *ad hominem.* » (DIDER., *Pens. phil.*, 17.)

1. *Le timbre un peu fêlé.* Fig. et familièrement, avoir le timbre fêlé, c'est être un peu fou. « Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout à fait. » (VOLT., *Lettre à Mme du Deffant*, 22 fév, 1769.)

2. *Petits corps.* Belise, qui s'est mariée à la Philosophie (voy. *sup.*, 44), fait à Chrysale l'application de la théorie atomistique, professée autrefois par Leucippe, Démocrite, Épicure. Les *petits corps*, ce sont les principes de la matière, corpuscules indivisibles et irréductibles, dont l assemblage constitue la composition de tous les êtres.

3. *Atomes plus bourgeois.* L'*air bourgeois*, des *atomes bourgeois*, expressions qui sont citées comme nouvelles dans le *Dictionnaire des Précieuses*, publié onze ans avant les *Femmes savantes.* Je me veux mal de mort, était encore une locution à la mode, suivant Somaize.

Un atome bourgeois qui perd sur sa parole
Et ne veut pas payer.
(REGNARD, *le Bal*, 13.)

On voit quelque dégoût pour les nœuds d'hyménée :
C'est une philosophe enfin, je n'en dis rien;
Elle est bien gouvernée, et vous faites fort bien.
Mais de tout autre humeur se trouve sa cadette,
Et je crois qu'il est bon de pourvoir Henriette,
De choisir un mari...

PHILAMINTE.

C'est à quoi j'ai songé,
Et je veux vous ouvrir l'intention que j'ai :
Ce monsieur Trissotin, dont on nous fait un crime,
Et qui n'a pas l'honneur d'être dans votre estime,
Est celui que je prends pour l'époux qu'il lui faut,
Et je sais mieux que vous juger de ce qu'il vaut.
La contestation est ici superflue,
Et de tout point chez moi l'affaire est résolue.
Au moins ne dites mot du choix de cet époux,
Je veux à votre fille en parler avant vous.
J'ai des raisons à [1] faire approuver ma conduite,
Et je connaîtrai bien si vous l'aurez instruite.

SCÈNE IX

ARISTE, CHRYSALE

ARISTE.

Hé bien ? la femme sort, mon frère, et je vois bien
Que vous venez d'avoir ensemble un entretien.

CHRYSALE.

Oui.

ARISTE.

Quel est le succès [2]? Aurons-nous Henriette?
A-t-elle consenti? L'affaire est-elle faite?

1. *Des raisons à.* La préposition *à* s'employait souvent alors dans des cas où nous mettrions aujourd'hui *pour.*

Quelque effort que l'on fasse à rompre vos beaux nœuds.
(CORN., *Her.*, I, IV)
Les biais qu'on doit prendre à terminer vos vœux.
(MOL., *l'Etourdi,* IV, I

Succès, quand rien ne le détermine, se prend aujourd hui toujours en

CHRYSALE.

Pas tout à fait, encore.

ARISTE.

Refuse-t-elle?

CHRYSALE.

Non.

ARISTE.

Est-ce qu'elle balance?

CHRYSALE.

En aucune façon.

ARISTE.

Quoi donc?

CHRYSALE.

C'est que pour gendre elle m'offre un autre homme.

ARISTE.

Un autre homme pour gendre!

CHRYSALE.

Un autre.

ARISTE.

Qui se nomme...?

CHRYSALE.

Monsieur Trissotin.

ARISTE.

Quoi? Ce monsieur Trissotin...

CHRYSALE.

Oui, qui parle toujours de vers et de latin.

ARISTE.

Vous l'avez accepté?

CHRYSALE.

Moi, point, à Dieu ne plaise!

bonne part et se dit des avantages que l'on obtient. Au XVIIe siècle, il signifiait un résultat, bon ou mauvais. « La bonne cause suivie d'abord de bons succès. » (Boss., *Henr. de France.*)

Un succès malheureux suit une injuste guerre.
(Mair., *Sophon.*, III, I.)
J'ignore quel succès le sort garde à nos armes.
(Rac., *Androm.* III, VIII.)

ARISTE.

Qu'avez-vous répondu?

CHRYSALE.

Rien, et je suis bien aise
De n'avoir point parlé, pour ne m'engager pas.

ARISTE.

La raison est fort belle, et c'est faire un grand pas.
Avez-vous su du moins lui proposer Clitandre?

CHRYSALE.

Non; car, comme j'ai vu qu'on parlait d'autre gendre,
J'ai cru qu'il était mieux de ne m'avancer point.

ARISTE.

Certes, votre prudence est rare au dernier point.
N'avez-vous point de honte, avec votre mollesse?
Et se peut-il qu'un homme ait assez de faiblesse
Pour laisser à sa femme un pouvoir absolu,
Et n'oser attaquer ce qu'elle a résolu?

CHRYSALE.

Mon Dieu, vous en parlez, mon frère, bien à l'aise,
Et vous ne savez pas comme le bruit me pèse.
J'aime fort le repos, la paix, et la douceur,
Et ma femme est terrible avecque son humeur.
Du nom de philosophe elle fait grand mystère [1],
Mais elle n'en est pas pour cela moins colère;
Et sa morale, faite à mépriser [2] le bien,
Sur l'aigreur de sa bile opère comme rien.
Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête,
On en a pour huit jours d'effroyable tempête.
Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton;
Je ne sais où me mettre, et c'est un vrai dragon [3];

1. *Elle fait grand mystère.* Elle se targue de ce nom de philosophe comme d'un titre auguste et sacré, qui l'élève au-dessus du commun des mortels, de même que l'initiation aux Mystères de Cérès, par exemple, faisait de l'initié un être à part.
2. *Et sa morale faite à mépriser.* Voy. *sup.*, 639.
3. *C'est un vrai dragon.* Dragon désigne, au propre, un animal fabuleux,

Et cependant, avec toute sa diablerie,
Il faut que je l'appelle et mon cœur, et ma mie.

ARISTE.

Allez, c'est se moquer. Votre femme, entre nous,
Est, par vos lâchetés, souveraine sur vous.
Son pouvoir n'est fondé que sur votre faiblesse.
C'est de vous qu'elle prend le titre de maîtresse.
Vous-même à ses hauteurs vous vous abandonnez,
Et vous faites mener en bête par le nez.
Quoi! vous ne pouvez pas, voyant comme on vous nomme,
Vous résoudre une fois à vouloir être un homme,
A faire condescendre une femme à vos vœux,
Et prendre assez de cœur pour dire un : je le veux!
Vous laisserez sans honte immoler votre fille
Aux folles visions qui tiennent la famille,
Et de tout votre bien revêtir un nigaud [1],
Pour six mots de latin qu'il leur fait sonner haut?
Un pédant [2] qu'à tout coup votre femme apostrophe
Du nom de bel esprit et de grand philosophe,
D'homme qu'en vers galants jamais on n'égala,
Et qui n'est, comme on sait, rien moins que tout cela?
Allez, encore un coup, c'est une moquerie,
Et votre lâcheté mérite qu'on en rie.

CHRYSALE.

Oui, vous avez raison, et je vois que j'ai tort.
Allons, il faut enfin montrer un cœur plus fort,
Mon frère.

terrible, avec des griffes, des ailes, et une queue de serpent. On a dit ensuite : faire le dragon; un dragon de vertu; c'est un vrai dragon.

Ces dragons de vertu, ces honnêtes diablesses,
Se retranchent toujours sur leurs sages prouesses.
(MOL., *Ec. des F.*, IV, VIII.)

1. *Un nigaud.* Mot d'origine inconnue, mais de sens très clair. On pourrait le rapprocher de niais, qui ne fut d'abord qu'un terme de vénerie. On le trouve déjà dans Henry Étienne. « Ne pouvoir faire un pas sans trouver des nigauds qui vous regardent et se mettent à rire. » (MOL., *Pourc.*, I, V.) — » Le bailli présenta à Mlle Saint-Yves un grand nigaud de fils qui sortait du collège. » (VOLT., *Ingénu*, II.)

2. *Un pédant.* Voy. *sup.*, 235.

ARISTE.

C'est bien dit.

CHRYSALE.

C'est une chose infâme
Que d'être si soumis au pouvoir d'une femme [1].

ARISTE.

Fort bien.

CHRYSALE.

De ma douceur elle a trop profité.

ARISTE.

Il est vrai.

CHRYSALE.

Trop joui de ma facilité.

ARISTE.

Sans doute.

CHRYSALE.

Et je lui veux faire aujourd'hui connaître
Que ma fille est ma fille, et que j'en suis le maître,
Pour lui prendre un mari qui soit selon mes vœux.

ARISTE.

Vous voilà raisonnable, et comme je vous veux.

CHRYSALE.

Vous êtes pour Clitandre, et savez sa demeure;
Faites-le-moi venir, mon frère, tout à l'heure.

1. *Au pouvoir d'une femme.* On peut comparer, toutes proportions gardées et dans des genres tout différents, le langage d'Ariste et celui de Néron.

Eloigné de ses yeux, j'ordonne, je menace,
J'écoute vos conseils, j'ose les approuver,
Je m'excite contre elle, et tâche à la braver,
Mais (je t'expose ici mon âme toute nue)
Sitôt que mon malheur me ramène à sa vue,
Soit que je n'ose encor démentir le pouvoir
De ces yeux où j'ai lu si longtemps mon devoir,
Soit qu'à tant de bienfaits ma mémoire fidèle
Lui soumette en secret tout ce que je tiens d'elle :
Mais enfin mes efforts ne me servent de rien,
Mon génie étonné tremble devant le sien.
(RAC., *Britann.*, II, II.)

ARISTE.

J'y cours tout de ce pas [1].

CHRYSALE.

C'est souffrir trop longtemps,
Et je m'en vais être homme à la barbe des gens.

1. *J'y cours tout de ce pas.* Ariste est un de ces frères ou beaux-frères remplis de sagesse et de fermeté que, dans plusieurs de ses grandes comédies, Molière a opposés à la folie, à la faiblesse d'un personnage principal; mais son rôle est le moins important de tous ceux du même genre. Il faut en effet moins de paroles et d'efforts de raisonnement pour prouver à un homme qu'il a tort de se laisser mener par sa femme qu'il n'en faut à l'Ariste de l'*Ecole des Maris* pour combattre un faux système d'éducation; au Cléante du *Tartuffe*, pour démasquer la fausse dévotion, sans porter atteinte à la dévotion véritable; et au Beralde du *Malade imaginaire* pour attaquer la triste et dangereuse manie de se médicamenter pour les maux qu'on croit avoir, infaillible moyen de se donner des maux qu'on n'a pas. Tel qu'il est, toutefois, l'Ariste des *Femmes savantes* est un personnage nécessaire : il est le seul de la pièce qui ait le droit de gourmander Chrysale sur sa faiblesse et de l'en faire rougir.

ACTE III

SCENE I

PHILAMINTE, ARMANDE, BELISE, TRISSOTIN, LÉPINE

PHILAMINTE.

Ah ! mettons-nous ici pour écouter à l'aise
Ces vers que mot à mot il est besoin qu'on pèse.

ARMANDE.

Je brûle de les voir.

BELISE.

Et l'on s'en meurt chez nous.

PHILAMINTE.

Ce sont charmes pour moi, que ce qui part de vous [1].

ARMANDE.

Ce m'est une douceur à nulle autre pareille [2].

1. Mlle de Montpensier écrivait à l'abbé Cotin : « Vous ne sauriez croire combien je reçois de plaisir, quand vous me faites la grâce de m'écrire, et de m'envoyer des vers de vos amis : mais quand j'en rencontre des vôtres, je sens une joie parfaite ; car j'avoue que j'ai pour vous une tendresse particulière. » (Voy. *Œuvres galantes*, t. I, p. 406.)

2. *A nulle autre pareille*. Boileau a blâmé cette fin de vers comme banale, usée, ainsi que beaucoup d'autres. Il faut remarquer que Molière la met dans la bouche de Philaminte.

> Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrète,
> Ma muse au moins souffrait une froide épithète,
> Je ferais comme un autre...
> Si je louais Philis, *en miracles féconde*,
> Je trouverais bientôt : *à nulle autre seconde ;*
> Si je voulais vanter un objet *non pareil*,
> Je mettrais à l'instant : *plus beau que le soleil.*
> Enfin, parlant toujours d'*astres* et de *merveilles*,
> De *chefs-d'œuvre des cieux*, de *beautés sans pareilles*.
> (*Satires*, II, 33 sqq.)

BELISE.

Ce sont repas friands qu'on donne à mon oreille.

PHILAMINTE.

Ne faites point languir de si pressants désirs.

ARMANDE.

Dépêchez [1].

BELISE.

Faites tôt, et hâtez nos plaisirs.

PHILAMINTE.

A notre impatience offrez votre épigramme.

TRISSOTIN, à Philaminte.

Hélas! c'est un enfant tout nouveau-né, madame;
Son sort assurément a lieu de vous toucher,
Et c'est dans votre cour que j'en viens d'accoucher.

PHILAMINTE.

Pour me le rendre cher, il suffit de son père.

TRISSOTIN.

Votre approbation lui peut servir de mère [2].

BELISE.

Qu'il a d'esprit!

SCÈNE II

HENRIETTE, PHILAMINTE, BELISE, ARMANDE, TRISSOTIN, LÉPINE

PHILAMINTE, à Henriette qui veut se retirer.

Holà! pourquoi donc fuyez-vous?

1. *Dépêchez*. Absolument, dans le sens de *se hâter*.

C'est trop perdre de temps à souffrir ces discours;
Dépêche, Octavian.
(CORN., *Hérac.*, V, III.)

Dépêche seulement, et cours vers ma rivale
Lui porter de ma part cette robe fatale.
(ID., *Médée*, IV, II.)

2. Henriette, à ce moment, faisait mine de se retirer. Les préliminaires de la scène du sonnet lui suffisaient.

HENRIETTE.

C'est de peur de troubler un entretien si doux.

PHILAMINTE.

Approchez, et venez, de toutes vos oreilles,
Prendre part au plaisir d'entendre des merveilles.

HENRIETTE.

Je sais peu les beautés de tout ce qu'on écrit,
Et ce n'est pas mon fait [1], que les choses d'esprit.

PHILAMINTE.

Il n'importe ; aussi bien ai-je à vous dire ensuite
Un secret [2] dont il faut que vous soyez instruite.

TRISSOTIN, à Henriette.

Les sciences n'ont rien qui vous puisse enflammer,
Et vous ne vous piquez que de savoir charmer.

HENRIETTE.

Aussi peu l'un que l'autre, et je n'ai nulle envie...

BELISE.

Ah ! songeons à l'enfant nouveau-né, je vous prie.

PHILAMINTE, à Lépine.

Allons, petit garçon, vite, de quoi s'asseoir.
(Le laquais tombe avec la chaise.)
Voyez l'impertinent ! Est-ce que l'on doit choir,
Après avoir appris l'équilibre des choses ?

BELISE.

De ta chute, ignorant, ne vois-tu pas les causes,
Et qu'elle vient d'avoir, du point fixe, écarté
Ce que nous appelons centre de gravité ?

1. *Fait.* Ce qui est convenable à quelqu'un. « Une femme si connue du roi (la maréchale de Rochefort) et si fort à toutes mains, était son vrai fait pour mettre auprès de Mme la duchesse de Chartres. » (SAINT-SIMON, III, 53.)

Critiquer gens m'est fort nouveau ;
Ce n'est mon fait.
(LA FONT., *Court.*)

2. *Un secret.* Dans des pièces telles que *le Tartuffe*, *le Misanthrope*, *les Femmes savantes*, la peinture des mœurs et des caractères est tout. Il y a pourtant toujours une intrigue, pour fine et accessoire qu'elle paraisse. Ce vers nous reporte à celle de la pièce.

LÉPINE.

Je m'en suis aperçu, madame, étant par terre.

PHILAMINTE.

Le lourdaud [1] !

TRISSOTIN.

Bien lui prend de n'être pas de verre.

ARMANDE.

Ah! de l'esprit partout !

BELISE.

Cela ne tarit pas.

(Ils s'asseyent.)

PHILAMINTE.

Servez-nous promptement votre aimable repas.

TRISSOTIN.

Pour cette grande faim qu'à mes yeux on expose,
Un plat seul de huit vers me semble peu de chose,
Et je pense qu'ici je ne ferai pas mal,
De joindre à l'épigramme [2], ou bien au madrigal [3],
Le ragoût d'un sonnet qui, chez une princesse,

1. *Le lourdaud.* Sur ce mot, Lépine sort.

2. *Epigramme.* Anciennement, petite pièce de vers sur toutes sortes de sujets. L'épigramme, chez les Anciens, ne dépassait guère huit ou dix vers, ordinairement vers hexamètres et pentamètres; c'était une inscription soit tumulaire, soit triomphale, soit votive ou descriptive; une peinture pastorale trop courte pour faire une idylle; une déclaration ou une plainte amoureuse trop peu développée pour faire une élégie; la raillerie y a aussi sa part, mais une part restreinte, tandis que, dans les épigrammes modernes, elle est presque tout, et que c'est toujours le trait et la pointe finale à quoi l'on vise. (SAINTE-BEUVE.)

3. Le *madrigal* était d'abord une pièce composée pour les voix, sans accompagnement, et fut fort en usage dès le commencement du XVIe siècle. Il ne cessa d'être à la mode, sous cette forme, qu'après le triomphe de la musique dramatique. Les madrigaux étaient écrits pour 4, 5, 6 ou 7 voix, dans un style rempli de combinaisons recherchées et d'imitations. (FÉTIS, *Dictionn. de musique*, au mot MUSIQUE DE CHAMBRE.) Le madrigal transformé devint simplement une pièce de poésie renfermant, en un petit nombre de vers, une pensée ingénieuse et galante.

A la Saint-Jean, je promets madrigaux,
Courts et troussés et de taille mignonne;
Longue lecture en été n'est pas bonne.
(LA FONT., *Poésies mêlées*, IX.)

Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.
(BOIL., *Art poét.*, II.)

A passé pour avoir quelque délicatesse.
Il est de sel attique assaisonné partout,
Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon goût.

ARMANDE.

Ah! je n'en doute point.

PHILAMINTE.

Donnons vite audience.

BELISE.

(A chaque fois qu'il veut lire, elle l'interrompt.)

Je sens d'aise mon cœur tressaillir par avance.
J'aime la poésie avec entêtement,
Et surtout quand les vers sont tournés galamment.

PHILAMINTE.

Si nous parlons toujours il ne pourra rien dire.

TRISSOTIN.

So...

BELISE.

Silence, ma nièce [1].

TRISSOTIN.

Sonnet à la princesse Uranie, sur sa fièvre.

Votre prudence est endormie,
De traiter magnifiquement
Et de loger superbement
Votre plus cruelle ennemie.

BELISE.

Ah! le joli début!

ARMANDE.

Qu'il a le tour galant!

PHILAMINTE.

Lui seul des vers aisés possède le talent!

1. L'éditeur de 1734 s'est permis de compléter ce vers, que Molière avait cru devoir laisser ainsi inachevé. Il fait ajouter par Armande : *Ah, laissez-le donc lire*. Ce procédé est absolument inadmissible. D'ailleurs, lorsque le dialogue est ainsi coupé par une lecture, Molière ne s'astreint plus à finir tous ses vers, comme on le voit encore au vers 766. — Ce qu'il y a de piquant, dans ce sonnet, c'est qu'il est bien réellement tiré des œuvres de Cotin, où il a pour titre : *Sonnet à mademoiselle de Longueville, à présent duchesse de Nemours, sur sa fièvre quarte.*

ARMANDE.

A *prudence endormie*, il faut rendre les armes.

BELISE.

Loger son ennemie, est pour moi plein de charmes.

PHILAMINTE.

J'aime *superbement* et *magnifiquement*;
Ces deux adverbes joints font admirablement!

BELISE.

Prêtons l'oreille au reste.

TRISSOTIN.

Votre prudence est endormie,
De traiter magnifiquement,
Et de loger superbement
Votre plus cruelle ennemie.

ARMANDE.

Prudence endormie!

BELISE.

Loger son ennemie!

PHILAMINTE.

Superbement et *magnifiquement!*

TRISSOTIN.

Faites-la sortir, quoi qu'on die [1],
De votre riche appartement,
Où cette ingrate insolemment
Attaque votre belle vie.

BELISE.

Ah! tout doux! laissez-moi, de grâce, respirer.

ARMANDE.

Donnez-nous, s'il vous plaît, le loisir d'admirer.

1. *Die*, pour *dise*. Forme archaïque du subj. présent du verbe *dire*. Elle s'employait encore au XVIIe siècle.

Veux-tu que je te die? Une atteinte secrète
Ne laisse point mon âme en une bonne assiette.
(MOL., *Dép. amour.*, I, 1.)

Il y a autre chose que cela de comique dans le sonnet de Trissotin.

.PHILAMINTE

On se sent, à ces vers, jusques au fond de l'âme,
Couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme.

ARMANDE.

Faites-la sortir, quoi qu'on die,
De votre riche appartement.

Que *riche appartement* est là joliment dit!
Et que la métaphore est mise avec esprit!

PHILAMINTE.

Faites-la sortir, quoi qu'on die.

Ah! ue ce *quoi qu'on die* est d'un goût admirable!
C'est, à mon sentiment, un endroit impayable.

ARMANDE.

De *quoi qu'on die* aussi mon cœur est amoureux.

BELISE

Je suis de votre avis, *quoi qu'on die* est heureux.

ARMANDE.

Je voudrais l'avoir fait.

BELISE.

Il vaut toute une pièce [1].

PHILAMINTE.

Mais en comprend-on bien, comme moi, la finesse?

ARMANDE et BELISE.

Oh, oh!

PHILAMINTE.

Faites-la sortir, quoi qu'on die.

Que de la fièvre on prenne ici les intérêts,
N'ayez aucun égard, moquez-vous des caquets.

Faites-la sortir, quoi qu'on die,
Quoi qu'on die, quoi qu'on die.

1. *Il vaut toute une pièce.* Boileau se rappelait-il ce vers quand il a écrit :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème?
(*Art poét.*, II, 94.)

Madelon disait déjà (*Préc. ridic.*, x) : « J'aimerais mieux avoir fait ce *oh! oh!* qu'un poème épique. » — *Cathos* : « Ah! que voilà un air passionné! Est-ce qu'on n'en meurt point? » Voy. la scène entière.

Ce *quoi qu'on die* en dit beaucoup plus qu'il ne semble.
Je ne sais pas, pour moi, si chacun me ressemble,
Mais j'entends là-dessous un million de mots.

BELISE.

Il est vrai qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros.

PHILAMINTE, à Trissotin.

Mais quand vous avez fait ce charmant *quoi qu'on die*,
Avez-vous compris, vous, toute son énergie?
Songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il nous dit?
Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit?

TRISSOTIN.

Hai, Hai!

ARMANDE.

J'ai fort aussi l'*ingrate* dans la tête.
Cette ingrate de fièvre, injuste, malhonnête,
Qui traite mal les gens qui la logent chez eux.

PHILAMINTE.

Enfin les quatrains sont admirables tous deux.
Venons-en promptement aux tiercets [1], je vous prie.

ARMANDE.

Ah! s'il vous plaît, encore une fois *quoi qu'on die*.

TRISSOTIN.

Faites-la sortir, quoi qu'on die,

PHILAMINTE, ARMANDE et BELISE.

Quoi qu'on die!

TRISSOTIN.

De votre riche appartement,

PHILAMINTE, ARMANDE et BELISE.

Riche appartement!

TRISSOTIN.

Où cette ingrate insolemment

PHILAMINTE, ARMANDE et BELISE.

Cette *ingrate* de fièvre!

1. Tiercets. On dirait aujourd'hui tercets.

TRISSOTIN.

Attaque votre belle vie.

PHILAMINTE

Votre belle vie!

ARMANDE et BELISE.

Ah!

TRISSOTIN.

Quoi! sans respecter votre rang,
Elle se prend à votre sang,

PHILAMINTE, ARMANDE et BELISE.

Ah!

TRISSOTIN.

Et nuit et jour vous fait outrage!

Si vous la conduisez aux bains,
Sans la marchander davantage,
Noyez-la de vos propres mains.

PHILAMINTE.

On n'en peut plus.

BELISE.

On pâme.

ARMANDE.

On se meurt de plaisir.

PHILAMINTE.

De mille doux frissons vous vous sentez saisir.

ARMANDE.

Si vous la conduisez aux bains,

BELISE.

Sans la marchander davantage,
Noyez-la de vos propres mains.

PHILAMINTE.

De vos propres mains, là, noyez-la dans les bains.

ARMANDE.

Chaque pas dans vos vers rencontre un trait charmant.

BELISE.

Partout on s'y promène avec ravissement.

PHILAMINTE.

On n'y saurait marcher que sur de belles choses.

ARMANDE.

Ce sont petits chemins tout parsemés de roses.

TRISSOTIN.

Le sonnet donc vous semble...

PHILAMINTE.

Admirable, nouveau,
Et personne jamais n'a rien fait de si beau.

BELISE, à Henriette.

Quoi, sans émotion pendant cette lecture !
Vous faites là, ma nièce, une étrange figure !

HENRIETTE.

Chacun fait ici-bas la figure qu'il peut,
Ma tante; et bel esprit [1], il ne l'est pas qui veut.

TRISSOTIN.

Peut-être que mes vers importunent madame.

HENRIETTE.

Point, je n'écoute pas.

PHILAMINTE.

Ah ! voyons l'épigramme [2].

1. *Et bel esprit, il ne l'est pas qui veut. Il*, ici, est surabondant. Ce pléonasme était reçu des écrivains du xviie et du xviiie siècle; aujourd'hui il l'est beaucoup moins. Certains exemples feront voir dans quel cas un *il* surabondant peut être placé, non sans grâce ou sans clarté. « Un noble, s'il vit chez lui dans sa province, il vit libre. » (La Bruy., viii.) — « Les Romains se destinant à la guerre, et la regardant comme le seul art, ils mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. » (Mont., *Grand. et décad.*, II.)

Et qui jeune n'a pas grande dévotion,
Il faut que pour le monde à le feindre il s'exerce.
(Regn., *Sat. XIII.*)

Qui se contraint au monde, il ne vit qu'en torture.
(Id., *ibid.*, XV.)

2. *L'épigramme.* Molière a trouvé l'épigramme dans le même volume que le sonnet, intitulée ainsi : *Sur un carrosse de couleur amarante acheté pour une dame.* Madrigal. A la fin on lit cette note : « En faveur des Grecs et des Latins, et de quelques-uns de nos Français, qui affectent ces rencontres aux mots, quoique froides, j'ai fait grâce à cette épigramme. »

TRISSOTIN.

Sur un carosse de couleur amarante donné à une dame de ses amies.

PHILAMINTE.

Ces titres ont toujours quelque chose de rare.

ARMANDE.

A cent beaux traits d'esprit leur nouveauté prépare.

TRISSOTIN.

L'amour si chèrement m'a vendu son lien,

PHILAMINTE, ARMANDE et BELISE.

Ah!

TRISSOTIN

Qu'il m'en coûte déjà la moitié de mon bien;
Et quand tu vois ce beau carosse,
Où tant d'or se relève en bosse,
Qu'il étonne tout le pays,
Et fait pompeusement triompher ma Laïs... [1]

PHILAMINTE.

Ah, *ma Laïs*! Voilà de l'érudition.
L'enveloppe [2] est jolie, et vaut un million.

TRISSOTIN.

Et quand tu vois ce beau carosse,
Où tant d'or se relève en bosse,
Qu'il étonne tout le pays,
Et fait pompeusement triompher ma Laïs,
Ne dis plus qu'il est amarante,
Dis plutôt qu'il est de ma rente.

ARMANDE.

Oh, oh, oh! Celui-là ne s'attend point du tout.

PHILAMINTE.

On n'a que lui qui puisse écrire de ce goût.

1. *Laïs.* Sicilienne, emmenée captive par les Athéniens, vécut à Corinthe, où la réputation de son esprit et de sa beauté attira les plus illustres Grecs.
2. *L'enveloppe.* Dans la pensée de Philaminte, Laïs n'est qu'un prête-nom, une enveloppe pour dissimuler la dame en question.

BELISE.

Ne dis plus qu'il est amarante,
Dis plutôt qu'il est de ma rente.
Voilà qui se décline, *ma rente*, *de ma rente*, *à ma rente.*

PHILAMINTE.

Je ne sais, du moment que je vous ai connu,
Si sur votre sujet j'ai l'esprit prévenu [1];
Mais j'admire partout vos vers et votre prose.

TRISSOTIN, à Philaminte.

Si vous vouliez de vous nous montrer quelque chose,
A notre tour aussi nous pourrions admirer.

PHILAMINTE.

Je n'ai rien fait en vers; mais j'ai lieu d'espérer
Que je pourrai bientôt vous montrer, en amie,
Huit chapitres du plan de notre Académie [2].
Platon s'est au projet simplement arrêté,
Quand de sa République il a fait le traité;
Mais à l'effet entier je veux pousser l'idée
Que j'ai sur le papier en prose accommodée,
Car enfin je me sens un étrange dépit
Du tort que l'on nous fait du côté de l'esprit;
Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes,
De cette indigne classe où [3] nous rangent les hommes,

1. *J'ai l'esprit prévenu.* Tel est le texte de Molière. L'édition de 1682 a substitué la leçon suivante, qui a été souvent suivie :

Si sur votre sujet j'eus l'esprit prévenu.

2. *Notre Académie.* Les réunions littéraires étaient fort à la mode. Il y en avait de régulières à l'hôtel de Rambouillet, à l'hôtel de Bourgogne, à l'Académie française. M. Ch. Livet (*Précieux et Précieuses*) raconte que l'abbé d'Aubignac s'était avisé d'établir, en concurrence avec l'Académie française, une académie qui se serait appelée l'Académie des Belles-Lettres. Le plan, les statuts, le personnel étaient en grande partie arrêtés. Malheureusement le roi refusa les lettres patentes, et les choses en restèrent là. Les femmes eussent pu y être admises, Mme Deshoulières en eût été certainement. Molière a eu sans doute vent du projet, et le prête plaisamment à Philaminte.

3. *Où*, au lieu du pronom relatif et d'une proposition. « L'usage en est élégant et commode, dit Vaugelas. Le pronom *lequel* est d'ordinaire si rude en tous ses cas, que notre langue semble y avoir pourvu, en nous donnant de certains mots plus doux et plus courts pour substituer en sa place, comme *où*, *dont*, *quoi*, en une infinité de rencontres. » (Voy. *Remarques sur la langue française*, éd A. Chassang, t. I, p. 173.)

De borner nos talents à des futilités,
Et nous fermer la porte aux sublimes clartés.

ARMANDE.

C'est faire à notre sexe une trop grande offense,
De n'étendre l'effort de notre intelligence
Qu'à juger d'une jupe, et de l'air d'un manteau,
Ou des beautés d'un point, ou d'un brocart[1] nouveau.

BELISE.

Il faut se relever de ce honteux partage,
Et mettre hautement notre esprit hors de page[2].

TRISSOTIN.

Pour les dames[3] on sait mon respect en tous lieux;
Et, si je rends hommage aux brillants de leurs yeux[4],
De leur esprit aussi j'honore les lumières.

PHILAMINTE.

Le sexe aussi vous rend justice en ces matières;
Mais nous voulons montrer à de certains esprits,
Dont l'orgueilleux savoir nous traite[5] avec mépris,
Que de science aussi les femmes sont meublées;

1. *Brocart.* Étoffe tissue d'un mélange de diverses couleurs, et d'or ou d'argent enrichi de fleurs avec variété de figures. Ce nom était borné autrefois aux étoffes d'or et d'argent; il se donne aujourd'hui à toutes sortes d'ouvrages à fleurs. Étym. : *brocher,* suivant la prononciation picarde, broquer.

2. *Hors de page.* Le page, sous la chevalerie, était un jeune noble, de sept à quatorze ans, placé chez quelque seigneur féodal pour remplir près de lui certaines fonctions, et faire son apprentissage du métier de la guerre. A quatorze ans, il était émancipé, et sortait de son ancienne dépendance, pour devenir écuyer, puis plus tard chevalier.

3. *Pour les dames.* C'est l'abbé Cotin qui l'a dit lui-même. Molière n'a fait que le prendre au mot. « L'heureux commerce que j'eus avec les dames dès mes jeunes ans dure encore aujourd'hui. Pour ne pas faire injure à la vérité des choses passées, je leur dois rendre ce témoignage que leurs innocentes faveurs ont adouci tout le chagrin de ma vie, et m'ont mis en état de me passer plus aisément de ce qu'on appelle fortune. Ce n'est pas que j'aie reçu jamais, des dames les plus magnifiques, aucun de ces avantages que les ambitieux et les avares appellent des biens essentiels; mais c'est qu'en servant des personnes illustres, comme on fait la vertu, pour elles-mêmes, mes services ont fait mon plaisir et ma récompense. Les femmes ont poli mes mœurs et cultivé mon esprit. »

4. *Leurs yeux.* Voy. *sup.*, 111.

5. *Nous traite.* Voy. *sup.*, 35.

Qu'on peut faire, comme eux, de doctes assemblées,
Conduites en cela par des ordres meilleurs ;
Qu'on y veut réunir ce qu'on sépare ailleurs [1],
Mêler le beau langage et les hautes sciences,
Découvrir la nature en mille expériences;
Et, sur les questions qu'on pourra proposer,
Faire entrer chaque secte, et n'en point épouser.

TRISSOTIN.

Je m'attache pour l'ordre au péripatétisme [2].

PHILAMINTE.

Pour les abstractions, j'aime le platonisme [3].

ARMANDE.

Epicure me plaît, et ses dogmes sont forts.

BELISE.

Je m'accommode assez, pour moi, des petits corps;
Mais le vide à souffrir me semble difficile,
Et je goûte bien mieux la matière subtile.

1. *Ce qu'on sépare ailleurs*. Par exemple, le beau langage et les hautes sciences. Allusion à l'Académie française, fondée en 1635, et à l'Académie des sciences, établie plus récemment, en 1666.

2. *Le péripatétisme*. Doctrine d'Aristote. Ce nom lui vient de ce que l'enseignement se donnait dans les promenades du Lycée.

3. Dans cet étalage de sciences que font nos trois pédantes et leur *héros d'esprit*, il n'y a pourtant pas un mot qui porte à faux, ou qui soit dit en l'air. L'*ordre*, ou l'enchaînement logique des propositions, distingue en effet le péripatétisme, et les *abstractions* du platonisme sont célèbres. Quant à Épicure, on sait que les *petits corps*, ou atomes, étaient le principe de sa physique, et qu'il admettait le *vide*; et peut-être, dans ces paroles d'Armande : *Epicure me plaît, et ses dogmes sont forts*, est-il permis d'apercevoir une marque de la prédilection de Molière pour la doctrine de ce philosophe, que Gassendi, son maître, lui avait enseignée. Enfin personne n'ignore que la *matière subtile*, les *tourbillons*, les *mondes tombants*, appartiennent au système du monde imaginé par Descartes, et que ce grand homme a cru expliquer les propriétés de l'*aimant* par un certain mouvement de la matière subtile à travers la matière cannelée. L'éducation forte qu'avait reçue Molière, et son savoir, aussi varié que profond, se font sentir en toute circonstance.

Destouches, dans *la Fausse Agnès*, semble avoir imité ce passage. Angélique dit : « J'aime les tourbillons; mais j'ai peine à résister à l'attraction. Descartes me ravit, et Newton m'entraîne. » Puis elle demande à la comtesse lequel des deux systèmes elle préfère et la comtesse répond : « Oh ! je suis furieusement pour l'attraction. J'aime tout ce qui attire. — Je m'en étois doutée. Et madame la Présidente? — Pour moi, je me jette à corps perdu dans les tourbillons. » (AUGER.)

TRISSOTIN.

Descartes, pour l'aimant, donne fort dans mon sens.

ARMANDE.

J'aime ses tourbillons.

PHILAMINTE.

Moi, ses mondes tombants.

ARMANDE.

Il me tarde de voir notre assemblée ouverte,
Et de nous signaler par quelque découverte.

TRISSOTIN.

On en attend beaucoup de vos vives clartés,
Et pour vous la nature a peu d'obscurités.

PHILAMINTE.

Pour moi, sans me flatter, j'en ai déjà fait une;
Et j'ai vu clairement des hommes dans la lune.

BELISE.

Je n'ai point encore vu d'hommes, comme je crois,
Mais j'ai vu des clochers tout comme je vous vois.

ARMANDE.

Nous approfondirons, ainsi que la physique,
Grammaire, histoire, vers, morale et politique.

PHILAMINTE.

La morale a des traits dont mon cœur est épris,
Et c'était autrefois l'amour des grands esprits;
Mais aux stoïciens je donne l'avantage,
Et je ne trouve rien de si beau que leur Sage [1].

ARMANDE.

Pour la langue, on verra dans peu nos règlements,
Et nous y prétendons faire des remuements [2].

1. *Leur Sage. L'homme sage*, tel que les stoïciens le concevaient et dont Marc-Aurèle et Épictète peuvent nous donner une idée. « Supporte et abstiens-toi », telle était leur maxime fondamentale.

2. *Des remuements.* Changement indiquerait des plans déjà arrêtés, où tout au moins des vues. *Remuements* implique l'absence de but. Tout ce qu'Armande sait, c'est qu'on *remuera* quelque chose, qu'il y aura des bouleversements. En quoi consisteront-ils? On verra plus tard.

Par une antipathie ou juste, ou naturelle,
Nous avons pris chacune une haine mortelle
Pour un nombre de mots, soit ou verbes, ou noms,
Que mutuellement nous nous abandonnons;
Contre eux nous préparons de mortelles sentences,
Et nous devons ouvrir nos doctes conférences
Par les proscriptions de tous ces mots divers,
Dont nous voulons purger [1] et la prose et les vers.

PHILAMINTE.

Mais le plus beau projet de notre Académie,
Une entreprise noble, et dont je suis ravie,
Un dessein plein de gloire, et qui sera vanté
Chez tous les beaux esprits de la postérité,
C'est le retranchement de ces syllabes sales,
Qui, dans les plus beaux mots, produisent des scandales;
Ces jouets éternels des sots de tous les temps;
Ces fades lieux communs de nos méchants plaisants;
Ces sources d'un amas d'équivoques infâmes,
Dont on vient faire insulte à la pudeur des femmes [2].

TRISSOTIN.

Voilà certainement d'admirables projets!

1. *Dont nous voulons purger.* « Les Précieuses s'assemblaient, en effet, pour disserter sur le langage, et admettre ou rejeter les expressions et les locutions nouvelles. Nous leur devons une multitude de phrases très énergiques, et jusqu'à l'orthographe adoptée par Voltaire. » (Aimé Martin.) — Plusieurs Académiciens, se faisant illusion sur l'étendue de leur juridiction, et oubliant qu'en matière de langage, l'usage est le seul souverain, avaient formé le projet de bannir de la langue française un certain nombre de mots qui leur déplaisaient, tels que *car*, *encore*, *néanmoins*, *pourquoi*, etc. Molière fait sans doute allusion ici à ce chimérique projet, dont Saint-Evremond et Ménage s'étaient déjà moqués.

2. Il n'est pas facile de dire avec précision à qui en veut cette éclatante indignation de Philaminte, à moins que le commentaire ne se trouve dans le passage suivant de La Bruyère : « Quelques femmes de la Ville ont la délicatesse de ne pas savoir ou de n'oser dire le nom des rues, des places, et de quelques endroits publics, qu'elles ne croient pas assez nobles pour être connus. Elles disent le *Louvre*, la *Place Royale*, mais elles usent de tours et de phrases plutôt que de prononcer de certains noms; et s'ils leur échappent, c'est du moins avec quelque altération du mot, et après quelques façons qui les rassurent; en cela moins naturelles que les femmes de la Cour qui, ayant besoin, dans le discours, des Halles, du Châtelet, ou de choses semblables, disent les Halles, le Châtelet. » (*Société et conversation.*)

BELISE.

Vous verrez nos statuts quand ils seront tous faits.

TRISSOTIN.

Ils ne sauraient manquer d'être tous beaux et sages.

ARMANDE.

Nous serons, par nos lois, les juges des ouvrages;
Par nos lois, prose et vers, tout nous sera soumis :
Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.
Nous chercherons partout à trouver à redire,
Et ne verrons que nous qui sache bien écrire [1].

SCÈNE III

PHILAMINTE, BELISE, ARMANDE, HENRIETTE, TRISSOTIN, LEPINE, VADIUS

LEPINE.

Monsieur, un homme est là, qui veut parler à vous,
Il est vêtu de noir, et parle d'un ton doux.

(Ils se lèvent.)

TRISSOTIN.

C'est cet ami savant, qui m'a fait tant d'instance [2]
De lui donner l'honneur de votre connaissance.

PHILAMINTE.

Pour le faire venir, vous avez tout crédit [3].

(Trissotin va au-devant de Vadius.)

1. Il y a *qui sache bien écrire* dans les éditions de 1673, et même de 1676 et de 1682. A partir de ce moment, les éditeurs ont tous mis le pluriel, *qui sachent écrire*, supposant une faute d'impression. La raison n'est pas suffisante pour se permettre de corriger Molière. M. L. Moland propose d'expliquer la chose par une ellipse : nous ne verrons *personne autre* que nous qui sache bien écrire. — Quant à la troisième personne *sache*, après la première, *nous verrons*, les exemples en sont assez fréquents chez Molière et ses contemporains.

Ce ne serait pas moi qui se ferait prier.
(*Sganar.*, II.)
Il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse.
(RAC., *Britann.*, II, III.)

2. Voy. *sup.*, 364.

3. Les éditeurs, depuis Molière, ont ici multiplié les scènes à plaisir. Ils commencent une soi-disant scène IV avant le vers 909, sous prétexte que Trissotin s'est avancé pour aller au-devant de Vadius. Autre scène avant le

PHILAMINTE, à Armande et à Belise.

Faisons bien les honneurs au moins de notre esprit.
(A Henriette qui veut sortir.)
Holà! je vous ai dit en paroles bien claires
Que j'ai besoin de vous.

HENRIETTE.

Mais pour quelles affaires?

PHILAMINTE.

Venez, on va dans peu vous les faire savoir.

TRISSOTIN, présentant Vadius.

Voici l'homme [1] qui meurt du désir de vous voir;
En vous le produisant, je ne crains point le blâme
D'avoir admis chez vous un profane, madame;
Il peut tenir son coin parmi de beaux esprits.

PHILAMINTE.

La main qui le présente en dit assez le prix.

TRISSOTIN.

Il a des vieux auteurs la pleine intelligence,
Et sait du grec [2], madame, autant qu'homme de France.

PHILAMINTE, à Belise.

Du grec, ô Ciel! du grec! Il sait du grec, ma sœur!

BELISE, à Armande.

Ah! ma nièce, du grec!

ARMANDE.

Du grec! quelle douceur!

vers 913, lorsque Trissotin présente Vadius. Nous revenons au texte de Molière, qui ne porte pas trace de ces coupures, et qui savait, apparemment, ce que c'est qu'une scène.

1. *Voici l'homme*. On sait que Vadius personnifie ici Ménage. Molière le lui devait bien. Ménage (1613-1692) fut d'abord un modeste avocat à Angers, son pays natal. Il vint à Paris, et s'engagea dans l'état ecclésiastique, pour devenir apte à posséder des bénéfices. Il sut conquérir la protection du cardinal de Retz, de Mazarin, de la reine Christine. C'est lui qui fut chargé de dresser la liste des gens de lettres à qui on accorderait des pensions; et, sur cette liste, il figurait personnellement pour 2000 livres. Tous les mercredis, il tenait chez lui une assemblée, qu'il appelait sa *Mercuriale*. Boileau commença à battre en brèche cette réputation usurpée. Molière lui porta le coup de grâce. Ménage était savant; il avait une mémoire prodigieuse. Mais, outre des travers généraux, une vanité et une pédanterie insupportables, Molière avait à lui reprocher de l'avoir desservi auprès de M. de Montausier. Les représailles, comme on voit, furent terribles.

2. *Et sait du grec*. Au sein des coteries où il trônait, Ménage avait la manie de citer à tout propos du grec, du latin, de l'italien.

PHILAMINTE.

Quoi, monsieur sait du grec? Ah! permettez, de grâce,
Que, pour l'amour du grec, monsieur, on vous embrasse.

(Vadius embrasse aussi Belise et Armande.)

HENRIETTE, à Vadius qui veut aussi l'embrasser.

Excusez-moi, monsieur, je n'entends pas le grec.

(Ils s'asseyent.)

PHILAMINTE.

J'ai pour les livres grecs un merveilleux respect.

VADIUS.

Je crains d'être fâcheux, par l'ardeur qui m'engage
A vous rendre aujourd'hui, madame, mon hommage;
Et j'aurai pu troubler quelque docte entretien.

PHILAMINTE.

Monsieur, avec du grec on ne peut gâter rien [1].

TRISSOTIN.

Au reste, il fait merveille en vers ainsi qu'en prose,
Et pourrait, s'il voulait, vous montrer quelque chose.

VADIUS.

Le défaut des auteurs, dans leurs productions,
C'est d'en tyranniser les conversations,
D'être au palais, au cours, aux ruelles, aux tables,
De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.
Pour moi, je ne vois rien de plus sot, à mon sens,
Qu'un auteur qui partout va gueuser [2] des encens;

1. *Gâter* signifie, au propre, dévaster, ravager, mais s'emploie bien plus souvent au figuré, pour les choses morales, intellectuelles, pour les affaires. Étym. : *vastare*, ravager, avec substitution du *v* au *g*. « Tout cela serait délicieux, mais vous me gâtez tout (par votre absence). » (VOLT., *Lett. à d'Argental*, 17 avril 1751.)

> Pour moi, je ne tiens pas, quelque effet qu'on suppose,
> Que la Science soit pour gâter quelque chose.
>
> (MOL., *Inf.*, IV, III.)

2. *Gueuser*. Faire métier de demander l'aumône. *Gueuser* est tantôt neutre, tantôt actif.

> Puis les gueux en gueusant trouvent maintes délices.
>
> (RÉGNIER, *Sat.*, II.)
>
> Un taudis regorgeant de faquins sans courage,
> D'effrontés coureurs de salons,
> Qui vont de porte en porte et d'étage en étage
> Gueuser quelques bouts de galon.
>
> (*Paris après les combats de* 1830.) — BARBIER, *Iambes* (*Curée*).

Qui, des premiers venus saisissant les oreilles,
En fait le plus souvent les martyrs de ses veilles [1].
On ne m'a jamais vu ce fol entêtement,
Et d'un Grec, là-dessus, je suis le sentiment,
Qui, par un dogme exprès, défend à tous les sages
L'indigne empressement de lire leurs ouvrages.
Voici de petits vers [2] pour de jeunes amants,
Sur quoi je voudrais bien avoir vos sentiments.

TRISSOTIN.

Vos vers ont des beautés que n'ont point tous les autres.

VADIUS.

Les Grâces et Vénus règnent dans tous les vôtres.

TRISSOTIN.

Vous avez le tour libre, et le beau choix des mots.

VADIUS.

On voit partout chez vous l'*ithos* et le *pathos* [3].

TRISSOTIN.

Nous avons vu de vous des Églogues [4] d'un style
Qui passe en doux attraits Théocrite et Virgile.

VADIUS.

Vos Odes ont un air noble, galant et doux,
Qui laisse de bien loin [5] votre Horace après vous.

1. *Les martyrs de ses veilles.* Les martyrise avec le produit de ses veilles, ses élucubrations.

2. *Voici de petits vers.* Vadius, après avoir si bien parlé, fait comme les autres, et tire de sa poche un cahier. La Harpe (*Cours de Litt.*, 2e partie, liv. I, ch. VII) trouve la contradiction trop forte : « J'ai vu, dit-il, des spectateurs saisis d'une surprise réelle : ils avaient pris Vadius pour le sage de la pièce ». La Harpe se méprend ici à la fois, et sur la nature humaine et sur la comédie. Ne voit-on pas tous les jours des avares fieffés se moquer de l'avarice? Jupiter nous fit « besaciers », dit le fabuliste. Il y a là un trait de mœurs d'une observation profonde, et un effet d'un comique excellent.

3. *L'ithos et le pathos.* Pour du grec, en voilà. *Ithos*, ἦθος, c'est ce qu'on appelle, dans les *rhétoriques*, les *mœurs*. *Pathos*, πάθος, ce sont les *passions*.

4. *Des Églogues.* Ménage avait, en effet, composé des églogues qui jouissaient de quelque réputation. Voy. *Poésies de Ménage*, Elzevier 1663, liv. I.

5. *Qui laisse de bien loin.* Voy. *sup.*, 820. — Érasme, dans l'*Éloge de la Folie*, dit fort à propos : « Rien au monde n'est si plaisant que de voir des ânes s'entre-gratter, soit par des vers, soit par des éloges qu'ils s'adressent sans pudeur. Vous surpassez Alcée, dit l'un; et vous, Callinique, dit l'autre : vous éclipsez l'orateur romain; et vous, vous effacez le divin Platon. »

TRISSOTIN.

Est-il rien d'amoureux comme vos chansonnettes?

VADIUS.

Peut-on rien voir d'égal aux sonnets que vous faites?

TRISSOTIN.

Rien qui soit plus charmant que vos petits rondeaux [1]?

VADIUS.

Rien de si plein d'esprit que tous vos madrigaux [2]?

TRISSOTIN.

Aux ballades [3] surtout vous êtes admirable.

VADIUS.

Et dans les bouts-rimés [4] je vous trouve adorable.

1. *Rondeaux*. Petit poème, dont la forme a souvent varié, et dont la simplicité, la grâce, le naturel doivent former les caractères distinctifs. Le plus souvent, il se compose de treize vers sur deux rimes, formant deux stances de cinq vers, séparées par un tercet, et dans lesquels on répète à la fin du tercet et de la seconde stance les premiers mots du premier vers de la première stance. En voici un de Voiture.

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a commandé de lui faire un rondeau.
Cela me met dans une peine extrême;
Quoi! treize vers, huit en eau, cinq en ême!
Je lui ferais aussi tôt un bateau.
En voilà cinq, pourtant, en un monceau.
Formons en huit, en invoquant Brodeau;
Et puis mettons par quelque stratagème,
Ma foi, c'est fait.
Si je pouvais encore de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage serait beau.
Mais cependant me voilà dans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième,
En voilà treize ajoutés au niveau.
Ma foi, c'est fait!

Clément Marot sut le premier y exceller, suivant Boileau, Villon en avait réussi quelques-uns avant lui. Saint-Gelais, Voiture et Benserade se sont surtout exercés dans ce genre.

2. *Madrigaux*. Voy. *sup.*, 750.

3. *Ballades*. Du temps de Marot, la ballade était devenue un petit poème, composé ordinairement de trois couplets de même mesure et sur les mêmes rimes, se terminant chacun par un vers qui servait de refrain. Ces trois couplets étaient suivis d'un quatrième, terminé de même par le refrain, et servant d'*envoi*.

4. *Bouts-rimés*. On raconte qu'un poète médiocre nommé Dulot, s'étant plaint d'avoir perdu 300 sonnets dont il avait par avance fait les rimes, cette manière de procéder parut si singulière, qu'on imagina d'en faire l'essai par manière de passe-temps. Telle serait l'origine de ce jeu d'esprit. Mme Deshoulières réussissait en ce genre.

TRISSOTIN.

Si la France pouvait connaître votre prix,

VADIUS.

Si le siècle rendait justice aux beaux esprits,

TRISSOTIN.

En carosse doré vous iriez par les rues.

VADIUS.

On verrait le public vous dresser des statues.
Hum! C'est une ballade, et je veux que tout net
Vous m'en...

TRISSOTIN.

Avez-vous vu certain petit sonnet
Sur la fièvre qui tient la princesse Uranie?

VADIUS.

Oui, hier il me fut lu dans une compagnie.

TRISSOTIN.

Vous en savez l'auteur?

VADIUS.

Non; mais je sais fort bien
Qu'à ne le point flatter, son sonnet ne vaut rien.

TRISSOTIN.

Beaucoup de gens pourtant le trouvent admirable.

VADIUS.

Cela n'empêche pas qu'il ne soit misérable;
Et si vous l'avez vu, vous serez de mon goût.

TRISSOTIN.

Je sais que là-dessus je n'en suis point du tout,
Et que d'un tel sonnet peu de gens sont capables [1].

VADIUS.

Me préserve le ciel d'en faire de semblables!

1. *D'un tel sonnet peu de gens sont capables*. L'adjectif *capable* indique une disposition, une aptitude, déterminée immédiatement par un complément indiquant une action, une faculté. Être *capable d'un sonnet* est une expression neuve. C'est ainsi que La Bruyère a dit (ch. I, 8) : « Certains poètes sont sujets, dans le dramatique, à de longues suites de vers pompeux, qui semblent fort élevés, remplis de grands sentiments. »

TRISSOTIN.

Je soutiens qu'on ne peut en faire de meilleur [1];
Et ma grande raison, c'est que j'en suis l'auteur.

VADIUS.

Vous?

TRISSOTIN.

Moi.

VADIUS.

Je ne sais donc comment se fit l'affaire.

TRISSOTIN.

C'est qu'on fut malheureux de ne pouvoir vous plaire.

VADIUS.

Il faut qu'en écoutant j'aie eu l'esprit distrait [2],
Ou bien que le lecteur m'ait gâté le sonnet.
Mais laissons ce discours, et voyons ma ballade.

TRISSOTIN.

La ballade, à mon goût, est une chose fade;
Ce n'en est plus la mode; elle sent son vieux temps.

VADIUS.

La ballade pourtant charme beaucoup de gens.

TRISSOTIN.

Cela n'empêche pas qu'elle ne me déplaise.

1. *On ne peut en faire de meilleur*. Il faut comparer la scène du sonnet, entre Alceste et Oronte, dans *le Misanthrope*, acte I, scène II.

2. *L'esprit distrait*. « Le roi se mêle depuis peu de faire des vers : MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comme il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin, il dit au maréchal de Gramont : « Monsieur le maréchal, je vous prie, lisez ce petit madrigal et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent. Parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. » Le maréchal, après avoir lu, dit au Roi : « Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le roi se mit à rire et lui dit : « N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien! dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement : c'est moi qui l'ai fait. — Ah! sire, quelle trahison! Que Votre Majesté me le rende; je l'ai lu brusquement. — Non, monsieur le maréchal : les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. » Le roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. (*Lettres de Mme de Sévigné*, 1er décembre 1664.)

VADIUS.

Elle n'en reste pas pour cela plus mauvaise.

TRISSOTIN.

Elle a pour les pédants de merveilleux appas.

VADIUS.

Cependant nous voyons qu'elle ne vous plaît pas.

TRISSOTIN.

Vous donnez sottement vos qualités aux autres [1].

(Ils se lèvent tous.)

VADIUS.

Fort impertinemment vous me jetez les vôtres.

TRISSOTIN.

Allez, petit Grimaud [2], barbouilleur de papier.

VADIUS.

Allez, rimeur de balle [3], opprobre du métier.

TRISSOTIN.

Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire.

VADIUS.

Allez, cuistre [4].

PHILAMINTE.

Eh, messieurs, que prétendez-vous faire?

1. A ce moment, ce n'est plus une dispute, c'est une querelle. Tous se lèvent.

2. *Grimaud* signifiait primitivement écolier des basses classes, élève ignorant. « La lumière et dignité a esté de mon age rendue es lettres, et y vois tel amendement que, de présent, à difficulté serai-je receu en la premiere classe des petits grimaulx, qui, en mon aage viril, estoys réputé le plus sçavant du dit siècle. » (Rabelais, *Pant.*, II, viii.) — *Grimaud* a été ensuite synonyme de mauvais écrivain, mauvais artiste. « Ces musiciens ne sont que des grimauds auprès de lui. » (Sévigné, 271.) — « Je vous remercie et je vous félicite de votre plan d'études; il semble qu'autrefois les collèges n'étaient institués que pour faire des grimauds; vous ferez des gens de mérite. » (Volt., *Lettres*, Robert, 23 février 1764.)

3. *Rimeur de balle.* Ce terme de mépris a été interprété de diverses façons. On nomme *marchandises de balle* des produits inférieurs, défraîchis, démodés, qui ne sont plus de vente dans les magasins et que vont colporter les petits marchands appelés porte-balle. On voit, dans ce sens, ce que peut être un rimeur de balle. — Selon Trévoux, un *rimeur de balle* est un poète dont les vers sont si mauvais, qu'ils ne sont bons qu'à envelopper des marchandises.

4. *Cuistre.* Vallet de collège; par extension pédant encrassé. « Quelque cancre qu'il fût (Godet, évêque de Chartres), son extérieur de cuistre le (Fénelon) rassura. » (Saint-Simon, 34, 35.)

TRISSOTIN.

Va, va restituer tous les honteux larcins
Que réclament sur toi les Grecs et les Latins [1].

VADIUS.

Va, va-t'en faire amende honorable au Parnasse
D'avoir fait à tes vers estropier Horace.

TRISSOTIN.

Souviens-toi de ton livre, et de son peu de bruit.

VADIUS.

Et toi, de ton libraire à l'hôpital réduit.

TRISSOTIN.

Ma gloire est établie, en vain tu la déchires.

VADIUS.

Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des *Satires*.

TRISSOTIN.

Je t'y renvoie aussi.

VADIUS.

J'ai le contentement
Qu'on voit qu'il m'a traité plus honorablement.
Il me donne en passant une atteinte légère [2]
Parmi plusieurs auteurs qu'au Parnasse on révère;
Mais jamais dans ses vers il ne te laisse en paix,
Et l'on t'y voit partout [3] être en butte à ses traits.

TRISSOTIN.

C'est par là que j'y tiens un rang plus honorable.
Il te met dans la foule ainsi qu'un misérable;

1. Voy. *sup.*, 913. — Le trait porte juste. Ménage n'était qu'un vulgaire compilateur. Le poète Linière disait qu'il fallait le conduire au pied du Parnasse et le marquer sur l'épaule.

2. *Une atteinte légère.* On a remarqué, en effet, que Boileau n'avait parlé qu'une seule fois de Ménage, c'est dans la satire IV, v, 86 :

> Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie;
> Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
> Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés,
> Lui-même il s'applaudit.

3. *Partout.* Boileau s'est acharné sur Cotin. Dans la *Satire* IX (*A mon esprit*), son nom revient jusqu'à neuf fois.

Il croit que c'est assez d'un coup pour t'accabler,
Et ne t'a jamais fait l'honneur de redoubler.
Mais il m'attaque à part, comme un noble adversaire,
Sur qui tout son effort lui semble nécessaire;
Et ses coups contre moi redoublés en tous lieux,
Montrent qu'il ne se croit jamais victorieux.

VADIUS.

Ma plume t'apprendra quel homme je puis être.

TRISSOTIN.

Et la mienne saura te faire voir ton maître.

VADIUS.

Je te défie en vers, prose, grec et latin.

TRISSOTIN.

Eh bien, nous nous verrons seul à seul chez Barbin [1].

SCÈNE IV

TRISSOTIN, PHILAMINTE, ARMANDE, BELISE, HENRIETTE

TRISSOTIN.

A mon emportement ne donnez aucun blâme;
C'est votre jugement que je défends, madame,
Dans le sonnet qu'il a l'audace d'attaquer.

PHILAMINTE.

A vous remettre bien, je me veux appliquer;
Mais parlons d'autre affaire. Approchez, Henriette [2].
Depuis assez longtemps mon âme s'inquiète
De ce qu'aucun esprit en vous ne se fait voir;
Mais je trouve un moyen de vous en faire avoir.

1. *Barbin*, un des principaux libraires de l'époque, éditeur de Boileau, de Racine. Il avait sa boutique, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle.

2. Quoique la peinture des caractères soit le principal, et l'intrigue en quelque sorte secondaire, le moment est venu de reprendre le fil de l'action.

HENRIETTE.

C'est prendre un soin pour moi qui n'est pas nécessaire;
Les doctes entretiens ne sont point mon affaire;
J'aime à vivre aisément, et dans tout ce qu'on dit
Il faut se trop peiner pour avoir de l'esprit;
C'est une ambition que je n'ai point en tête.
Je me trouve fort bien, ma mère, d'être bête;
Et j'aime mieux n'avoir que de communs propos,
Que de me tourmenter pour dire de beaux mots.

PHILAMINTE.

Oui, mais j'y suis blessée [1], et ce n'est pas mon compte
De souffrir dans mon sang une pareille honte.
La beauté du visage est un frêle ornement,
Une fleur passagère, un éclat d'un moment,
Et qui n'est attaché qu'à la simple épiderme [2];
Mais celle de l'esprit est inhérente et ferme.
J'ai donc cherché longtemps un biais [3] de vous donner
La beauté que les ans ne peuvent moissonner,
De faire entrer chez vous le désir des sciences,
De vous insinuer les belles connaissances;
Et la pensée enfin où mes vœux ont souscrit,
C'est d'attacher à vous un homme plein d'esprit :
Et cet homme est monsieur que je vous détermine [4]
A voir comme l'époux que mon choix vous destine.

1. *J'y suis blessée. Y*, suivant le *Dict. de l'Académie,* serait un adverbe relatif. Certains grammairiens y voient un nom de lieu, qui, rationnellement, est le cas attributif du nom abstrait *ce, ceci, cela.* Le fait est que *y* représentant le latin *ibi*, est d'abord et étymologiquement un adverbe de lieu, ou, si l'on veut, plus exactement un nom de lieu pris adverbialement. Après cette signification primitive, *y* par extension est employé à exprimer toutes sortes de rapports. Il représente quelquefois une locution, une pensée tout entière, comme ici.

2. *A la simple épiderme.* Le genre de ce mot a été quelque temps incertain. Le masculin a prévalu.

3. *Biais.* Moyen détourné qu'on emploie pour réussir. « Mais encore une fois, madame, je ne sais point le biais de faire entrer ici des vérités si hautes. » (MOLIÈRE, Ép. dédic. de la *Crit. de l'Ec. des F.*) — Biais étant ici synonyme de moyen, on comprend que le complément se construise avec la préposition *de*.

4. En prononçant ce vers, Philaminte se tourne vers Trissotin et le présente à Henriette. — *Déterminer* est pris ici dans le sens de décider à prendre une résolution, ordonner. « Encore que notre âme soit libre, elle

HENRIETTE.

Moi, ma mère?

PHILAMINTE.

Oui, vous. Faites la sotte un peu.

BELISE, à Trissotin.

Je vous entends. Vos yeux demandent mon aveu,
Pour engager ailleurs un cœur que je possède.
Allez, je le veux bien. A ce nœud [1] je vous cède,
C'est un hymen qui fait votre établissement.

TRISSOTIN [2].

Je ne sais que vous dire en mon ravissement,
Madame; et cet hymen dont je vois qu'on m'honore,
Me met...

HENRIETTE.

Tout beau [3], monsieur; il n'est pas fait encore.
Ne vous pressez pas tant.

PHILAMINTE.

Comme vous répondez!
Savez-vous bien que si.... Suffit, vous m'entendez!
Elle se rendra sage. Allons, laissons-la faire [4].

---

n'agit jamais sans raison dans les choses un peu importantes; elle en a toujours une qui la détermine. » (BOSSUET, *Lib. arbit.*, VII.) — « L'éloquence se joue des passions humaines, les émeut, les calme, les pousse, les détermine à son gré. » (VAUVENARGUES, *de l'Eloquence.*)

1. *Nœud* s'emploie pour désigner un lien moral entre les personnes, surtout l'amour et l'amitié.

Moi, sans considérer aucun nœud domestique,
J'ay fait comme eux ce choix, mais dans la République.
(CORN., *Othon*, III, III.)

L'amour serra les nœuds par le sang commencés.
(RAC., *Bajaz.*, I, IV.)

2. Trissotin s'adresse à Henriette.

3. *Tout beau.* Tout doucement, modérez-vous. Cette locution, aujourd'hui purement cynégétique, était admise autrefois dans le style le plus noble.

Tout beau; ne les pleurez pas tous.
(CORN., *Hor.*, III, VI.)

Tout beau, Pauline, il entend vos paroles.
(ID., *Poly.*, IV, III.)

4. Ce vers est spécialement pour rassurer Trissotin et s'adresse à lui.

SCÈNE V [1]

HENRIETTE, ARMANDE

ARMANDE.

On voit briller pour vous les soins de notre mère,
Et son choix ne pouvait d'un plus illustre époux...

HENRIETTE.

Si le choix est si beau, que ne le prenez-vous?

ARMANDE.

C'est à vous, non à moi, que sa main est donnée.

HENRIETTE.

Je vous le cède tout, comme à ma sœur aînée.

ARMANDE.

Si l'hymen, comme à vous, me paraissait charmant,
J'accepterais votre offre avec ravissement.

HENRIETTE.

Si j'avais comme vous les pédants dans la tête,
Je pourrais le trouver un parti [2] fort honnête.

ARMANDE.

Cependant bien qu'ici nos goûts soient différents,
Nous devons obéir, ma sœur, à nos parents.
Une mère a sur nous une entière puissance;
Et vous croyez en vain, par votre résistance...

1. Par suite de la suppression de ce qui est dans les éditions postérieures à Molière les scènes IV et V, cette scène redevient la Ve.

2. *Parti.* Une personne à marier, considérée par rapport à son bien et à sa naissance. *Parti*, participe passé de *partir*, diviser, partager (en latin, *partiri*), est devenu substantif. De là les différents sens du mot : ce qui est *partagé*, devient le lot, la part, la résolution. « C'est environ trois cent mille livres de rente, tous ses meubles, toutes ses pierreries, l'hôtel de Longueville, en un mot, c'est le plus grand parti de France. » (SÉVIGNÉ, 21.)

Il vint des partis d'importance,
La Belle les trouva trop chétifs de moitié.
(LA FONT., *Fabl.*, VII, V.)

SCÈNE VI

CHRYSALE, ARISTE, CLITANDRE, HENRIETTE, ARMANDE

CHRYSALE.

Allons, ma fille [1], il faut approuver mon dessein.
Otez ce gant. Touchez à monsieur dans la main,
Et le considérez désormais [2] dans votre âme,
En homme dont je veux que vous soyez la femme.

ARMANDE.

De ce côté, ma sœur, vos penchants sont fort grands.

HENRIETTE.

Il nous faut obéir, ma sœur, à nos parents;
Un père a sur nos vœux une entière puissance.

ARMANDE.

Une mère a sa part à notre obéissance.

CHRYSALE.

Qu'est-ce à dire?

ARMANDE.

Je dis que j'appréhende fort
Qu'ici ma mère et vous ne soyez pas d'accord;
Et c'est un autre époux...

CHRYSALE.

Taisez-vous, péronnelle [3];
Allez philosopher tout le saoul avec elle,

1. Chrysale s'adresse à Henriette, et lui présente Clitandre, qu'il amène avec lui.

2. *Desormais.* Étym., *dès*, *or* ou *ore*, heure, et *mais*, davantage : mot à mot, dès l'heure en avant.

3. *Péronnelle.* Jeune femme sotte et babillarde. Péronnelle était un nom propre au XIVe siècle, qui est ensuite devenu commun.

Dans les gardes françaises
J'avais un amoureux....
Mais de la colonelle
C'est le plus scélérat :
Pour une péronnelle,
Le gueux m'a planté là.
(VADÉ, *Amante abandonnée.*)

Et de mes actions ne vous mêlez en rien.
Dites-lui ma pensée, et l'avertissez bien
Qu'elle ne vienne pas m'échauffer les oreilles;
Allons vite.

ARISTE.

Fort bien. Vous faites des merveilles [1].

CLITANDRE.

Quel transport! Quelle joie! Ah! que mon sort est doux!

CHRYSALE.

Allons, prenez sa main, et passez devant nous;
Menez-la dans sa chambre. Ah, les douces caresses!
Tenez, mon cœur s'émeut à toutes ces tendresses;
Cela ragaillardit [2] tout à fait mes vieux jours,
Et je me ressouviens de mes jeunes amours.

1. Sous prétexte du départ d'Armande, ainsi congédiée, les éditeurs ont inventé ici une scène XIe. Nous respectons les divisions de Molière.

2. *Ragaillardit.* Rend gaillard. Le mot *gaillard* est probablement d'origine celtique; en kimry, *gall*, force; ancien gaél., *galach*, courage. — « Cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que regaillardir l'affection. » (MOL., *Méd. malgré lui*, I, III.) — « Ils s'aiment passionnément (Mlle Corneille et son mari); cela me ragaillardit. » (VOLT., *Lett. à Cideville*, 26 janv. 1763.)

ACTE IV

SCÈNE I

ARMANDE, PHILAMINTE

ARMANDE.

Oui, rien n'a retenu son esprit en balance;
Elle a fait vanité [1] de son obéissance.
Son cœur, pour se livrer, à peine devant moi
S'est-il donné le temps d'en recevoir la loi [2],
Et semblait suivre moins les volontés d'un père,
Qu'affecter de braver les ordres d'une mère.

PHILAMINTE.

Je lui montrerai bien aux lois de qui des deux
Les droits de la raison soumettent tous ses vœux;
Et qui doit gouverner, ou sa mère, ou son père,
Ou l'esprit ou le corps; la forme, ou la matière [3].

1. *Vanité*. Vain désir d'approbation. D'où l'expression : faire vanité d'une chose, c'est-à-dire essayer d'en tirer un motif de s'en vanter, s'en glorifier. « Quelque favorable accueil que Sa Majesté ait daigné faire à cet ouvrage, je n'en dois pas faire grande vanité, puisque je n'en suis que le traducteur. » (CORN., *Poème sur les victoires du Roy. Au lecteur.*)

Ce style figuré dont on fait vanité.
(MOL., *Misanthr.*, I, II.)

2. *D'en recevoir la loi. En* a pour antécédent *pour se livrer*; et *loi* est ici synonyme d'ordre.

Que lui doit importer qui donne ici la loi?
(CORN., *Nicom.*, V, VII.)

Sans lui j'obéirais où je donne la loi.
(ID., *Hor.*, V, III.)

Prends un siège, Cinna; prends, et sur toute chose
Observe exactement la loy que je t'impose.
(ID., *Cinna*, V, I.)

3. *La forme, ou la matière*. Autre preuve de la compétence de Molière, et de son érudition philosophique. Dans le système d'Aristote, la forme fait

ARMANDE.

On vous en devait bien au moins un compliment [1];
Et ce petit monsieur en use étrangement
De vouloir malgré vous devenir votre gendre.

PHILAMINTE.

Il n'en est pas encore où son cœur peut prétendre.
Je le trouvais bien fait, et j'aimais vos amours;
Mais dans ses procédés il m'a déplu toujours.
Il sait que, Dieu merci, je me mêle d'écrire,
Et jamais il ne m'a prié [2] de lui rien lire.

SCÈNE II

CLITANDRE, ARMANDE, PHILAMINTE

ARMANDE.

Je ne souffrirais point, si j'étais que de vous [3],
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.

antithèse à la matière. « Un des principes d'Aristote est que la matière, d'elle-même, est informe, et que la forme est un être distinct et séparé de la matière. » (BUFFON, *Anim.*, *Syst. de la génér.*)

1. *Compliment.* Paroles de civilité, ayant pour objet de remercier quelqu'un, de le féliciter, de le plaindre, quelquefois, comme ici, de s'expliquer et de s'excuser.

> Il s'est défait de cet esprit jaloux (*de cet homme jaloux*)
> Avec un compliment encore plus court qu'à vous.
> (CORN., *Tite et Bérénice*, III, IV.)

2. *Il ne m'a prié.* C'est ici, non pas un solécisme, mais une preuve que au XVIIe siècle, les règles d'accord du participe passé n'étaient rien moins qu'arrêtées, dans l'usage, et chez les grammairiens. « Combien de fois a-t-elle remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une de l'avoir fait chrétienne; l'autre de l'avoir fait reine malheureuse. » (BOSSUET, *Henriette de Fr.*)

> Là, par un long récit de toutes les misères
> Que durant nostre enfance ont enduré nos pères.
> (CORN., *Cinna*, I, III.)

En 1704, l'Académie condamne ce manque d'accord, ce qui eût été une peine inutile, si la règle eût été universellement admise, Dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas, elle fixait d'une manière à peu près définitive les règles du participe passé. (Voy. Chassang, *Nouvelle Gramm. franç.*, p. 381, sqq. 189.)

3. A ce moment, Clitandre entre doucement et écoute sans se montrer. — *Si j'étais que de vous. Etre que de, être de, être à la place de,* sont des

On me ferait grand tort d'avoir quelque pensée
Que là-dessus je parle en fille intéressée;
Et que le lâche tour que l'on voit qu'il me fait
Jette au fond de mon cœur quelque dépit secret.
Contre de pareils coups, l'âme se fortifie
Du solide secours de la philosophie,
Et par elle on se peut mettre au-dessus de tout;
Mais vous traiter ainsi, c'est vous pousser à bout [1].
Il est de votre honneur d'être à ses vœux contraire,
Et c'est un homme enfin qui ne doit point vous plaire.
Jamais je n'ai connu, discourant entre nous [2],
Qu'il eût au fond du cœur de l'estime pour vous.

PHILAMINTE.

Petit sot!

ARMANDE.

Quelque bruit que votre gloire fasse,
Toujours à vous louer il a paru de glace.

PHILAMINTE.

Le brutal!

ARMANDE.

Et vingt fois, comme ouvrages nouveaux,
J'ai lu des vers de vous qu'il n'a point trouvés beaux [3].

PHILAMINTE.

L'impertinent!

locutions familières, qu'on trouve après les conjonctions *si* et *quand.* « Si j'estois que de vous, je lui acheterois dès aujourd'huy une belle garniture de diamants. » (MOL., *Am. méd.*, I, I.) — « Le duc de Créqui, en parlant au maréchal de Clérambault, lui dit dans la chaleur de la conversation : Monsieur le maréchal, si j'estois que de vous, je m'irais pendre tout à l'heure. — Hé bien, lui répliqua le maréchal, soyez que de moy. » (*Opusc. lang. franç.*, p. 255, dans POUGENS.)

1. *Vous pousser à bout.* Vous irriter. « Ils lui conseillent de ne le point pousser à bout. » (CORN., *Exam. du Cid.*)

Faut-il pousser à bout une reine obstinée?
(CORN., *Sert.*, IV III.)
On pousse ma douleur et mes soupçons à bout.
(MOL., *Misanthr.*. IV, III.)

2. *Discourant entre nous.* Pour le dire entre nous, seule à seule. Armande tombe mal : Clitandre, depuis quelque temps, les écoute.

3. *Qu'il n'a point trouvés beaux.* Voy. *sup.*, 1117.

ARMANDE.

Souvent nous en étions aux prises;
Et vous ne croiriez point de combien de sottises...

CLITANDRE, à Armande.

Eh, doucement, de grâce. Un peu de charité,
Madame, ou, tout au moins, un peu d'honnêteté.
Quel mal vous ai-je fait? Et quelle est mon offense,
Pour armer contre moi toute votre éloquence,
Pour vouloir me détruire [1], et prendre tant de soin
De me rendre odieux aux gens dont j'ai besoin?
Parlez, dites, d'où vient ce courroux effroyable?
Je veux bien que madame en soit juge équitable.

ARMANDE.

Si j'avais le courroux dont on veut m'accuser,
Je trouverais assez de quoi l'autoriser;
Vous en seriez trop digne, et les premières flammes [2]
S'établissent des droits si sacrés sur les âmes,
Qu'il faut perdre fortune, et renoncer au jour,
Plutôt que de brûler des feux d'un autre amour.
Au changement de vœux [3] nulle horreur ne s'égale,
Et tout cœur infidèle est un monstre en morale.

1. *Pour vouloir me détruire. Détruire* se disait autrefois en parlant des personnes auxquelles on enlevait la vie, la fortune, le pouvoir, l'amour, l'amitié, la réputation. « Saül cherchait à détruire un innocent, à qui Dieu avait donné la royauté. » (FÉNEL., t. XXII, p. 458.)

> Le pauvre tu détruis, la veuve et l'orphelin.
> (RÉGNIER, *Sat. XV.*)
> Jason m'a trop coûté pour le vouloir détruire.
> (CORN., *Médée*, II, I.)
> Il faut de celui-ci conserver l'amitié,
> Ou s'efforcer de le détruire,
> Avant que la griffe et la dent
> Lui soit crue et qu'il soit en estat de nous nuire.
> (LA FONT., *Fabl.*, XI, I.)

2. *Les premières flammes.* On trouve déjà cette théorie dans *Don Garcie de Navarre*, ou *le Prince jaloux* (1661) :

> Oui, Seigneur, c'est un crime; et les premières flames
> Ont des droits si sacrez sur les illustres âmes,
> Qu'il faut perdre grandeur et renoncer au jour,
> Plutost que de pencher vers un second amour.
> (*Don Garcie*, IV, II.)

3. *Vœux.* Voy. *sup.*, 124. Cf. *inf.*, 1163.

CLITANDRE.

Appelez-vous, madame, une infidélité,
Ce que m'a de votre âme ordonné la fierté?
Je ne fais qu'obéir aux lois qu'elle m'impose;
Et si je vous offense, elle seule en est cause.
Vos charmes ont d'abord possédé tout mon cœur;
Il a brûlé deux ans d'une constante ardeur;
Il n'est soins empressés, devoirs, respect, services,
Dont il ne vous ait fait d'amoureux sacrifices [1].
Tous mes feux, tous mes soins ne peuvent rien sur vous;
Je vous trouve contraire à mes vœux les plus doux :
Ce que vous refusez, je l'offre au choix d'une autre.
Voyez. Est-ce, madame, ou ma faute, ou la vôtre?
Mon cœur court-il au change, ou si vous l'y poussez?
Est-ce moi qui vous quitte, ou vous qui me chassez?

ARMANDE.

Appelez-vous, monsieur, être à vos vœux contraire,
Que de leur arracher ce qu'ils ont de vulgaire,
Et vouloir les réduire à cette pureté
Où du parfait amour consiste la beauté?
Vous ne sauriez pour moi tenir votre pensée
Du commerce des sens nette et débarrassée?
Et vous ne goûtez point dans ses plus doux appas [2],
Cette union des cœurs, où les corps n'entrent pas?
Vous ne pouvez aimer que d'une amour grossière [3],

1. *Sacrifices*. Offrande morale, par analogie avec les offrandes matérielles, victimes ou dons, que chez les Hébreux, par exemple, on offrait à Dieu, avec certaines cérémonies. C'est dans ce sens que Fléchier a dit (*Mme de Montaus.*) : « Ceux dont elle a présenté les vœux et les plaintes offrent pour elle de tous côtés les sacrifices de leurs larmes ou de leurs prières. » Rien de plus fréquent, dans la langue de la galanterie, que ces métaphores. Voy. *sup.*, 319.

2. *Appas*. Voy. *sup.*, 25.

3. *Amour grossière*. Au XVIIe siècle, *amour* était tantôt masculin, tantôt féminin, au singulier comme au pluriel. « C'est l'amour joint à la tristesse, qui cause la plupart des larmes. » (DESCARTES, *Pass.*, 117.)

Mais j'ai grand'peur, enfin, que l'amour soit plus forte.
(RÉGNIER, *Elég.*, II.)

Votre amour de la mienne eût dû se défier.
(RAC., *Bajaz.*, V, VI.)

Outre que tant d'amour vous serait importune.
(LA FONT., *Joconde.*)

Qu'avec tout l'attirail [1] des nœuds de la matière;
Et, pour nourrir les feux que chez vous on produit,
Il faut un mariage, et tout ce qui s'ensuit [2].
Ah, quel étrange amour! et que les belles âmes
Sont bien loin de brûler de ces terrestres flammes!
Les sens n'ont point de part à toutes leurs ardeurs;
Et ce beau feu ne veut marier que les cœurs.
Comme une chose indigne il laisse là le reste;
C'est un feu pur et net comme le feu céleste;
On ne pousse [3] avec lui que d'honnêtes soupirs,
Et l'on ne penche point vers les sales désirs.
Rien d'impur ne se mêle au but qu'on se propose;
On aime pour aimer, et non pour autre chose;
Ce n'est qu'à l'esprit seul que vont tous les transports,
Et l'on ne s'aperçoit jamais qu'on ait un corps.

CLITANDRE.

Pour moi, par un malheur [4], je m'aperçois, Madame,
Que j'ai, ne vous déplaise, un corps tout comme une âme;
Je sens qu'il y tient trop, pour le laisser à part;
De ces détachements je ne connais point l'art;
Le ciel m'a dénié cette philosophie,

1. *L'attirail*, et non l'appareil, comme le portent plusieurs éditions modernes. C'est pour le moins une erreur. Un attirail est un assortiment de choses diverses nécessaires pour certains usages, chasse, guerre, toilette. Il s'est employé de tout temps au figuré, même dans le style noble ou soutenu. « L'attirail de vos vanités et de vos pompes mondaines. » (Fléch., I, 328.) — « L'on écarte tout cet attirail qui t'est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi, qui n'es qu'un fat. » (La Bruy., 2.)

2. *Et tout ce qui s'en suit*. Ces théories ont déjà été exprimées plus haut, par Armande même. On voit avec quelle récidive féconde Molière développe des situations, des sentiments, sans pourtant se répéter jamais. Une autre chose doit frapper encore, c'est la convenance parfaite avec laquelle sont exprimées ces choses délicates.

3. *On ne pousse*. *Pousser* s'employait plus qu'aujourd'hui dans le style noble.

Que dit-on des soupirs que je pousse pour elle?
(Rac., *Bérén.*, II, ii.)

Il attirait les yeux de l'assemblée entière
Par l'ardeur dont au ciel il poussait sa prière.
(Mol., *Tart.*, I, vi.)

4. *Par un malheur*. Cf. Molière, *Misanthrope*, I, i :

Et si, par un malheur j'en avais fait autant.

Et mon âme et mon corps marchent de compagnie.
Il n'est rien de plus beau, comme vous avez dit,
Que ces vœux épurés qui ne vont qu'à l'esprit,
Ces unions de cœurs, et ces tendres pensées,
Du commerce des sens si bien débarrassées :
Mais ces amours pour moi sont trop subtilisés;
Je suis un peu grossier, comme vous m'accusez;
J'aime avec tout moi-même, et l'amour qu'on me donne
En veut, je le confesse, à toute la personne.
Ce n'est pas là matière à de grands châtiments,
Et, sans faire de tort à vos beaux sentiments,
Je vois que dans le monde on suit fort ma méthode,
Et que le mariage est assez à la mode,
Passe pour un lien assez honnête et doux,
Pour avoir désiré de me voir votre époux,
Sans que la liberté d'une telle pensée
Ait dû vous donner lieu d'en paraître offensée.

ARMANDE.

Hé bien, monsieur, hé bien, puisque sans m'écouter
Vos sentiments brutaux veulent se contenter;
Puisque, pour vous réduire à des ardeurs fidèles,
Il faut des nœuds de chair, des chaînes corporelles,
Si ma mère le veut, je résous mon esprit
A consentir pour vous à ce dont il s'agit.

CLITANDRE.

Il n'est plus temps, madame; une autre a pris la place;
Et, par un tel retour, j'aurais mauvaise grâce
De maltraiter l'asile, et blesser les bontés
Où [1] je me suis sauvé de toutes vos fiertés.

PHILAMINTE.

Mais enfin, comptez-vous, monsieur, sur mon suffrage,
Quand vous vous promettez cet autre mariage?
Et dans vos visions [2] savez-vous, s'il vous plaît,
Que j'ai pour Henriette un autre époux tout prêt?

1. *Où.* Voy. *sup.*, 831.
2. *Visions.* Voy. *sup.*, 213.

CLITANDRE.

Eh, madame, voyez votre choix, je vous prie;
Exposez moi, de grâce, à moins d'ignominie,
Et ne me rangez pas [1] à l'indigne destin
De me voir le rival de monsieur Trissotin.
L'amour des beaux esprits, qui chez vous m'est contraire,
Ne pouvait m'imposer un moins noble adversaire.
Il en est, et plusieurs, que pour le bel esprit,
Le mauvais goût du siècle a su mettre en crédit;
Mais monsieur Trissotin n'a pu duper personne,
Et chacun rend justice aux écrits qu'il nous donne.
Hors céans [2], on le prise en tous lieux ce qu'il vaut;
Et, ce qui m'a vingt fois fait tomber de mon haut,
C'est de vous voir au ciel élever des sornettes [3],
Que vous désavoûriez, si vous les aviez faites.

PHILAMINTE.

Si vous jugez de lui tout autrement que nous,
C'est que nous le voyons par d'autres yeux que vous.

SCÈNE III

TRISSOTIN, PHILAMINTE, ARMANDE, CLITANDRE

TRISSOTIN.

Je viens vous annoncer une grande nouvelle.
Nous l'avons, en dormant, madame, échappé belle [4] :

1. *Ne me rangez pas.* On dit *ranger* quelqu'un à la raison, au devoir; d'où le sens d'assujettir à, de soumettre.

Il faut avec vigueur ranger les jeunes gens.
(MOL., *Éc. des F.*, V, VII.)

2. *Céans.* Voy. *sup.*, 386.

3. *Sornettes.* Discours frivole, bagatelle. « Grand dommage est que ceci soit sornette. » (LA BRUY., XIV.)

Tous deux gens sots, tous deux gens à sornettes.
(LA FONT., *Rémois.*)

Etymologie incertaine. C'est le diminutif de l'ancien français *sorne*, qui a le même sens; il y avait aussi un verbe *sorner*.

4. *Nous l'avons... échappé belle.* Nous avons échappé à un grand péril. —

Un monde près de nous a passé tout du long,
Est chû tout au travers de notre tourbillon,
Et, s'il eût en chemin rencontré notre terre [1],
Elle eût été brisée en morceaux comme verre.

PHILAMINTE.

Remettons ce discours pour une autre saison :
Monsieur n'y trouverait ni rime ni raison;
Il fait profession de chérir l'ignorance,
Et de haïr surtout l'esprit et la science.

CLITANDRE.

Cette vérité veut quelque adoucissement.
Je m'explique, madame; et je hais seulement
La science et l'esprit qui gâtent les personnes.
Ce sont choses de soi qui sont belles et bonnes;
Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants,
Que de me voir savant comme certaines gens.

TRISSOTIN.

Pour moi je ne tiens pas, quelque effet qu'on suppose,
Que la science soit pour gâter [2] quelque chose.

CLITANDRE.

Et c'est mon sentiment, qu'en faits comme en propos,
La science est sujette [3] à faire de grands sots.

Beau, *belle* entrent dans une foule de locutions, et sont tantôt ironiques, tantôt redondants.

Que si la colère une fois me transporte
Je vous ferai changer, hélas, de belle sorte.
(Mol., *Sgan.*, I.)

Cet inconnu, dit-il, nous la vient donner belle,
D'insulter ainsi notre ami.
(La Font., *Fabl.*, XII, ii.)

On dit même : la bailler belle à quelqu'un (lui en faire accroire); l'avoir beau, ou belle (avoir l'occasion favorable); la manquer belle; etc.

1. *Rencontré notre terre*. Allusion à un *factum* de Cotin, dissertation aussi longue que ridicule qu'il avait publiée sous le titre : *Galanterie sur la comète apparue en décembre* 1664 *et janvier* 1665.

2. *Que la science soit pour gâter*. *Etre pour* signifie ici être capable de, être de nature à. « Harlay avait des yeux qui, fixés sur un chien ou sur un magistrat, étaient pour le faire rentrer sous terre. » (Saint-Simon, 17.)

Cesse de m'outrager ou le respect des dames
N'est plus pour contenir celui que tu diffames
(Corn., *Veuve*, V, x.)

Le sentiment d'autrui n'est jamais pour lui plaire.
(Mol., *Misanthr.*, II, v.)

3. *Sujette à*. Voy. *sup.*, 969.

TRISSOTIN.

Le paradoxe est fort.

CLITANDRE.

Sans être fort habile,
La preuve m'en serait, je pense, assez facile.
Si les raisons manquaient, je suis sûr qu'en tous cas
Les exemples fameux ne me manqueraient pas.

TRISSOTIN.

Vous en pourriez citer qui ne concluraient guère.

CLITANDRE.

Je n'irais pas bien loin pour trouver mon affaire.

TRISSOTIN.

Pour moi je ne vois pas ces exemples fameux.

CLITANDRE.

Moi, je les vois si bien qu'ils me crèvent les yeux.

TRISSOTIN.

J'ai cru jusques ici que c'était l'ignorance
Qui faisait les grands sots, et non pas la science.

CLITANDRE.

Vous avez cru fort mal, et je vous suis garant [1]
Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

TRISSOTIN.

Le sentiment commun est contre vos maximes,
Puisqu'ignorant et sot sont termes synonimes.

CLITANDRE

Si vous le voulez prendre aux usages du mot,
L'alliance est plus forte entre pédant et sot.

TRISSOTIN.

La sottise dans l'un se fait voir toute pure.

CLITANDRE.

Et l'étude dans l'autre ajoute à la nature.

TRISSOTIN.

Le savoir garde en soi son mérite éminent.

1. *Je vous suis garant.* Au figuré et familièrement.

Moi, je lui couperais sur le champ les oreilles
S'il n'était pas garant de tout ce qu'il m'a dit.
(MOL., *l'Et.*, III, III.)

CLITANDRE.

Le savoir dans un fait devient impertinent.

TRISSOTIN.

Il faut que l'ignorance ait pour vous de grands charmes,
Puisque pour elle ainsi vous prenez tant les armes.

CLITANDRE.

Si pour moi l'ignorance a des charmes bien grands,
C'est depuis qu'à mes yeux s'offrent certains savants.

TRISSOTIN.

Ces certains savants là peuvent, à les connaître [1],
Valoir certaines gens que nous voyons paraître.

CLITANDRE.

Oui, si l'on s'en rapporte à ces certains savants;
Mais on n'en convient pas chez ces certaines gens.

PHILAMINTE.

Il me semble, monsieur [2]...

CLITANDRE.

Eh, madame, de grâce;
Monsieur est assez fort, sans qu'à son aide on passe.
Je n'ai déjà que trop d'un si rude assaillant;
Et si je me défends, ce n'est qu'en reculant [3].

ARMANDE.

Mais l'offensante aigreur de chaque repartie,
Dont vous...

CLITANDRE.

Autre second [4]? Je quitte la partie.

1. *A les connaître*. La préposition *à* s'emploie ainsi quelquefois, absolument, devant un verbe exprimant une circonstance, à la façon d'un adverbe ou d'une locution adverbiale. « A l'entendre, rien n'était difficile. » (FÉNEL., *Télém.*, XVI.)

A raconter ses maux souvent on les soulage.
(CORN., *Polyeucte*, I, III.)

2. Philaminte s'adresse à Clitandre.

3. Clitandre est modeste! Dans la joute qui vient d'avoir lieu, il n'a pas été le plus maltraité, comme on a pu voir.

4. *Second* se disait de celui qui accompagnait un duel et se battait contre l'homme amené par l'adversaire. « Meillaucour, écuyer de mon frère, qui me servait de second, et qui avait été blessé dans le petit ventre et désarmé, et

PHILAMINTE.

On souffre aux entretiens ces sortes de combats,
Pourvu qu'à la personne on ne s'attaque pas.

CLITANDRE.

Eh, mon Dieu! tout cela n'a rien dont il s'offense;
Il entend raillerie autant qu'homme de France;
Et de bien d'autres traits il s'est senti piquer,
Sans que jamais sa gloire [1] ait fait que s'en moquer.

TRISSOTIN.

Je ne m'étonne pas, au combat que j'essuie,
De voir prendre à monsieur la thèse qu'il appuie.
Il est fort enfoncé [2] dans la cour, c'est tout dit :
La cour, comme l'on sait, ne tient pas pour l'esprit.
Elle a quelque intérêt d'appuyer l'ignorance;
Et c'est en courtisan qu'il en prend la défense [3].

le chevalier Du Plessis, second de Praslin, nous vinrent séparer. » (Retz, *Mém.*, t. I, liv. I.) — « Ils (les ducs de Beaufort et de Nemours) s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. » (Volt., *Louis XIV*, v.)

1. *Sa gloire.* Gloire exprime quelquefois l'idée personnelle ou partagée, qu'on se fait de son propre mérite, ou que les autres s'en font.

> Eclate, mon amour, tu n'as plus rien à craindre,
> Mon père est satisfait, cesse de te contraindre.
> Un même coup a mis ma gloire en sûreté,
> Mon âme au desespoir, ma flamme en liberté.
> (Corn., *Cid*, V, v.)

2. *Enfoncé*, au figuré, pour signifier plongé profondément, est toujours familier ou peu flatteur. « Il (Napoléon) raisonnait comme certains cœurs enfoncés dans l'habitude du vice, sentant qu'il en faut sortir, le désirant sincèrement, mais remettant de jour en jour, si bien que la vie finit pour eux avant qu'ils aient le temps de s'amender. » (Thiers, *Hist. du Cons. et de l'Emp.*, xliii.)

> Dans un profond sommeil, la paresse enfoncée
> D'aiguillons enflammés s'y trouvera pressée.
> (Corn., *Imit.*, i, 24.)

3. L'original de Trissotin, l'abbé Cotin, était assez querelleur de sa nature. « Clitiphon, dit Somaize, et c'est l'abbé Cotin qu'il désigne ainsi, est un auteur qui a beaucoup d'invention; il est en grande guerre avec Sophie (Mlle de Scudéry) pour des épigrammes qu'il a faites dessus elle, auxquelles les amis de cette précieuse (Ménage principalement) ont répondu même à son inçu. Il y a un gros volume de guerre de ces deux personnes, qui ne se sont pourtant battues qu'à coups de plume. J'ai depuis entendu parler d'une trêve entre eux, qui ne durera que jusqu'à temps que la démangeaison d'écrire lui revienne et qu'il n'ait rien autre chose à faire : car, à bien parler, ces petites invectives sont des enfants de l'oisiveté. » (*Dict. des Préc.*, éd. Livet, t. I, p. 61.)

CLITANDRE.

Vous en voulez beaucoup à cette pauvre cour;
Et son malheur est grand de voir que chaque jour
Vous autres, beaux esprits, vous déclamiez contre elle,
Que de tous vos chagrins vous lui fassiez querelle,
Et, sur son méchant goût lui faisant son procès,
N'accusiez que lui seul de vos méchants succès[1].
Permettez-moi, monsieur Trissotin, de vous dire,
Avec tout le respect que votre nom m'inspire,
Que vous feriez fort bien, vos confrères et vous,
De parler de la cour d'un ton un peu plus doux[2];

1. *Méchants succès.* Etymologiquement, *succès* signifie ce qui arrive. Par la suite, toutes les fois que rien ne le déterminait, il s'est pris en bonne part, et s'est dit des avantages qu'on obtenait. « La bonne cause suivie d'abord de bons succès. » (Boss., *Henr. de France.*) — « Le funeste succès (la mort du cardinal de Retz) n'a que trop justifié nos discours. » (Sévigné, 25 août 1679.)

Un succès malheureux suit une injuste guerre.
(Mairet, *Sophon.*, III, i.)

2. La cour, dont Molière prend ici la défense, c'est le roi d'abord, et tous ceux qui composent son entourage, c'est-à-dire à peu près tout ce qu'il y avait alors d'*honnestes gens.* Certes, il n'y avait pas unanimité, tant s'en faut, parmi les courtisans. Racine s'en apercevra plus tard encore, lorsqu'il risquera sa *Phèdre* au théâtre. Mais grâce au roi, qui se prononce de plus en plus en faveur de ceux qui seront un jour les classiques, la cause du bon goût semble gagnée, à la date de 1602. Depuis des années, Molière lui a personnellement de grandes obligations. Les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne touchent, il est vrai, 12 000 livres de subvention; la troupe italienne, 15 000 livres, tandis que Molière vient seulement (1671) de voir élever sa part de 6000 à 7000 livres. Mais Molière est trop heureux de la protection relative qu'on lui témoigne, car il ne faut pas croire qu'il ait tenu de son temps la place que notre admiration lui accorde. Il avait eu des débuts fort difficiles. En 1657, des Réaux écrivait ceci : « Un garçon nommé Molière fait des pièces où il y a de l'esprit; ce n'est pas un merveilleux acteur, si ce n'est pour le ridicule. Il n'y a que sa troupe qui joue ses pièces; elles sont comiques. » En arrivant à Paris, Molière et sa troupe s'étaient « donnés à *Monsieur* » : celui-ci leur accorda « l'honneur de sa protection », et une pension — qui ne fut jamais payée. A la date du 14 août 1665, on lit sur le registre la note suivante : « La troupe alla à Saint-Germain-en-Laye. Le roi dit au sieur de Molière qu'il voulait que la troupe dorénavant lui appartînt, et la demanda à *Monsieur.* Sa Majesté donna en même temps 6000 livres de pension à la troupe, qui prit congé de *Monsieur*, lui demanda la continuation de sa protection, et prit ce titre : *La troupe du roi au Palais-Royal.* » Dès lors Molière a pour lui Louis XIV, le prince de Condé, Madame, et de plus en plus toute la cour. Il ne faut pas oublier que c'est le roi qui voulut qu'on jouât *Tartuffe*, malgré la conspiration des dévots, Molière paya largement cette protection. Il ne faut pas s'étonner qu'il ait saisi cette occasion de témoigner sa reconnaissance au roi et à la cour.

Qu'à le bien prendre au fond, elle n'est pas si bête,
Que, vous autres messieurs, vous vous mettez en tête;
Qu'elle a du sens commun pour se connaître à tout;
Que chez elle on se peut former quelque bon goût,
Et que l'esprit du monde y vaut, sans flatterie,
Tout le savoir obscur de la pédanterie.

TRISSOTIN.

De son bon goût, monsieur, nous voyons les effets.

CLITANDRE.

Où voyez-vous, monsieur, qu'elle l'ait si mauvais?

TRISSOTIN.

Ce que je vois, monsieur, c'est que pour la science
Rasius et Baldus [1] font honneur à la France;
Et que tout leur mérite, exposé fort au jour,
N'attire point les yeux et les dons de la cour.

CLITANDRE.

Je vois votre chagrin, et que par modestie
Vous ne vous mettez point, monsieur, de la partie;
Et, pour ne vous point mettre aussi dans le propos [2],
Que font-ils pour l'État, vos habiles héros?
Qu'est-ce que leurs écrits lui rendent de services,
Pour accuser la cour d'une horrible injustice,
Et se plaindre en tous lieux que sur leurs doctes noms
Elle manque à verser la faveur de ses dons?
Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire,
Et des livres qu'ils font la cour a bien affaire!
Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes personnes;
Qu'avec leur plume ils font les destins des couronnes;
Qu'au moindre petit bruit de leurs productions,

1. *Rasius et Baldus.* Noms plaisamment inventés par Molière. Inutile de chercher les originaux.

2. *Propos.* Discours, conversation.

J'espère, à mon retour,
Ne vous entretenir que de propos d'amour.
(Corn., *Hor.*, III, iii.)

Ils doivent voir chez eux voler les pensions[1];
Que sur eux l'Univers a la vue attachée;
Que partout de leur nom la gloire est épanchée;
Et qu'en science ils sont des prodiges fameux,
Pour savoir ce qu'ont dit les autres avant eux,
Pour avoir eu trente ans des yeux et des oreilles,
Pour avoir employé neuf ou dix mille veilles
A se bien barbouiller[2] de grec et de latin,
Et se charger l'esprit d'un ténébreux butin,
De tous les vieux fatras[3] qui traînent dans les livres;
Gens qui de leur savoir paraissent toujours ivres;
Riches, pour tout mérite, en babil importun,
Inhabiles à tout; vides de sens commun,
Et pleins d'un ridicule, et d'une impertinence
A décrier partout l'esprit et la science.

PHILAMINTE.

Votre chaleur est grande, et cet emportement
De la nature en vous marque le mouvement.
C'est le nom de rival, qui dans votre âme excite...

1. *Voler les pensions.* Depuis longtemps les grands seigneurs se donnaient le luxe d'avoir à leurs gages des gens de lettres. Colbert les déroba à cette domesticité, et leur offrit le patronage du roi lui-même. Richelieu et Mazarin avaient commencé : on régularisa et on élargit le procédé. La première liste des pensions littéraires est de 1663, et comprend 34 écrivains français. Elle fut dressée par Chapelain et Costar, sur l'ordre de Colbert. Chapelain ne s'y maltraite pas; il se place modestement en tête, avec 3000 livres de pension, comme « le plus grand poète français qui ait jamais été, et du plus solide jugement ». Le total, en 1663, pour les écrivains français, s'élevait à 60 000 livres (il n'alla jamais fort au delà de 80 000). Molière, qui n'avait encore donné ni *le Tartuffe*, ni *le Misanthrope*, y est désigné comme un « excellent comique ». Les chiffres peuvent jusqu'à un certain point fournir des indications sur le cas qu'on faisait relativement des auteurs. A côté de Chapelain (3000 l.), venait Ménage (2000 l.); Corneille ne fut jamais porté pour plus de 2000; il cessa même de figurer sur la liste de 1674 et sur celle des sept années qui suivirent; il y reparait en 1682, disparaît en 1683. Cotin touchait 1200 l.; Molière 1000. (Voy. l'ouvrage si consciencieux et si instructif : *Le théâtre français sous Louis XIV*, par E. Despois, p. 292, sqq.)

2. *A se bien barbouiller. Barbouiller* est, proprement, étendre grossièrement une couleur avec une brosse; *se barbouiller de grec et de latin* équivaut à s'en surcharger confusément la mémoire. Etym. : *bulla,* bulle de l'eau en ébullition ou en fermentation. D'où le vieux français *bouille*, ou bourbier.

Dans le monde, à vrai dire, il se barbouille fort.
(Mol., *Misanthr.*, II, v.)

3. *Fatras.* Voy. *sup.*, 251.

SCÈNE IV

JULIEN, TRISSOTIN, PHILAMINTE, CLITANDRE ARMANDE

JULIEN.

Le savant qui tantôt vous a rendu visite,
Et de qui j'ai l'honneur de me voir le valet[1],
Madame, vous exhorte à lire ce billet.

PHILAMINTE.

Quelque important que soit ce qu'on veut que je lise,
Apprenez, mon ami, que c'est une sottise
De se venir jeter au travers d'un discours,
Et qu'aux gens d'un logis[2] il faut avoir recours,
Afin de s'introduire en valet qui sait vivre.

JULIEN.

Je noterai cela, madame, dans mon livre.

PHILAMINTE lit.

Trissotin s'est vanté, madame, qu'il épouserait votre fille. Je vous donne avis que sa philosophie n'en veut qu'à vos richesses, et que vous ferez bien de ne point conclure ce mariage, que vous n'ayez vu le poème que je compose contre lui. En attendant cette peinture, où je prétends vous le dépeindre de toutes ses couleurs, je vous envoie Horace, Virgile, Térence et Catulle, où vous verrez notés en marge tous les endroits qu'il a pillés.

PHILAMINTE poursuit.

Voilà, sur cet hymen que je me suis promis,
Un mérite attaqué de beaucoup d'ennemis;
Et ce déchaînement aujourd'hui me convie

1. Les éditeurs de 1682 se sont permis ici une variante :

Et de qui j'ai l'honneur d'être l'humble valet.

2. *Aux gens d'un logis*. Aux domestiques. « Allons donc, mon carrosse! Où est-ce qu'est mon carrosse? Mon Dieu! qu'on est misérable d'avoir des gens comme cela! » (Mol., *Pourc.*, III, ii.)

Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens.
(*Sup.*, 574.)

A faire une action qui confonde l'envie;
Qui lui fasse sentir que l'effort qu'elle fait,
De ce qu elle veut rompre, aura pressé l'effet.
(A Julien.)
Reportez tout cela sur l'heure à votre maître,
Et lui dites, qu'afin de lui faire connaître
Quel grand état [1] je fais de ses nobles avis,
Et comme je les crois dignes d'être suivis,
Dès ce soir à monsieur je marierai ma fille [2].
Vous, monsieur, comme ami de toute la famille [3],
A signer leur contrat vous pourrez assister,
Et je vous y veux bien de ma part inviter.
Armande, prenez soin d'envoyer au notaire,
Et d'aller avertir votre sœur de l'affaire.

ARMANDE.

Pour avertir ma sœur, il n'en est pas besoin,
Et monsieur que voilà saura prendre le soin
De courir lui porter bientôt cette nouvelle,
Et disposer son cœur à vous être rebelle.

PHILAMINTE.

Nous verrons qui sur elle aura plus de pouvoir,
Et si je la saurai réduire à son devoir [4].
(Elle s'en va.)

ARMANDE.

J'ai grand regret, monsieur, de voir qu'à vos visées
Les choses ne soient pas tout à fait disposées.

1. *Quel grand état.* Faire état de..., c'est estimer, attacher de l'importance, faire cas. « Je fais plus d'état du fils d'un crocheteur qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous. » (MOL., *le Fest. de P.*, IV, 7.)

J'en fais autant d'état comme de chenevottes.
(RÉGNIER, *Sat.*, X.)

2. En prononçant ce vers, Philaminte montre Trissotin, puis les éditeurs postérieurs à Molière supposent que Trissotin disparaît, et ils commencent ici une scène, qui est la cinquième de l'acte. Que Trissotin reste ou s'en aille, il est certain que l'édition de 1673, que nous suivons, et qui doit faire loi, n'en porte aucune trace, pas plus que de l'introduction d'une scène V.

3. De toute façon, Philaminte s'adresse à Clitandre.

4. Sous prétexte du départ de Philaminte, les éditeurs ont encore introduit ici une scène VI, que n'indique point l'édition originale.

CLITANDRE.

Je m'en vais travailler, madame, avec ardeur,
A ne vous point laisser ce grand regret au cœur.

ARMANDE.

J'ai peur que votre effort n'ait pas trop bonne issue [1].

CLITANDRE.

Peut-être verrez-vous votre crainte déçue.

ARMANDE.

Je le souhaite ainsi.

CLITANDRE

J'en suis persuadé,
Et que de votre appui je serai secondé.

ARMANDE.

Oui, je vais vous servir de toute ma puissance.

CLITANDRE.

Et ce service est sûr de ma reconnaissance.

SCÈNE V

CLITANDRE, CHRYSALE, ARISTE, HENRIETTE

CLITANDRE.

Sans votre appui, monsieur, je serai malheureux.
Madame votre femme a rejeté mes vœux,
Et son cœur prévenu veut Trissotin pour gendre.

CHRYSALE.

Mais quelle fantaisie a-t-elle donc pu prendre?
Pourquoi, diantre! vouloir ce monsieur Trissotin?

ARISTE.

C'est par l'honneur qu'il a de rimer à latin [2],
Qu'il a sur son rival emporté l'avantage.

1. *Issue*. Au figuré, résultat bon ou mauvais. Il s'emploie, dans ce sens, surtout en poésie.

L'issue en est douteuse, et le péril certain.
(CORN., *Cinna*, I, 1.)

Tant et si bien qu'en ayez bonne issue.
(LA FONT., *Fuis*.)

2. *Rimer à latin*. La rime est riche, en effet.

CLITANDRE.

Elle veut dès ce soir faire ce mariage.

CHRYSALE.

Dès ce soir?

CLITANDRE.

Dès ce soir.

CHRYSALE.

Et dès ce soir je veux,
Pour la contrecarrer, vous marier vous deux.

CLITANDRE.

Pour dresser le contrat, elle envoie au notaire.

CHRYSALE.

Et je vais le quérir pour celui qu'il doit faire.

CLITANDRE.

Et madame doit être instruite par sa sœur
De l'hymen où l'on veut qu'elle apprête son cœur [1].

CHRYSALE.

Et moi, je lui commande avec pleine puissance,
De préparer sa main à cette autre alliance.
Ah! je leur ferai voir si, pour donner la loi,
Il est dans ma maison d'autre maître que moi.
Nous allons revenir, songez à nous attendre.
Allons, suivez mes pas, mon frère, et vous, mon gendre.

HENRIETTE.

Hélas! dans cette humeur conservez-le toujours [2].

ARISTE.

J'emploierai toute chose à servir vos amours.

CLITANDRE [3].

Quelque secours puissant qu'on promette à ma flamme,
Mon plus solide espoir, c'est votre cœur, madame.

HENRIETTE.

Pour mon cœur, vous pouvez vous assurer de lui.

1. *Où*. Voy. *sup.*, 831.
2. Henriette s'adresse personnellement à Ariste.
3. Le départ d'Aristide détermine ici une nouvelle scène, mais que Molière n'a pas indiquée.

CLITANDRE.

Je ne puis qu'être heureux, quand j'aurai son appui.

HENRIETTE

Vous voyez à quels nœuds on prétend le contraindre.

CLITANDRE.

Tant qu'il sera pour moi, je ne vois rien à craindre.

HENRIETTE.

Je vais tout essayer pour nos vœux [1] les plus doux;
Et, si tous mes efforts ne me donnent à vous,
Il est une retraite où notre âme se donne,
Qui m'empêchera d'être à toute autre personne.

CLITANDRE.

Veuille le juste ciel me garder en ce jour,
De recevoir de vous cette preuve d'amour [2].

1. *Pour nos vœux*. Voy. *sup.*, 124.

2. Les comédiens, dit Auger, suppriment quelquefois cette scène à la représentation. Il semble qu'ils ont tort. Sans doute elle est inutile au développement de l'action; mais elle ne l'est pas à celui des amours de Clitandre et d'Henriette, dont la peinture ne serait pas achevée sans ce coup de pinceau. Les deux amants sont en grand danger; leur sort semble dépendre uniquement de la résolution d'un homme qui n'en a jamais eu de sa vie (car ils ignorent quel secours Ariste leur prépare). N'est-il pas naturel que, dans ce moment de crise, ils aient besoin de se trouver ensemble sans témoin, pour se réconforter par de mutuelles protestations de tendresse et de persévérance?

ACTE V

SCÈNE I

HENRIETTE, TRISSOTIN

HENRIETTE.

C'est sur le mariage où ma mère s'apprête [1]
Que j'ai voulu, monsieur, vous parler tête à tête;
Et j'ai cru, dans le trouble où je vois la maison,
Que je pourrais vous faire écouter la raison [2].
Je sais qu'avec mes vœux [3] vous me jugez capable
De vous porter en dot un bien considérable :
Mais l'argent, dont on voit tant de gens faire cas,
Pour un vrai philosophe a d'indignes appas [4];
Et le mépris du bien et des grandeurs frivoles
Ne doit point éclater dans vos seules paroles.

TRISSOTIN.

Aussi n'est-ce point là ce qui me charme en vous;
Et vos brillants attraits, vos yeux perçants et doux,
Votre grâce et votre air [5], sont les biens, les richesses,

1. *Le mariage où ma mère s'apprête.* Voy. *sup.*, 831.

2. *Vous faire écouter la raison.* Cette scène a plusieurs avantages en elle-même, comme au point de vue de la structure de la pièce. Henriette, femme de cœur et d'intelligence, va opposer aux poursuites de Trissotin des raisons qui eussent impressionné et convaincu tout autre que lui. Trissotin, fort de l'appui de Philaminte, résistera avec l'opiniâtreté d'un homme qui se croit sûr du succès. L'ardeur de ses déclarations préparera un contraste piquant avec la piteuse retraite qu'il fera, à la nouvelle de la ruine de la famille. Chacun est dans son rôle; chacun recueillera ce qu'il mérite : Henriette sortira de toutes ces épreuves estimable et heureuse; Trissotin, battu et fort plaisant.

3. *Avec mes vœux.* Voy. *sup.*, 124 et 1163.

4. *Appas.* Voy. *sup.*, 25.

5. *Air.* Il n'est pas facile de voir comment l'air atmosphérique a pu finir par signifier l'apparence, la manière. Diez a senti la difficulté, et il tire la

Qui vous ont attiré mes vœux et mes tendresses;
C'est de ces seuls trésors que je suis amoureux [1].

HENRIETTE.

Je suis fort redevable à vos feux généreux [2].
Cet obligeant amour a de quoi me confondre,
Et j'ai regret, monsieur, de n'y pouvoir répondre.
Je vous estime autant qu'on saurait estimer;
Mais je trouve un obstacle à vous pouvoir aimer.
Un cœur, vous le savez, à deux ne saurait être,
Et je sens que du mien Clitandre s'est fait maître.
Je sais qu'il a bien moins de mérite que vous,
Que j'ai de méchants yeux [3] pour le choix d'un époux,
Que, par cent beaux talents, vous devriez me plaire.
Je vois bien que j'ai tort, mais je n'y puis que faire;
Et tout ce que sur moi peut le raisonnement,
C'est de me vouloir mal d'un tel aveuglement.

seconde signification du mot air de l'allemand *art*, manière. Peu satisfait de cette explication et à juste titre, il concilia plus tard les deux sens différents de *air* par le sens de souffle, *spiritus*, symbole de la vie et par suite de l'expression de la vie : autant d'hypothèses. Le Dictionnaire de Littré propose d'attribuer des origines distinctes à ces deux significations. Pas de difficultés pour air signifiant atmosphère. Quant à la seconde acception, il faudrait la rattacher au vieux français *aire*, qui avait le sens de *place*, de *nid*; et tel serait alors la filiation des sens : place et nid; demeure, famille, qualité, manière.

1. Par ces déclarations, Trissotin s'engage à fond et se coupe toute retraite : il ne reste plus de possible pour lui que la confusion.

2. *Généreux*. Avec toutes les acceptions du mot : désintéressé d'abord, puis noble, élevé, comme le latin *generosus*.

3. *Méchants yeux*. De mauvais yeux, des yeux qui voient mal. C'est le sens primitif du mot; le sens de *contraire à la probité* n'est que dérivé. *Méchant* a pour première forme, *mescheant*, formé très régulièrement du préfixe *mes*, et de *chéant*, participe présent du verbe *choir*. *Meschant* a donc signifié d'abord *celui qui a mauvaise chance*; de là vient le sens de *ne valant rien*, *chétif*, *insuffisant dans son genre*. Il n'y a qu'un pas à faire pour arriver à l'acception de *contraire à la probité* en parlant des choses, et *enclin à mal faire* en parlant des personnes. « Je vous donne Médée, toute méchante qu'elle est, et ne vous dirai rien pour sa justification. » (Corn., *Médée*, à monsieur P. T. N. G.)

Ce sont de méchants vers.
(Régnier, *Sat.*, VIII.)

Et vous qui dédiez
A Messieurs les gens de finance
De méchants livres bien payés.
(La Font., *Fabl.*, VIII, xix.)

TRISSOTIN.

Le don de votre main, où l'on me fait prétendre,
Me livrera ce cœur [1] que possède Clitandre;
Et par mille doux soins, j'ai lieu de présumer
Que je pourrai trouver l'art de me faire aimer,

HENRIETTE.

Non, à ses premiers vœux mon âme est attachée,
Et ne peut de vos soins [2], monsieur, être touchée.
Avec vous librement j'ose ici m'expliquer,
Et mon aveu n'a rien qui vous doive choquer.
Cette amoureuse ardeur, qui dans les cœurs s'excite,
N'est point, comme l'on sait, un effet du mérite :
Le caprice [3] y prend part; et, quand quelqu'un nous plaît,
Souvent nous avons peine à dire pourquoi c'est.
Si l'on aimait, monsieur, par choix et par sagesse,
Vous auriez tout mon cœur et toute ma tendresse;
Mais on voit que l'amour se gouverne autrement.
Laissez-moi, je vous prie, à mon aveuglement,
Et ne vous servez point de cette violence
Que pour vous on veut faire à mon obéissance.

1. *Me livrera ce cœur.* Trissotin mêle ici l'ironie à la brutalité. Toute proportion gardée et en tenant compte de la différence des genres, on peut comparer à cette situation certains traits de la scène entre Junie et Néron. (*Britann.*, II, III.)

2. *Soins.* Galanteries, attentions fines.

De tous les petits soins il devient incapable :
Un amant sûr d'être aimé
Cesse toujours d'être aimable.
(Deshoul., *Poés.*, t. I, p. 68.)
Ces petits soins, la grande affaire
Et le grand savoir des amants.
(Lamotte, *Odes*, t. I, p. 455.)

3. *Le caprice.* Cette théorie est déjà exposée dans *le Misanthrope*, et par la bouche de Célimène.

Cela fait assez voir que l'amour dans les cœurs,
N'est pas toujours produit par un rapport d'humeurs;
Et toutes ces raisons de douces sympathies,
Dans cet exemple-ci se trouvent démenties.
(*Misanthr.*, IV, 1.)

Cette contradiction qui éclate dans Alceste et dont l'inconséquence fait en partie le comique de sa situation, Molière la connaissait, hélas! par une expérience domestique : on sait qu'il ne put jamais se guérir de son amour pour sa femme, malgré son indignité.

Quand on est honnête [1] homme, on ne veut rien devoir
A ce que des parents ont sur nous de pouvoir.
On répugne à se faire immoler ce qu'on aime,
Et l'on veut n'obtenir un cœur que de lui-même.
Ne poussez point ma mère à vouloir, par son choix,
Exercer sur mes vœux la rigueur de ses droits.
Otez-moi votre amour [2] et portez à quelqu'autre
Les hommages d'un cœur aussi cher que le vôtre.

TRISSOTIN.

Le moyen que ce cœur puisse vous contenter?
Imposez-lui des lois qu'il puisse exécuter.
De ne vous point aimer peut-il être capable,
A moins que vous cessiez, madame, d'être aimable,
Et d'étaler aux yeux les célestes appas...

HENRIETTE.

Eh, monsieur, laissons là ce galimatias [3].
Vous avez tant d'Iris, de Philis, d'Amarantes,
Que partout dans vos vers vous peignez si charmantes,
Et pour qui vous jurez tant d'amoureuse ardeur...

TRISSOTIN.

C'est mon esprit qui parle, et ce n'est pas mon cœur.

1. *Honnête* est un de ces adjectifs, tels que *méchant*, *bon*, etc., qui ont un sens tout différent suivant qu'ils précèdent ou suivent leur substantif. *Honnête homme* signifie ici homme distingué, de bonne compagnie, un galant homme, et même un homme d'honneur (sens très usité au dix-septième siècle.) « Un honnête homme peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot. » (LA ROCHEF., *Réflexions*, 353.) — « L'honnête homme est un homme poli, et qui sait vivre. » (BUSSY, *Lett.*, 6 mars 1679, dans Sévigné.)

2. *Otez-moi votre amour.* Oter se dit, au figuré, des choses morales et intellectuelles. « Les hommes n'ont... ni force pour le posséder (un bien); il en est de même de la science, car la maladie l'ôte. » (PASCAL, *Pensées*, III, 12.)

Ote-lui ton amour, mais laisse-nous sa vie.
(CORN., *Cid*, IV, II.)

3. *Galimatias* implique toujours quelque chose de confus qui le rend inintelligible. « Le cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisaient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jusqu'au lendemain. » (RETZ, II, 126.) — « Elle (Mme Guyon) aimait Dieu et le galimatias si cordialement qu'elle fut quatre fois en prison pour sa tendresse; traitement rigoureux et injuste. » (VOLT., *Dict. philos.* : *Amour de Dieu.*)

D'elles on ne me voit amoureux qu'en poète;
Mais j'aime tout de bon l'adorable Henriette.

HENRIETTE.

Eh, de grâce, monsieur...

TRISSOTIN.

Si c'est vous offenser,
Mon offense envers vous n'est pas prête à cesser [1].
Cette ardeur, jusqu'ici, de vos yeux ignorée,
Vous consacre des vœux d'éternelle durée.
Rien n'en peut arrêter les aimables transports;
Et, bien que vos beautés condamnent mes efforts,
Je ne puis refuser le secours d'une mère
Qui prétend [2] couronner une flamme si chère;
Et, pourvu que j'obtienne un bonheur si charmant,
Pourvu que je vous aie, il n'importe comment.

HENRIETTE.

Mais savez-vous qu'on risque un peu plus qu'on ne pense,
A vouloir sur un cœur user de violence?
Qu'il ne fait pas bien sûr [3], à vous le trancher net,

1. *Prête à cesser*, pour nous, signifie disposée à cesser. Mais il n'est pas impossible que Trissotin ait voulu dire ce que nous entendons par la locution *près de*, qui signifie *sur le point de*. La différence entre les deux sens était encore confuse au dix-septième et même au dix-huitième siècle Voy. Chassang, *Nouv. Gramm. franç.*, § 216, rem. V), comme on le voit dans ce passage de *Britannicus* où Agrippine dit, pour nous, tout le contraire de ce qu'elle veut dire :

> Je vois de votre cœur Octavie effacée
> Prête à sortir du lit où je l'avais placée.
> (Rac., *Britann.*, IV, ii.)

2. *Qui prétend*, c'est-à-dire qui veut, avec une nuance de fierté et d'orgueil en plus. Ce mot est d'un emploi fréquent dans la tragédie, au lieu de vouloir.

> Que prétendez-vous donc? pensez-vous que ma voix
> Ait fait un Empereur pour m'en imposer trois?
> (Rac., *Britann.*, 157.)
>
> Ah, Narcisse, tu sais si de la servitude
> Je prétends faire encore une longue habitude.
> (Id., *ibid.*, 319.)
>
> Et je ne prétends pas que sa coupable audace
> Une seconde fois lui promette ma place.
> (Id., *ibid.*, 1319.)
>
> Avez-vous prétendu qu'ils se tairaient toujours?
> (Id., *ibid.*, 1403.)

3. *Il ne fait pas bien sûr*. Le verbe faire, ici, est impersonnel. Il fait chaud, il fait froid. Par extension, l'impersonnel s'applique ou plutôt

D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait?
Et qu'elle peut aller, en se voyant contraindre,
A des ressentiments que le mari doit craindre?

TRISSOTIN.

Un tel discours n'a rien dont je sois altéré [1].
A tous événements le sage est préparé.
Guéri par la raison des faiblesses vulgaires,
Il se met au-dessus de ces sortes d'affaires,
Et n'a garde de prendre aucune ombre d'ennui
De tout ce qui n'est pas pour dépendre de lui [2].

HENRIETTE.

En vérité, monsieur, je suis de vous ravie;
Et je ne pensais pas que la philosophie
Fût si belle qu'elle est, d'instruire ainsi les gens,
A porter constamment [3] de pareils accidents.
Cette fermeté d'âme à vous si singulière,
Mérite qu'on lui donne une illustre matière [4],

s'appliquait autrefois aux diverses conditions des choses, avec des emplois bien plus variés qu'aujourd'hui.

Qu'il fera dangereux rencontrer sa colère!
(CORN., *Suite du Ment.*, III, II.)
Il fait meilleur chez nous.
(LA FONT., *Fabl.*, IV, XIII.)

« La peste! Il y ferait bon, méfiant comme vous êtes! » (BEAUM., *Barbier*, III, VII.)

1. *Altéré.* Agité, ému péniblement.

Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère?
(BOIL., *Sat.*, III.)

2. *N'est pas pour dépendre de lui.* Voy. *sup.*, 1255.

3. *A porter constamment. Porter*, au figuré, signifie quelquefois supporter, souffrir, comme le latin *ferre*. « J'aurais beaucoup de choses à vous proposer, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. » (FÉNEL., t. XVII, p. 162.

Ce coup est un coup rude à l'esprit le plus fort,
Et je doute comment vous porter cette mort.
(CORN., *Hor.*, V, XI.)
Sans doute on ne veut pas que, mêlant nos douleurs,
Nous nous aidions l'un l'autre à porter nos malheurs.
(RAC., *Britann.*, I, III.)

4. *Matière.* Au figuré, sujet, occasion de se produire. « Je suis médecin passager, je vais de ville en ville... pour chercher d'illustres matières à ma capacité » (MOL., *Malade imag.*, III, XIV.) — « Tout donna matière à de divisions scandaleuses. » (BOSS., *Hist.*, II, 12.)

Les bords de l'Hellespont, ceux de la mer Egée,
. . . .
Offrent une matière à son ambition.
(CORN., *Nicom.*, II, III.)

Est digne de trouver qui prenne avec amour
Les soins continuels de la mettre en son jour;
Et comme, à dire vrai, je n'oserais me croire
Bien propre à lui donner tout l'éclat de sa gloire,
Je le laisse à quelque autre, et vous jure entre nous,
Que je renonce au bien de vous voir mon époux.

TRISSOTIN.

Nous allons voir bientôt comment ira l'affaire;
Et l'on a là dedans fait venir le notaire.

SCÈNE II

CHRYSALE, CLITANDRE, HENRIETTE, MARTINE

CHRYSALE.

Ah, ma fille, je suis bien aise de vous voir;
Allons, venez-vous-en faire votre devoir,
Et soumettre vos vœux aux volontés d'un père.
Je veux, je veux apprendre à vivre à votre mère;
Et, pour la mieux braver, voilà, malgré ses dents [1],
Martine que j'amène et rétablis céans.

HENRIETTE.

Vos résolutions sont dignes de louange.
Gardez que cette humeur, mon père, ne vous change;
Soyez ferme à vouloir ce que vous souhaitez,
Et ne vous laissez point séduire à vos bontés.

1. *Malgré ses dents.* Le point de départ est dans la locution *malgré les dents*, sans craindre les dents menaçantes d'un animal; et de là, figurément, malgré ses dents, malgré lui. On trouve aussi, dans le même sens, en dépit des dents. « Ils m'ont fait médecin malgré mes dents. » (Mol., *Méd. m. lui*, III, 1.)

Ayez pour plaire aux vieux parents
Toujours en main nouvelle histoire,
Pour les valets force présents;
Mais eut-il l'humeur sombre et noire,
Avec l'époux, malgré ses dents,
Mettez-vous bien.
(Hamilt., *Grammont*, IV.)

Nous l'aurons, dis-je, en dépit de vos dents.
(Mol., *Sicil.*, IX.)

Ne vous relâchez pas, et faites bien en sorte
D'empêcher que sur vous ma mère ne l'emporte.

CHRYSALE.

Comment? Me prenez-vous ici pour un benêt [1]?

HENRIETTE.

M'en préserve le ciel!

CHRYSALE.

Suis-je un fat, s'il vous plaît?

HENRIETTE.

Je ne dis pas cela.

CHRYSALE.

Me croit-on incapable
Des fermes sentiments d'un homme raisonnable?

HENRIETTE.

Non, mon père.

CHRYSALE.

Est-ce donc qu'à l'âge où je me voi,
Je n'aurais pas l'esprit d'être maître chez moi?

HENRIETTE.

Si fait.

CHRYSALE.

Et que j'aurais cette faiblesse d'âme,
De me laisser mener par le nez à ma femme?

HENRIETTE.

Eh non, mon père.

CHRYSALE.

Ouais! Qu'est-ce donc que ceci?
Je vous trouve plaisante à me parler ainsi [2].

1. *Un benêt.* Voy. *sup.*, 234.

2. Cette sortie de Chrysale contre l'inoffensive Henriette est d'un bon comique, et à la fois fort bien observée. Déjà nous l'avons vu plus haut (acte II, sc. VII), lorsque, poussé à bout, il éclate enfin devant sa femme et sa sœur, à plusieurs reprises (voy. 558, 607), il ne peut soutenir les gros yeux de Philaminte, et a soin d'indiquer qu'il s'adresse à Belise. De même ici, n'osant trop gourmander sa femme, il se venge en querellant sa fille, qui est de son avis, qui n'en peut mais de toute cette algarade. Et puis, en prévision du combat décisif qui va se livrer devant le notaire, il éprouve sans doute le besoin de s'aguerrir, de se mettre en haleine, de se faire la main, en préludant par quelques passes d'armes plus faciles.

HENRIETTE.

Si je vous ai choqué, ce n'est pas mon envie.

CHRYSALE.

Ma volonté céans doit être en tout suivie.

HENRIETTE.

Fort bien, mon père.

CHRYSALE.

Aucun, hors moi, dans la maison
N'a droit de commander.

HENRIETTE.

Oui, vous avez raison.

CHRYSALE.

C'est moi qui tiens le rang de chef de la famille.

HENRIETTE.

D'accord.

CHRYSALE.

C'est moi qui dois disposer de ma fille.

HENRIETTE.

Eh, oui!

CHRYSALE.

Le ciel me donne un plein pouvoir sur vous.

HENRIETTE.

Qui vous dit le contraire?

CHRYSALE.

Et, pour prendre un époux,
Je vous ferai bien voir que c'est à votre père
Qu'il vous faut obéir, et non à votre mère.

HENRIETTE.

Hélas! vous flattez là le plus doux de mes vœux;
Veuillez être obéi, c'est tout ce que je veux.

CHRYSALE.

Nous verrons si ma femme à mes désirs rebelle...

CLITANDRE.

La voici qui conduit le notaire avec elle.

CHRYSALE.

Secondez-moi bien tous.

MARTINE.

Laissez-moi, j'aurai soin
De vous encourager, s'il en est de besoin.

SCÈNE III

PHILAMINTE, BELISE, ARMANDE, TRISSOTIN, LE NOTAIRE, CHRYSALE, CLITANDRE, HENRIETTE, MARTINE

PHILAMINTE.

Vous ne sauriez changer votre style sauvage,
Et nous faire un contrat qui soit en beau langage?

LE NOTAIRE.

Notre style est très bon, et je serais un sot,
Madame, de vouloir y changer un seul mot.

BELISE.

Ah! quelle barbarie au milieu de la France!
Mais au moins, en faveur, monsieur, de la science,
Veuillez, au lieu d'écus, de livres et de francs,
Nous exprimer la dot en mines et talents [1],
Et dater par les mots d'ides et de calendes.

LE NOTAIRE.

Moi? Si jallais, madame, accorder vos demandes,
Je me ferais siffler de tous mes compagnons [2].

1. *En mines et talents.* Peut-être Molière connaissait-il certain pamphlet de Balzac contre Montmaur, et intitulé : *le Barbon.* Là, le pédant a lui aussi la manie de dater par *ides* et par *calendes,* de supputer les sommes par *mines* et par *talents.* « Je vous laisse à penser, dit-il, si un homme de cette humeur date ses lettres du 1er et du 20e du mois, ou bien des calendes et des ides... Il compte son âge quelquefois par *lustres*, et quelquefois par *olympiades.* Il suppute son argent tantôt par *sesterces romains*, tantôt par *drachmes* et tantôt par *mines attiques.* »

2. *Compagnons.* Le mot propre aujourd'hui serait confrère. *Compagnons* se prêtait alors fort bien à cette acception. « Gouvernez, si vous pouvez, tout

PHILAMINTE.

De cette barbarie en vain nous nous plaignons.
Allons, monsieur, prenez la table pour écrire.
Ah! ah! cette impudente ose encore se produire [1].
Pourquoi donc, s'il vous plaît, la ramener chez moi?

CHRYSALE.

Tantôt avec loisir on vous dira pourquoi.
Nous avons maintenant autre chose à conclure.

LE NOTAIRE.

Procédons au contrat. Où donc est la future?

PHILAMINTE.

Celle que je marie est la cadette.

LE NOTAIRE.

Bon.

CHRYSALE.

Oui. La voilà, monsieur : Henriette est son nom.

LE NOTAIRE.

Fort bien. Et le futur?

PHILAMINTE.

L'époux que je lui donne
Est monsieur.

CHRYSALE.

Et celui, moi, qu'en propre personne
Je prétends qu'elle épouse, est monsieur [2].

LE NOTAIRE.

Deux époux!
C'est trop pour la coutume [3].

seul les affaires, administrez la justice sans compagnon. » (BALZAC, liv. IV, lett. 18.)

... Oui, mon fils, c'est vous sur qui je me repose,
Vous seul qu'aux grands desseins que mon cœur se montre
J'ai choisi dès longtemps pour digne compagnon.
(RAC., *Mithrid.*, II, v.)

L'inexpérience imbécile
Du compagnon de Paul-Émile
Fit tout le succès d'Annibal.
(J.-B. ROUSS., *Ode à la Fortune.*)

1. A ce moment Philaminte aperçoit Martine.

2. Chrysale et Philaminte montrent tour à tour Trissotin et Clitandre : le dialogue fait du reste saisir suffisamment ces jeux de scène.

3. *Coutume*. Ici, terme de jurisprudence féodale. La coutume, c'est la légis-

PHILAMINTE.

Où vous arrêtez-vous?
Mettez, mettez, monsieur, Trissotin pour mon gendre.

CHRYSALE.

Pour mon gendre, mettez, mettez, monsieur, Clitandre.

LE NOTAIRE.

Mettez-vous donc d'accord, et d'un jugement mûr
Voyez à convenir entre vous du futur.

PHILAMINTE.

Suivez, suivez, monsieur, le choix où je m'arrête.

CHRYSALE.

Faites, faites, monsieur, les choses à ma tête.

LE NOTAIRE.

Dites-moi donc à qui j'obéirai des deux.

PHILAMINTE.

Quoi donc? Vous combattez les choses que je veux!

CHRYSALE.

Je ne saurais souffrir qu'on ne cherche ma fille,
Que pour l'amour du bien qu'on voit dans ma famille.

PHILAMINTE.

Vraiment! à votre bien on songe bien ici,
Et c'est là pour un sage un fort digne souci!

CHRYSALE.

Enfin pour son époux j'ai fait choix de Clitandre.

PHILAMINTE.

Et moi, pour son époux, voici qui je veux prendre.
Mon choix sera suivi, c'est un point résolu.

CHRYSALE.

Ouais [1]. Vous le prenez là d'un ton bien absolu.

lation introduite ici par l'usage seul, en certaines provinces, par opposition à droit écrit. « Le roi Pépin ordonna que partout où il n'y aurait point de loi, on suivrait la coutume, mais que la coutume ne serait pas préférée à la loi. » (MONT., *Esprit des L.*, XXVIII, 13.)

1. *Ouais.* Chrysale est battu malgré sa vaillance en paroles de la scène précédente. La déroute commence, honteuse, irrémédiable. C'est Martine qui va protéger la retraite, rétablir le combat et prolonger la lutte jusqu'à l'arrivée du renfort.

MARTINE.

Ce n'est point à la femme à prescrire, et je sommes
Pour céder là-dessus en toute chose aux hommes.

CHRYSALE.

C'est bien dit.

MARTINE.

Mon congé [1] cent fois me fut-il hoc,
La poule ne doit point chanter devant le coq [2].

CHRYSALE.

Sans doute.

MARTINE.

Et nous voyons que d'un homme on se gausse [3],
Quand sa femme chez lui porte le haut-de-chausse [4].

CHRYSALE.

Il est vrai.

MARTINE.

Si j'avais un mari, je le dis,
Je voudrais qu'il se fît le maître du logis ;
Je ne l'aimerais point, s'il faisait le Jocrisse

1. *Mon congé.* Elle l'a déjà reçu ce matin, et cela naturellement, lui tient au cœur. — *Me fût-il hoc* : me fût-il assuré. Etym. lat. : *hoc*, cela, c'est cela. L'expression est empruntée sans doute au jeu de cartes qu'on appelle le *hoc*. Au *hoc* les quatre rois, la dame de pique, le valet de carreau et toutes les cartes au-dessus desquelles il ne s'en trouve plus d'autres, comme les six lorsque tous les sept sont joués sont *hoc*, et en les jouant on dit *hoc*, parce qu'elles sont assurées au joueur. Du jeu, l'expression est passée par métaphore dans le langage figuré.

Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à son croc !
Ah, que n'es-tu mouton, car tu me serais hoc !
(La Font., *Fabl.*, V, viii.)

2. *Devant le coq.* Jean de Meun, un des auteurs du *Roman de la Rose*, avait dit, longtemps avant Martine :

C'est chose qui moult me déplaît,
Quand poule parle et coq se tait.

3. *On se gausse.* Aujourd'hui familier : on se raille. « Oui, pour se gausser des uns et des autres, il invente je ne sais combien de sottises qui font rire. » (Dancourt, *la Gazette*, sc. 18.)

4. *Haut-de-chauses.* Voy. *sup.*, 580.

5. *Jocrisse*, familier comme jobard, désigne un homme niais, surtout crédule, et qui se laisse mener par le nez.

Mais je le laisse aller, après un tel indice,
Et demeure les bras croisés comme un jocrisse,
(Mol., *Sganar.*, XVI.

Et, si je contestais contre lui par caprice,
Si je parlais trop haut, je trouverais fort bon
Qu'avec quelques soufflets il rabaissât mon ton [1].

CHRYSALE.

C'est parler comme il faut.

MARTINE.

Monsieur est raisonnable,
De vouloir pour sa fille un mari convenable.

CHRYSALE.

Oui.

MARTINE.

Par quelle raison, jeune et bien fait qu'il est,
Lui refuser Clitandre? Et pourquoi, s'il vous plaît,
Lui bailler un savant, qui sans cesse épilogue [2]?
Il lui faut un mari, non pas un pédagogue :
Et, ne voulant savoir le grais [3] ni le latin,
Elle n'a pas besoin de monsieur Trissotin.

1. Toutes ces joyeusetés de Martine viennent de l'ancienne farce française qui est une mine à cet égard. La gaîté gauloise s'est toujours fort divertie sur ce thème. Voyez dans l'*Ancien théâtre françois*, de la collection Jeannet, t. I, p. 9 :

Certain personnage trouve que se laisser mener par sa femme, c'est préférer le rôle de cheval à celui de cavalier, c'est donner contre soi à sa femme et le mors et l'éperon.

Car saches, s'elle te chevauche,
Soit du pied droit, soit du pied gauche,
Tout ton fait ira à rebours;
Tu iras maintenant le cours,
Maintenant le trot et puis l'amble...

Page 30 :

Les gens me tiendraient pour bête
Se n'était maître à la maison
Aussi est-ce droit et raison.

Page 48 :

Aussi je veux certifier
Que le cas est à femme laid
Faire son maître son valet.

2. *Qui sans cesse épilogue.* Un épilogue est une réflexion, ordinairement critique, placée à la fin d'un discours, ou d'un livre. D'où le verbe épiloguer, avec le sens de chercher et de trouver à redire à tout. « Cinq aunes pour un habit à l'espagnole ! juste ciel !... mais n'épiloguons pas là-dessus ; les tailleurs qui sont en réputation en prennent toujours plus que les autres. » (LE SAGE, *Gil Blas,* VIII, VII).

3. *Le grais.* C'est l'ancienne et légitime prononciation du mot *grec*, comme dans *échecs*, *legs*. Ce passage nous montre, dit Génin, que, du temps de Molière, le peuple la retenait encore.

CHRYSALE.

Fort bien.

PHILAMINTE.

Il faut souffrir qu'elle jase à son aise.

MARTINE.

Les savants ne sont bons que pour prêcher en chaise [1],
Et pour mon mari, moi, mille fois je l'ai dit,
Je ne voudrais jamais prendre un homme d'esprit.
L'esprit n'est point du tout ce qu'il faut en ménage;
Les livres quadrent mal avec le mariage;
Et je veux, si jamais on engage ma foi,
Un mari qui n'ait point d'autre livre que moi,
Qui ne sache A ne B, n'en déplaise à madame,
Et ne soit, en un mot, docteur que pour sa femme.

PHILAMINTE.

Est-ce fait? et sans trouble [2] ai-je assez écouté
Votre digne interprète!

CHRYSALE.

Elle a dit vérité.

PHILAMINTE.

Et moi, pour trancher court toute cette dispute,
Il faut qu'absolument mon désir s'exécute.
Henriette et monsieur seront joints de ce pas [3].
Je l'ai dit, je le veux; ne me répliquez pas :
Et si votre parole à Clitandre est donnée,
Offrez-lui le parti d'épouser son aînée [4].

1. *Chaise* est une prononciation vicieuse du mot *chaire*. Aux seizième et dix-septième siècles, le peuple de Paris, en beaucoup de mots, remplaçait le son de l'*r* par celui du *z*, et cette faute a abouti à faire deux mots, *chaire* et *chaise*, avec acceptions différentes. Molière a dit *chaise* pour *chaire*, comme ici Régnier *chaire* pour *chaise*.

Et chacun en son rang se met en une chaire.
(*Sat. X.*)

2. *Sans trouble*. Sans émotion : c'est l'ataraxie philosophique du sage qui a été prêchée plus haut, et qui reparaît.

3. *De ce pas*. Immédiatement. En latin *e vestigio*.

4. *Aînée*. L'historique, décomposant le mot, montre l'étymologie *ains* ayant (*ante*), et né, *natus*.

CHRYSALE.

Voilà dans cette affaire un accommodement[1].
Voyez; y donnez-vous votre consentement[2]?

HENRIETTE.

Eh, mon père!

CLITANDRE.

Eh, monsieur!

BELISE.

On pourrait bien lui faire
Des propositions qui pourraient mieux lui plaire :
Mais nous établissons une espèce d'amour[3]
Qui doit être épuré comme l'astre du jour :
La substance qui pense y peut être reçue;
Mais nous en bannissons la substance étendue[4].

SCÈNE IV

ARISTE, CHRYSALE, PHILAMINTE, BELISE, HENRIETTE, ARMANDE, TRISSOTIN, UN NOTAIRE, CLITANDRE, MARTINE.

ARISTE.

J'ai regret de troubler un mystère joyeux,
Par le chagrin qu'il faut que j'apporte en ces lieux[5].

1. *Un accommodement.* C'est Chrysale qui est accommodant! « Chrysale, dit La Harpe, est un personnage tout comique et de caractère et de langage; il a toujours raison, mais il n'a jamais une volonté; il parle d'or, et après avoir mis la main de sa fille Henriette dans celle de Clitandre, et juré de soutenir son choix, il trouve tout simple de donner cette même Henriette à Trissotin, et sa sœur Armande à l'amant d'Henriette; l appelle cela un accommodement! Ce dernier trait est celui qui peint le mieux cette faiblesse de caractère, de tous les défauts le plus commun et peut-être le plus dangereux. »

2. Chrysale s'adresse à Henriette et à Clitandre.

3. Belise ne veut pas en avoir le démenti, malgré la scène IV du premier acte, la scène III du second, et tout ce que Clitandre et Ariste ont pu lui dire de plus propre à lui ouvrir les yeux.

4. *La substance qui pense*, c'est l'esprit; *la substance étenduë*, la matière.

5. Nous sommes dans une impasse : impossible d'en sortir. Chrysale, à la rigueur, ferait tout ce qu'on voudrait. Mais Philaminte n'est pas femme à céder; Henriette, pas davantage. Les prétentions de Clitandre et de Trissotin sont également irréductibles. C'est le cas de faire intervenir le *Deus ex machina.*

Ces deux lettres [1] me font porteur de deux nouvelles
Dont j'ai senti pour vous les atteintes cruelles;
L'une, pour vous [2], me vient de votre procureur;
L'autre, pour vous, me vient de Lyon.

PHILAMINTE.

Quel malheur,
Digne de nous troubler, pourrait-on nous écrire?

ARISTE.

Cette lettre en contient un que vous pouvez lire.

PHILAMINTE.

Madame, j'ai prié monsieur votre frère de vous rendre cette lettre, qui vous dira ce que je n'ai osé vous aller dire. La grande négligence que vous avez pour vos affaires a été cause que le clerc de votre rapporteur ne m'a point averti, et vous avez perdu absolument votre procès que vous deviez gagner.

CHRYSALE, à Philaminte.

Votre procès perdu!

PHILAMINTE.

Vous vous troublez beaucoup!
Mon cœur n'est point du tout ébranlé de ce coup.
Faites, faites paraître une âme moins commune
A braver comme moi les traits de la fortune.

Le peu de soin que vous avez vous coûte quarante mille écus; et c'est à payer cette somme, avec les dépens, que vous êtes condamnée par arrêt de la cour.

Condamnée! Ah! ce mot est choquant, et n'est fait
Que pour les criminels!

1. *Ces deux lettres.* Voilà le dénouement. Nulle situation, au théâtre, ne justifie mieux cette observation de Boileau :

Que le trouble toujours croissant de scène en scène,
A son comble arrivé se débrouille sans peine.
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé,
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé,
D'un secret tout à coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue.
(*Art poét.*, III.)

2. *Pour vous.* Ceci s'adresse a Philaminte. Chrysale trouve son affaire au vers suivant. *Procureur*, en général, est un fondé de pouvoir. C'est le nom qu'on donnait autrefois à l'officier public que nous appelons aujourd'hui avoué.

ARISTE.

Il a tort, en effet;
Et vous vous êtes là justement récriée.
Il devait avoir mis que vous êtes priée,
Par arrêt de la cour, de payer au plus tôt
Quarante mille écus, et les dépens qu'il faut.

PHILAMINTE.

Voyons l'autre.

CHRYSALE.

Monsieur, l'amitié qui me lie à monsieur votre frère, me fait prendre intérêt à tout ce qui vous touche. Je sais que vous avez mis votre bien entre les mains d'Argante et de Damon, et je vous donne avis qu'en même jour ils ont fait tous deux banqueroute.

O Ciel! Tout à la fois, perdre ainsi tout son bien!

PHILAMINTE.

Ah quel honteux transport! Fi! Tout cela n'est rien.
Il n'est pour le vrai sage [1] aucun revers funeste;
Et, perdant toute chose, à soi-même il se reste.
Achevons notre affaire, et quittez votre ennui [2].
Son bien nous peut suffire et pour nous, et pour lui.

TRISSOTIN.

Non, madame, cessez de presser cette affaire.
Je vois qu'à cet hymen tout le monde est contraire,
Et mon dessein n'est point de contraindre les gens.

1. *Le vrai sage.* Philaminte, du moins, conforme sa conduite à ses maximes. Impossible de philosopher avec plus d'opiniâtreté. Elle a dit :

> La morale a des traits dont mon cœur est épris
> Et c'était autrefois l'amour des grands esprits.
> Mais aux Stoïciens je donne l'avantage,
> Et je ne trouve rien de si beau que leur Sage.
> (*Sup.* III, II.)

2. *Ennui.* Ce mot, qui aujourd'hui est synonyme de simple contrariété, exprimait alors un sérieux tourment de l'âme, résultat d'un grand malheur,

> Rien ne peut-il charmer l'ennui qui vous dévore?
> (RAC., *Bérén.*, II, IV.)
> Dans l'Orient désert quel devient mon ennui?
> (ID., *ibid.*, I, IV.)
> Pour accabler César d'un éternel ennui.
> (ID., *Britann.*, V, VIII.)

PHILAMINTE.

Cette réflexion vous vient en peu de temps!
Elle suit de bien près, monsieur, notre disgrâce.

TRISSOTIN.

De tant de résistance à la fin je me lasse.
J'aime mieux renoncer à tout cet embarras,
Et ne veux point d'un cœur qui ne se donne pas.

PHILAMINTE.

Je vois, je vois de vous, non pas pour votre gloire [1],
Ce que jusques ici j'ai refusé de croire.

TRISSOTIN.

Vous pouvez voir de moi tout ce que vous voudrez,
Et je regarde peu [2] comment vous le prendrez :
Mais je ne suis pas homme à souffrir l'infamie
Des refus offensants qu'il faut qu'ici j'essuie;
Je vaux bien que de moi l'on fasse plus de cas,
Et je baise les mains [3] à qui ne me veut pas.

PHILAMINTE.

Qu'il a bien découvert son âme mercenaire!
Et que peu philosophe [4] est ce qu'il vient de faire!

1. *Gloire*. Voy. *sup.*, 1304.

2. *Je regarde peu*. Au figuré, j'examine, je considère. « Tout est vain en l'homme si nous regardons le cours de sa vie mortelle. » (Bossuet, *Duch. d'Orléans*.)

> Quand je regarde Auguste au milieu de sa gloire.
> (Corn., *Cinna*, I, i.)

3. *Je baise les mains*. Baiser les mains à quelqu'un, c'est lui faire ses compliments. Il s'emploie très souvent ironiquement et signifie : je ne suis pas de votre avis, je ne ferai point ce que vous désirez.

> Répare ce malheur et me sois secourable.
> — Je vous baise les mains et n'ai pas le loisir.
> (Mol., *l'Etourdi*, II, vii.)

Sur ce, Trissotin disparaît.

4. *Philosophe* se dit quelquefois pour philosophique; mais en ce sens il a vieilli. « Il (Mazarin) mourut au bois de Vincennes, avec une fermeté beaucoup plus philosophe que chrétienne. » (Mad. de la Fayette, *Hist. de Mme Henriette*, 1re partie.)

> Et je crois qu'à la cour de même qu'à la ville.
> Mon flegme est philosophe autant que votre bile,
> (Mol., *Misanthr.*, I, i.)

CLITANDRE.

Je ne me vante point de l'être; mais enfin
Je m'attache, madame, à tout votre destin;
Et j'ose vous offrir, avecque ma personne,
Ce qu'on sait que de bien la fortune me donne.

PHILAMINTE.

Vous me charmez, monsieur, par ce trait généreux,
Et je veux couronner vos désirs amoureux.
Oui, j'accorde Henriette [1] à l'ardeur empressée...

HENRIETTE.

Non, ma mère : je change à présent de pensée.
Souffrez qne je résiste à votre volonté.

CLITANDRE.

Quoi, vous vous opposez à ma félicité?
Et, lorsqu'à mon amour je vois chacun se rendre...

HENRIETTE.

Je sais le peu de bien que vous avez, Clitandre,
Et je vous ai toujours souhaité pour époux,
Lorsqu'en satisfaisant à mes vœux les plus doux,
J'ai vu que mon hymen ajustait [2] vos affaires :
Mais lorsque nous avons les destins si contraires,
Je vous chéris assez dans cette extrémité,
Pour ne vous charger point de notre adversité.

CLITANDRE.

Tout destin avec vous me peut être agréable;
Tout destin me serait sans vous insupportable.

HENRIETTE.

L'amour dans son transport parle toujours ainsi.
Des retours importuns évitons le souci.
Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie,

1. *J'accorde Henriette.* Ce revirement subit n'a rien d'invraisemblable de la part de Philaminte, ni de contradictoire, en présence de la générosité et de la grandeur d'âme de Clitandre; c'est seulement un bel hommage rendu au désintéressement et à la sincérité de ses sentiments.

2. *Ajustait. Ajuster* signifie ici mettre en bon état.

Et c'est ce même Dieu de qui la main puissante
De ma frêle machine ajusta les ressorts.
(CHAUL., *Sur la Mort.*)

Que les fâcheux besoins des choses de la vie;
Et l'on en vient souvent à s'accuser tous deux,
De tous les noirs chagrins qui suivent de tels feux.

ARISTE.

N'est-ce que le motif que nous venons d'entendre,
Qui vous fait résister à l'hymen de Clitandre?

HENRIETTE.

Sans cela, vous verriez tout mon cœur y courir;
Et je ne fuis sa main que pour le trop chérir.

ARISTE.

Laissez-vous donc lier par des chaînes si belles.
Je ne vous ai porté que de fausses nouvelles;
Et c'est un stratagème, un surprenant secours,
Que j'ai voulu tenter pour servir vos amours,
Pour détromper ma sœur, et lui faire connaître
Ce que son philosophe à l'essai [1] pouvait être.

CHRYSALE.

Le ciel en soit loué!

PHILAMINTE.

J'en ai la joie au cœur,
Par le chagrin qu'aura ce lâche déserteur.
Voilà le châtiment de sa basse avarice,
De voir qu'avec éclat cet hymen s'accomplisse.

CHRYSALE, à Clitandre.

Je le savais bien, moi, que vous l'épouseriez [2].

ARMANDE.

Ainsi donc à leurs vœux vous me sacrifiez?

1. *A l'essai.* C'est-à-dire, à l'épreuve, à l'expérience. « Ils faisaient essai de leur liberté. » (Bossuet, *Henr. de Fr.*)

Vous aidez aux Romains à faire essai d'un Maître.
(Corn., *Sertor.*, III, ii.)

2. A coup sûr ce n'est pas sa faute! Mais dans ces derniers vers il semble que Molière ait voulu que chacun prît part au dénouement, par un trait suprême de caractère. Armande n'est pas oubliée. Belise ne perd pas l'occasion de récolter encore tant soit peu de ridicule, qui ne fait de mal à personne. Il ne manquait plus qu'une chose, c'était que Chrysale vînt enfoncer une porte grande ouverte et se donner des airs de triomphateur.

PHILAMINTE.

Ce ne sera point vous que je leur sacrifie;
Et vous avez l'appui de la philosophie,
Pour voir d'un œil content couronner leur ardeur.

BELISE.

Qu'il prenne garde, au moins, que je suis dans son cœur;
Par un prompt désespoir souvent on se marie,
Qu'on s'en repent après tout le temps de sa vie.

CHRYSALE, au notaire.

Allons, monsieur, suivez l'ordre que j'ai prescrit,
Et faites le contrat ainsi que je l'ai dit [1].

1. Voltaire, dans son voyage au *Temple du Goût*, fait exprimer à Molière lui-même le regret de n'avoir pas soigné le dénouement de toutes ses pièces. Cette critique ne s'applique certainement pas à celui des *Femmes savantes*, un des plus parfaits qui soient au théâtre. Il est excellent parce qu'il est vraisemblable, et qu'il laisse à chacun son caractère. Philaminte, comme l'a remarqué un judicieux critique (E. Rambert), cède aux circonstances, et non à son mari. Chrysale triomphe d'être le maître quand on ne lui dispute plus rien. Trissotin porte la peine de son avarice. Henriette et Clitandre obtiennent la récompense d'un amour généreux. Armande et Belise sont punies de leur vanité par le triomphe de leur rivale, et les femmes savantes enfin sont dupes et ne sont point corrigées. Jamais pièce ne s'est terminée d'une manière plus heureuse, plus dramatique et plus morale.

Les *Femmes savantes* sont un modèle excellent de la comédie vraiment française. Nulle part Molière n'a déployé plus de finesse. Que d'à-propos! Que de traits qui frappent avec justesse! que de grâce, que d'esprit, que de légèreté! Rien d'ailleurs qui nuise à ce qui fait la grandeur de Molière. Il est toujours cet observateur profond dont les bons mots ne sont pas des traits d'esprit, mais des traits de nature; toujours ce poète souverain qui, en abordant un type par son côté comique, réussit à le pénétrer tout entier et qui, comme l'a dit un commentateur, n'ajoute pas les ridicules au caractère, mais les en fait découler.

FIN

548 15. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 1-16.

A LA MÊME LIBRAIRIE

516. — Paris. — Imp. Hemmerlé et Cie. 11-15.